UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01795696 2

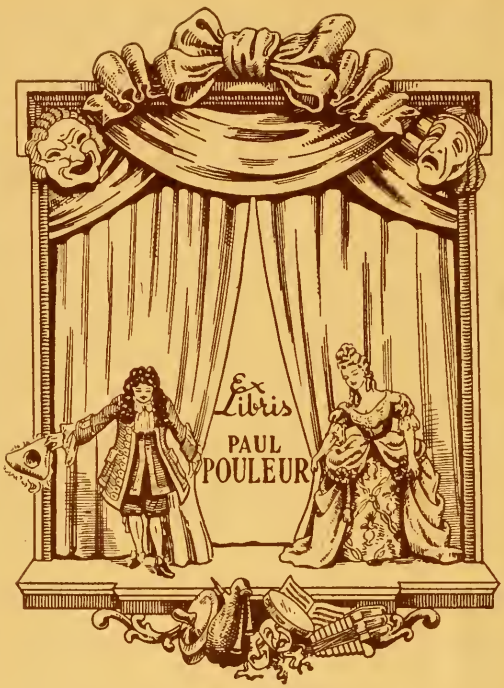
Ex Libris
PAUL
POULEUR

716 294
999

FÊTES ET SPECTACLES

DU

VIEUX PARIS

Imprimerie de Poissy — S. Lejay et Cie.

FÊTES ET SPECTACLES

DU

VIEUX PARIS

PAR

EDMOND NEUKOMM

MICROFILMED BY
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
MASTER NEGATIVE NO.:
94002 8

PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

—

1886
Tous droits réservés.

OCT 8 1970

QC
715
N48

TABLE DES MATIÈRES

I. — Les fêtes traditionnelles. 1
II. — Le théâtre primitif. 21
III. — Entrées d'Isabeau de Bavière et de Marie d'Angleterre. 47
IV. — Entrées d'Henri II et de Charles IX. . . 61
V. — Une fête à la cour de Charles IX. . . . 79
VI. — Le retour de La Rochelle. 85
VII. — Les carrousels 93
VIII. — L'entrée de Marie-Thérèse d'Autriche. . 113
IX. — Les hôtes de la Ville de Paris. 137
X. — Réceptions d'ambassadeurs 155
XI. — Divertissements populaires 175
XII. — Les bals de bois.. 189

XIII. — Les fêtes roulantes. 201
XIV. — Les spectacles en plein vent. 213
XV. — Au cabaret. 237
XVI. — Paris illuminé. 251
XVII. — Les feux d'artifice 261

FIN DE LA TABLE

Imprimerie de Poissy — S. Lejay et Cie.

FÊTES ET SPECTACLES

DU

VIEUX PARIS

CHAPITRE PREMIER

Les Fêtes traditionnelles.

Un quatrain. — Nos pères. — Le 1er janvier. — La Fête des Fous. — La Fête de l'Ane. — Les Rois. — Redevances aux Voyers. — La Reine du Roi. — Le Carnaval. — Origine du Bœuf-Gras. — Henri III et ses mignons. — La Danse Macabre. — La Course au cochon. — Carême-prenant. — Les aboyeurs du Palais. — Les processions. — Les possédés. — Pâques. — Fêtes locales.

Un bel esprit a dépeint, en ces quatre vers, le goût, très passionné, de nos pères pour les spectacles :

Il ne fallait au fier Romain
Que des spectacles et du pain.
Mais au Français, plus que Romain,
Le spectacle suffit sans pain.

En sorte que l'histoire du peuple, prise à un certain point de vue, nous apparaît à travers une succession non interrompue de réjouissances, folles le plus souvent, originales toujours, et de nature très diverse ; car il faut bien admettre que nos ancêtres se montraient fort éclectiques en matière de distractions. Pourvu que leurs yeux fussent agréablement impressionnés, ils se déclaraient satisfaits, et prenaient un aussi grand plaisir à la chevauchée d'un cortège royal, à la représentation d'un *Mystère* ou bien à la parade d'un bateleur politiquant sur un tréteau, qu'au défilé d'une procession menant *ardoir* un juif, qu'au supplice d'un criminel écartelé ou roué vif en place de Grève, ou simplement qu'au spectacle d'une fille-mère courant toute nue par les rues, poursuivie par les huées de la foule.

De ces derniers divertissements nous ne parlerons pas ; la liste des fêtes proprement dites est assez longue pour que nous y trouvions ample moisson.

Les fêtes fixes, les fêtes traditionnelles, occuperont tout d'abord notre attention.

Nous sommes au premier jour de l'an. La nuit s'est passée le ventre à table; les brocs ont circulé depuis la veille, et les têtes alourdies s'inclinent sous le poids de l'ivresse. Mais à peine le jaune soleil de janvier a-t-il percé la brume, que de toute part le son des cloches éclate. Arrière, le sommeil! Arrière, l'ivresse! C'est le signal de la fête par excellence, de la fête populaire entre toutes, de la fête religieuse, renouvelée du paganisme, dans laquelle s'incarne toute une époque : c'est la *Fête des Fous*; la *Fête des Cornards*; la *Fête des Innocents*.

Avant le jour, les chanoines et les ecclésiastiques ont été arrachés de leur couche et conduits, dans un état complet de nudité, à Notre-Dame, où on les a aspergés d'eau. Après quoi ils ont été autorisés à s'habiller, mais d'une façon grotesque et bouffonne. Puis ils ont élu, de bonne volonté, parmi les clercs et les sous-diacres, un évêque, un archevêque, voire un pape des Fous, qu'ils ont confirmé dans sa dignité par des cérémonies burlesques

Alors a commencé la messe. La foule, ac-

courue au son des cloches, a pu contempler les traits du prélat improvisé. Il trône dans le chœur, à la place habituelle de l'évêque, revêtu de tous les insignes de son titre, avec la croix pastorale sur la poitrine, la mître en tête et la crosse à la main. On l'encense avec du boudin et de la saucisse, et aussi avec de vieux souliers qui empoisonnent l'air. Sur l'autel, on mange et on boit, sans s'inquiéter de l'officiant. Proche les piliers, on joue aux dés ou à d'autres jeux. Et, dans la nef, les clercs et les sous-diacres, masqués, barbouillés de moût, vêtus en fous, en bêtes monstrueuses, en batteleurs, en hommes dissolus, conduisent des rondes au milieu des nefs et sautent et courent par toute l'église, en faisant des contorsions étranges et en hurlant des paroles mal sonnantes.

Mais ce n'est là que la première partie de la fête. Quand la messe a été dite, la foule, mêlée aux prêtres et aux clercs, dans les transports de sa joie et de son ivresse, a profané l'église d'une manière plus criminelle encore. La licence n'a plus de bornes. On s'excite aux plus

grandes extravagances. L'église, en ce moment, ne le cède à aucun mauvais lieu sous le rapport de l'immoralité. Puis, quand on est las de ces joyeusetés, on sort du temple pour se livrer à de nouvelles insanités. Les sous diacres sont juchés sur des tombereaux pleins d'ordures, d'où, vêtus en baladins ou en femmes, ils jettent des immondices à la populace qui s'empresse autour d'eux. De distance en distance, le cortège fait halte, et l'on peut voir à la lueur des torches, — car la nuit est venue, — ces personnages de caractère sacerdotal montés sur des théâtres, dressés exprès pour leurs folies, où ils renouvellent leurs parades lubriques.

Qu'on ne nous accuse pas d'exagération. Le souffle de Dulaure, historien consciencieux, court à travers les lignes qu'on vient de lire; et dans la pierre en saillie des vieux monuments, les artistes contemporains de ces mœurs étranges se sont chargés d'écrire, à coups de maillet, la relation des scènes auxquelles ils avaient assisté.

Aussi bien, nous trouvons, à peu de jours

de distance, — car elle personnifiait la solennité de l'Epiphanie, — la *Fête de l'Ane*, qui, bien qu'offrant moins de tableaux indécents que la précédente, n'en présentait pas moins des images marquées au coin d'une aussi grotesque apparence.

Ce jour-là, maître Aliboron, en souvenir des services rendus par son ancêtre à la sainte famille, était reçu par le clergé, solennellement, à l'entrée de Notre-Dame.

Alors commençait un office inénarrable. On allumait un fourneau au milieu de l'église, et devant ce fourneau l'on faisait paraître : six juifs; les gentils; Moïse, cornu et barbu; Aaron, tenant une fleur à la main ; Amos, avec un épi, ainsi que Daniel; Isaïe, le front ceint d'une étoffe rouge; Jérémie, portant un ruban; Habacuc, boiteux et couvert de feuillages; enfin, Balaam. Le prophète, perché sur son âne, donne à sa monture de grands coups d'éperon, tandis qu'un homme, armé d'une épée, l'arrête, et qu'un autre se jette sous le ventre de l'animal pour prononcer les paroles du *Rituel* à sa place.

Viennent ensuite : David, vêtu somptueusement; Jonas, la tête chauve, et plusieurs prophètes, tous très barbus; Elisabeth, en blanc, et paraissant enceinte; saint Jean-Baptiste, les pieds nus; et, pour clore le cortège, la Sybille, vieille femme couronnée de feuillage.

La procession terminée, l'âne prend place près de l'autel, du côté de l'Évangile, et la messe commence. Mais, pendant l'office, la foule braille des mots confus, vides de sens, et se livre à des grimaces de toutes sortes. De son côté, le clergé ne demeure pas en reste avec la disposition générale : l'*Introït* se termine par le cri *hi-han!* et, après l'*Ite missa est*, le prêtre dit trois fois *hi-han!* Le peuple répond *Deo gratias, hi-han!*... On chante ensuite les vêpres, qui sont terminés par un motif, dont les paroles excitent les assistants à beaucoup crier, boire, manger et rire.

Ces recommandations peuvent paraître superflues; car on criait, on buvait, on mangeait et on riait dru le jour des Rois, malgré qu'on en eût contre les voyers (agents chargés de l'en-

tretien de la voie), dont c'était la fête, par privilège spécial, et qui, ce jour-là, avaient droit à une infinité de redevances. C'est ainsi que les fromagers du *Marché-aux-Poirées* devaient donner au voyer chacun un fromage; les pâtissiers des halles, chacun un gâteau à la fève; les herbiers de la grève, de Saint-Innocent, de Saint-Séverin, de la voie du Tiroir, chacun deux gerbes d'herbes. En un mot, tous les marchands et tous les artisans, et tous ceux qui étaient dans les rues et places à l'époque de cette fête, devaient quelque chose au voyer. Il n'y avait pas jusqu'aux duellistes qui ne fussent tenus de lui fournir de l'argent pour la place où il leur plaisait de se battre; — et l'on se battait beaucoup, après boire, autrefois.

Ceci pour les seigneurs, car, sous le toit à pignon du noble, comme dans la maison du bourgeois, comme à la taverne, comme partout, on avait coutume de tirer les Rois en joyeuse compagnie; et le roi de France, lui-même, ne se serait point exempté de cet usage.

On lit, à ce sujet, dans le *Journal d'Henri*,

que, le jour des Rois de l'an 1578, la demoiselle de Pons, marquise de Guercheville, reine de la fève, fut « par le roi désespérément brave, frisé et godronné, menée du château du Louvre à la messe, en la chapelle de Bourbon, étant, le Roi, suivi de ses jeunes mignons, autant ou plus braves que lui ».

Le Roi, dans ces circonstances, présentait à l'offrande trois boules de cire, couvertes, l'une d'une feuille d'or, l'autre d'argent, et la troisième enduite d'encens, en mémoire des présents que les mages avaient faits à l'enfant divin.

Ainsi, l'on avait commencé l'année gaiement. Il ne s'agissait que de la continuer de même : c'est à quoi s'entendaient fort bien nos pères.

Après les Rois, le carnaval ! C'était le couronnement des fêtes et des festins qui s'étaient succédé, sans interruption, dans les familles, depuis l'Epiphanie jusqu'au Carême. Et c'était aussi un dernier adieu à la chair ; car des lois rigoureuses forçaient, « à peine de vie », les bouchers à fermer leurs boutiques jusqu'à Pâques.

Mais ces derniers prenaient gaiement leur parti de cette interdiction. Le jour qui précédait Carême-prenant, ils conduisaient en grande pompe chez le roi et chez les premiers magistrats du Parlement le bœuf *viellé*, — ainsi nommé par ce qu'il marchait au son des vielles, — lequel était couvert de housses, de tapisseries et de feuillages. Sur son dos était assis un enfant nu, avec un ruban bleu en écharpe, tenant un sceptre d'or dans une main et une épée nue dans l'autre. C'est là l'origine de la promenade du Bœuf-gras.

Tout le monde était donc en liesse pendant le temps qui précédait le Carême. Le masque, importé par les Médicis, vint donner un nouveau piquant à ces réjouissances : dès lors, la licence se mit de la partie, au point que les rois eux-mêmes se firent, ces jours-là, remarquer par leurs extravagances :

« Le jour de Carême-prenant 1583, raconte L'Estoile, le Roy avec ses mignons furent en masque par les rues de Paris, où ils firent mille insolences, et la nuit allèrent rôder de

maison en maison, faisant lascivetés et vilénies avec ses mignons frisés, bardachés et fraisés, jusqu'à six heures du matin du premier jour de Carême, auquel jour la plupart des prêcheurs de Paris le blâmèrent ouvertement, ce que le Roy trouva fort mauvais. »

Aussi, loin d'être convaincu, Henri III se montra-t-il disposé à recommencer la joyeuse partie, ce qu'il fit dès l'année suivante.

« Lors, — continue L'Estoile, — lors le Roy et Monsieur allèrent de compagnie, suivis de leurs mignons et favoris, par les rues de Paris, à cheval et en masque, déguisés en marchands, prêtres, avocats, et en toutes sortes d'états, courant à bride avalée, renversant les uns, battant les autres, à coups de bâtons et de perches, singulièrement ceux qu'ils rencontraient masqués comme eux, pour ce que le Roy seul voulait avoir le privilège d'aller par les rues en masque ; puis passèrent à la foire de Saint-Germain, prorogée jusqu'à ce jour, où ils firent mille insolences. »

Le même jour était l'occasion d'une masca-

rade, dont le souvenir est également l'une des incarnations du moyen âge, et qui avait pour théâtre le charnier des Innocents. Dans une action fantastique appelée *Danse macabre,* des individus des deux sexes, appartenant à toutes les conditions, défilaient devant la Mort qui écoutait impassiblement leurs plaintes. Ils demandaient tous un sursis à leur fin : ceux-ci, pour réaliser leurs projets d'ambition; ceux-là, pour jouir de leur fortune nouvelle; qui, pour saisir une proie poursuivie durant le cours de son existence; qui, pour un sac d'or; qui, pour une chimère. Mais la Mort, après avoir raillé les suppliants, les faisait tous passer au fil égalitaire de sa faulx.

C'était un spectacle délectable; mais il y en avait de plus haut goût, à la même date : telle la course au cochon, dont les péripéties avaient le don de passionner la foule. Vers le milieu du jour, on allait quérir aux *Quinze-Vingts* quatre aveugles, qu'on menait processionnellement à l'hôtel d'Armagnac, où se trouvait une enceinte dans laquelle on lâchait un

cochon. On y faisait entrer les quatre aveugles, armés chacun d'un bâton, en promettant la bête à celui qui parviendrait à la tuer. Alors commençait une poursuite insensée : les aveugles se précipitaient vers l'endroit où ils entendaient courir le cochon et se meurtrissaient réciproquement de coups de bâton ; c'étaient des cris de douleur auxquels répondaient les hurlements du porc, mais que couvraient les éclats de rire des spectateurs.

Ah ! ce spectacle de la course au cochon ! Le soir encore, au dernier festin, avant carême, on s'entretenait des émotions qu'il avait procurées. Et les rires d'aller leur train ! Et les pots de vin de succéder aux pots de vin ! Et les victuailles de s'engouffrer dans les estomacs, qui allaient être privés de chair pendant quarante jours !

C'est que, — nous l'avons déjà dit, — on n'entendait guère raillerie sur la non-observation du carême, en ce temps de fanatisme intransigeant. Dans les commencements, on mettait à mort les gens convaincus d'avoir mangé de la viande en ce temps prohibé ; mais,

avec l'adoucissement progressif des mœurs, ce châtiment, jugé excessif, fit place à des mesures plus clémentes. C'est ainsi que Charles V, ayant entendu raconter qu'en Pologne on arrachait les dents aux impies coupables du crime de lèse-carême, s'empressa d'introduire cette coutume en France, ce qui lui valut, avec quelques autres réformes semblables, un grand renom de clémence et de sagesse.

Cette première nuit de carême offrait, d'ailleurs, un exemple non moins remarquable de mansuétude. Jusqu'à Charles V, les calomniateurs avaient été condamnés à des amendes en argent : sur l'ordre de ce monarque, ils en furent quittes, dorénavant, pour se mettre à quatre pattes dans la cour du Palais et y aboyer pendant toute la nuit de Carême-prenant.

C'en était donc fini des plaisirs de la table, et des mascarades, et des grimaces dans les églises. Mais les spectacles n'en étaient pas, pour cela, supprimés : ils avaient changé de caractère, voilà tout. Maintenant, c'était le tour des processions : processions de toutes sortes

et de toutes compositions : Pénitents blancs, Flagellants, Madelonnettes, Blancs-battus,... se succédaient sans interruption par les rues et par les carrefours. Quelques-unes de ces manifestations sont demeurées légendaires.

C'est d'abord la procession consacrant l'édit de François Ier par lequel il était fait défense d'imprimer aucun livre en France. Des milliers de huguenots venaient d'être incarcérés ; et lorsque le saint cortège passa sur le Pont-au-Change, la volée fut donnée à une nuée d'oiseaux auxquels on avait attaché de petits billets portant ces mots de sinistre augure : *Ipsi peribunt*, *tu autem pernaberis* (Ils mourront, mais tu resteras).

Cet ascétique, qui s'avance, bien sanglé dans son pourpoint de velours, sur lequel tranche le collier de l'ordre, c'est Henri III, suivi de ses mignons, toujours. Devant chaque reposoir, il s'agenouille et récite cinq *Pater* et cinq *Ave*, sans compter les psaumes de la Pénitence : c'est touchant ! — Puis il y a les processions blanches des ligueurs, « l'un portant une lance, l'autre

une arquebuse, et l'autre une arbaleste, le tout rouillé par humilité catholique. »

Entre temps, le soleil a reparu, chassant les brumes du carême. Une dernière nuit de pénitence, cependant : celle où les possédés du diable se livrent, dans la Sainte-Chapelle, à un affreux charivari, mêlé de cris et de contorsions. Quand ce vacarme est à son comble, le grand chantre apparaît, montrant un morceau de la vraie croix. A son aspect, tout rentre dans l'ordre : les possédés sont délivrés ; et, pour que le diable ne les revienne point troubler, on les asperge d'eau bénite.

Puis c'est Pâques, radieux, qui, sur les tables, vient remettre blanches nappes, autour desquelles prennent place les amaigris, auxquels les privations des jours écoulés ont allongé les dents.

Le reste de l'année ne sera pas trop long pour faire oublier la maigre chère du carême. Les fêtes se suivront sans interruption : fêtes populaires, pour tous ; fêtes d'obligation, périodiques ; fêtes de hasard, toujours les bien-

venues ; sans préjudice des réjouissances propres à chaque contrée, qui méritent bien une mention particulière.

Dans diverses villes on promenait, à certaines époques, des dragons et des chimères représentant une légende locale, tels : la *Gargouille*, à Rouen, le *Graouilly*, à Metz, la *Chair salée*, à Troyes, le *Monstre*, à la Biène, la *Grand' gueule*, à Poitiers, le *Dragon de Saint-Bienheuré*, à Vendôme, la *Tarasque*, à Tarascon.

La *Tarasque!* Ah! Tartarin ne nous pardonnerait pas de ne point faire halte à ce nom. A Tarascon donc, le jour de Sainte-Marthe, une jeune fille promenait par la ville une espèce de Tortue-Dragon qui frappait, avec une grande queue formée d'une poutre et mue par des hommes cachés dans le corps de la bête, les passants, les chevaux, les voitures, les maisons, tout ce qu'elle rencontrait, en un mot. Cette apparition causait, comme on pense, de grands désordres. Les cris d'angoisse et les éclats de rire se mêlaient, jusqu'au moment où, après

une longue pérégrination, la *Tarasque* arrivait à l'église, où elle était censée périr sous des aspersions d'eau bénite.

Mais continuons la nomenclature des fêtes locales :

A Évreux, la *Procession noire* était une occasion de toutes sortes d'extravagances : on jetait du son dans les yeux des passants; on faisait sauter les uns par dessus un balai ; on faisait danser les autres. De même, il y avait : à Chalon-sur-Saône, la *Danse des Chanoines* et le *Gaillardon;* à Reims, la *Procession des Harengs;* à Châlons-sur-Marne, le convoi de *Carême-prenant* et la *Procession verte;* à Jumièges, la fête du *Loup-Vert ;* à Avranches, la *Crosserie ;* à Coucy, les *Rissoles;* à Dieppe, les *Mitouries* et *Gringalet* ; à Chaumont, la *Diablerie*; à Dijon, la *Mère folle*; à Provins, la danse de *Saint-Thibaut*, et celle de *Saint-Cuiriace;* en Flandre, les *Béthléems*; à Briançon, le *Bacchaber* ; à Montluçon, les *Chevaux-Fugs*; à Guillestre, la *Frairie* ; à Besançon, la *Bergerette*; à Vienne, les *Noircis* ; à Marseille

le *Branle de Saint-Elme* et la *Course du cheval de Saint-Victor*; à Carcassonne, le *Roitelet*; à Toulouse, la *Malebeste*; à Pezenas, le *Poulain*; enfin, à Bayonne, la *Pamperruque*; à Châtillon, la *Bachelette*, et à Toul, l'*Enterrement de l'Alleluia*.

On peut le dire : un immense réseau de réjouissances publiques enveloppait la France ancienne. Nous n'avons esquissé, dans ce premier chapitre, que quelques points de ce côté très typique de notre histoire. Dans les suivants, nous passerons en revue les spectacles dont nos pères se montraient particulièrement friands.

CHAPITRE DEUXIÈME

Le Théâtre primitif.

Les Ménestrels. — Origine du Théâtre. — Les Entremets. — Les Tragédies latines. — Le Public privilégié. — Les Confrères de la Passion. — Les Mystères. — Proclamation publique. — La Mise en scène. — Les Animaux parlants. — La Représentation. — Le Public. — Le Théâtre. Intermèdes. — Les *Moralités*. — Un Scenario primitif. — Une *Sottie*. — Les Bazochiens. — La *Farce* du Badin qui a fait le coup. — L'origine de la censure — Imploration de Clément Marot.

Les ménestrels Jehan Bodel, d'Arras, Adam, de la Halle et Rutebœuf, contemporains de saint Louis, sont les auteurs les plus connus de petites pièces où l'on trouve déjà tous les éléments du théâtre et dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous; telles : une pastorale pleine de grâce et de fraîcheur : *Robin et Marion;* une farce : *le Jeu du Pèlerin;* deux drames

à spectacle : *le Miracle de Théophile* et le *Jeu de Saint-Nicolas;* enfin, deux pièces morales : *le Mariage ou le Jeu d'Adam* et *la Dispute du Croisé et du Decroisé.*

Avant la représentation, l'un des acteurs racontait la pièce. Ainsi, *le Jeu de Saint-Nicolas* est précédé d'un prologue conçu en ces termes :

« Seigneurs et dames, écoutez-nous : Nous voulons vous entretenir aujourd'hui de Saint-Nicolas, le confesseur, qui a fait tant de beaux miracles qui sont vrais... »

L'analyse de l'ouvrage suivait. Puis l'acteur terminait ainsi :

« ...Voilà, nobles seigneurs, le beau miracle qu'on lit dans la vie du saint dont, demain, se célèbre la fête ; nous allons vous la représenter ; tel est le sujet de notre jeu.

« Faites silence !

« Nous commençons. »

Dans le même temps, la mode fut aux *Entremets*, sorte de pantomimes ou actions théâtrales à machines, qui étaient le complément obligé des représentations organisées par les trouvères.

En 1237, aux noces de Robert, frère de saint Louis, on vit, pendant le repas, des ménétriers montés sur des bœufs caparaçonnés d'écarlate et un homme à cheval marcher sur une corde tendue. Mais ce n'était là que l'enfance de l'art : Pendant un festin dans la grande salle du Palais de justice, auquel assistèrent le roi Charles V et son oncle l'empereur Charles IV, on représenta un *Entremet* qui avait pour sujet la conquête de Jérusalem par Godefroy de Bouillon. On y voyait « un vaisseau peint de mille couleurs, ayant châtel devant et derrière, garni de tous ses agrès, lequel, au moyen de machines mises en jeu par des hommes placés dans son intérieur, partit du côté droit de la salle et vint à gauche, où était figurée Jérusalem avec ses tours, son temple et ses murailles couvertes de Sarrazins ; les chrétiens abordèrent, donnèrent l'assaut, et, après un combat, plantèrent leur bannière sur la plus haute tour ».

Aux noces de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York, on représenta les travaux d'Hercule : une baleine de soixante pieds de

longueur et d'une hauteur proportionnée fut ensuite amenée au milieu de la salle par deux géants ; de son gosier sortirent deux sirènes et douze chevaliers, qui dansèrent au son d'une musique guerrière exécutée dans le ventre du monstre. Après le divertissement, la baleine engloutit de nouveau toute la troupe ; puis elle s'en alla comme elle était venue.

A citer encore les *Entremets* qui accompagnèrent le festin offert à Marie d'Angleterre, femme de Louis XII, lors de son entrée à Paris. On y vit un phénix « qui se battait de ses ailes et allumait le feu pour s'y brûler », puis un Saint-Georges à cheval « qui conduisait une pucelle » ; les quatre fils Aymon venaient ensuite, sur un grand cheval. Enfin, il y eut un coq et un lièvre en une broche, qui joutaient l'un contre l'autre.

Faut-il parler de la mode très suivie qui fut aux tragédies latines, vers le milieu du XIIe siècle ? Ah ! quelles tragédies ! Et quel latin ! Dans l'une d'elles, Virgile, associé aux prophètes, vient avec eux à l'adoration du Messie, et

chante un long *benedicamus* rimé, par lequel finit la pièce.

Mais toutes ces productions n'avaient en elles que l'embryon du théâtre, quelque chose comme la *comédie de paravent,* à la portée de quelques délicats. On se figure ces représentations, dans les vieilles salles de pierre fouillée, avec des vitraux aux fenêtres, tamisant la lumière, bleue, rouge et jaune, de ce jaune qu'on n'a point retrouvé, sur une foule parée de velours et de tissus éclatants; « les galants, dessinant leurs formes dans leurs jaquettes de Bohême, avec des chausses collantes et des manches flottantes jusqu'à terre »; les femmes, mises au goût de la reyne de Bavière, femme du roy Charles sizième, à qui l'on donnait « le los d'avoir apporté en France les pompes et les gorgiasités pour bien habiller superbement et gorgiasement les dames ».

Le théâtre, ce délassement si français, n'existait-il donc point en ce temps-là, dans les classes populaire?

Eh! si, vraiment : Dans les *Mystères!*

Qu'était-ce qu'un *Mystère ?*

L'origine en remonte aux pèlerins.

Ces pieux vagabonds ne se réunissaient nulle part en plus grand nombre qu'à Saint-Maur-des-Fossés, près Vincennes, alors lieu favori des excursionistes parisiens. On sait que ces pèlerins vivaient exclusivement d'aumônes, et qu'ils étaient dans l'usage de solliciter la bienveillance publique en psalmodiant de longs cantiques sur la vie et la mort du Christ, le martyre et les miracles des saints. Un jour, ils eurent l'idée de profiter de leur réunion pour accomplir en corps ce qu'ils exécutaient isolément, et transformèrent en action dialoguée leurs interminables monodies.

Ainsi naquirent les *Mystères*, qu'on représenta, d'abord, dans les cathédrales, puis, sur les parvis, et enfin, sur les places publiques.

Le premier *mystère* qui nous soit parvenu est du XIe siècle. Il a pour auteurs lesdits pèlerins, qui fondèrent la *confrérie de la Passion*, à laquelle on accorda le monopole de ce genre de spectacle.

Le répertoire habituel des confrères comprenait principalement : le *mystère de Saint-Martin*, le *mystère de Saint-Crépin*, le *mystère de Sainte-Barbe*, le *mystère des Saints-Apôtres*, et surtout la grande *Trilogie de la Passion*, qui ne renfermait pas moins de 67,000 vers et passait en revue tout le Nouveau-Testament et une partie de l'Ancien.

Or, ce n'était point une petite aventure que la représentation d'un mystère. On le préparait de longue date; dès longtemps avant, on en parlait, à la veillée, sous le manteau de la grande cheminée, et sa proclamation, fièvreusement attendue, donnait lieu à un véritable cérémonial. On en a la preuve dans ce fragment extrait du *cry et proclamation publiques, pour jouer le mystère des* Actes des Apôtres, *en la ville de Paris, le seizième jour de décembre, l'an* 1540, *par le commandement du roy nostre sire, François* Ier *de ce nom, et monsieur le prévost de Paris.*

Dans le cortège qui fit l'annonce par la ville, on remarquait six trompettes royaux, le trom-

pette de la ville, le crieur juré, nombre de sergents et archers du prévôt de Paris, plus encore d'officiers, de sergents de ville, deux hommes commis pour faire la proclamation, les deux directeurs du mystère, rhétoriciens, l'un ecclésiastique et l'autre laïque, les quatre entrepreneurs du mystère, quatre commissaires au Châtelet, et un nombre infini de marchands et de bourgeois, tout ce monde à cheval.

A chaque carrefour on s'arrêtait, et le boniment commençait :

Venez, cité, ville, université,
Tout est cité, venez, gens héroïques,
Graves censeurs, magistrats, politiques,
Exercez-vous au jeu de vérité.
L'on y semoud poètes, orateurs,
Vrays précepteurs d'éloquence, amateurs,
Pour directeurs de si saincte entreprise,
Mercuriens et aussi chroniqueurs,
Riches rimeurs des barbares vainqueurs,
Et des erreurs de langue mal apprise.
L'heure est précise où se tiendra l'assise,
Là sera prise, au rapport des tragiques,
L'élection des plus experts scéniques,
En geste et voix au théâtre requise.

La Trilogie de la Passion fut représentée,

pour la première fois, en 1402, à l'hôpital de la Trinité, près la porte Saint-Denis. On y faisait paraître « des choses étranges et pleines d'admiration ». Ici, Jésus-Christ se rendait invisible; ailleurs, il se transfigurait sur la montagne de Thabor... L'éclipse, le tremblement de terre, le brisement des pierres et les autres miracles advenus d'après la légende, à la mort du Christ, y furent représentés.

Une véritable mise en scène accompagnait ce genre de spectacles. Voici comment l'auteur du *Mystère de la Résurrection* recommande de représenter le paradis :

« Paradis terrestre doit être faict de papier au-dedans, duquel doit avoir branches d'arbres, les uns fleuris, les autres chargés de fruitz de plusieurs espèces, comme cerises, poires, pommes, figues, raisins et telles choses artificiellement faites, et d'autres branches vertes de beau may et des rosiers, dont les roses et les fluers doivent excéder la hauteur des carneaux (créneaux), et doivent estre de fraiz coupez et mis en vaisseaux plains d'eau pour les tenir plus freschement. »

Le paradis devait, en outre, avoir des dimensions très étendues. Il contenait un orgue, quelquefois un orchestre de musiciens cachés derrière les acteurs, et neuf ordres d'anges rangés circulairement autour du trône du Père-Éternel.

Quand le texte l'exigeait, on faisait parler les animaux qui figuraient dans l'action, mais en leur choisissant des monosyllabes en rapport avec leur accentuation habituelle, — tel ce passage du *mystère de la Nativité :*

UN COQ, d'une voix claire et brève.

Christus natus est !

UN BŒUF, mugissant.

U... bi !

UN AGNEAU, bêlant.

Bée... thleem.

UN ANE, brayant.

Iamus (pour *Ea... mus*).

Le cadre de ces représentations primitives n'est pas moins curieux.

Lors de la représentation du *Mystère de l'Incarnation et de la Nativité*, pendant les fêtes de

Noël de l'an 1474, « estaient les *establies* assises en la partie septentrionale ou neuf marchié, depuis l'Hostel de la *Hache couronnée* jusqu'en l'hostel où pend l'enseigne de l'*Ange*. Estoit vers orient, paradis terrestre... » Vient ensuite l'indication de vingt-deux scènes différentes, dont la dernière, représentant l'enfer, se trouvait à l'extrémité occidentale.

Pour la commodité des spectateurs, des écriteaux attachés au-dessus de chaque échafaud, les instruisaient des localités qu'ils contenaient. C'est ainsi que dans le prologue, l'acteur s'adressant aux spectateurs :

Présent des lieux vous les pourrez connoistre
Par l'escript tel que dessus voyez estre.

Ce *Mystère* dura deux jours, comme on peut le voir par ces vers de l'épilogue de la première journée :

Cy finons pour ceste journée;
Demain sera à fin menée
La matière parfaictement.

Mais ce n'est point à Paris, dit Morice, auteur d'un très curieux *Essai sur la mise en scène*, ce n'est point à Paris qu'il faut, pour s'en former une juste idée, étudier la mise en scène des mystères. Là, les confréries n'eurent jamais qu'un théâtre circonscrit, une scène rétrécie. C'est à ces représentations magnifiques, exécutées dans les principales villes de province, et qui, nécessitant parfois des années entières de préparatifs, rassemblaient les populations de toute une contrée; c'est là qu'il faut se transporter en idée pour saisir dans tout son développement la vaste machination de cet étrange spectacle. Là, la scène, assise dans une plaine, sur une place publique, à l'extrémité d'une rue spacieuse, s'étendait *ad libitum* en hauteur et en largeur, suivant la multiplicité des lieux où devait se passer l'action. Là, tout endroit d'où l'on pouvait apercevoir le théâtre était propre à recevoir des spectateurs. Une enceinte réservée, garnie de bancs, ou de sièges que chacun se faisait apporter, rassemblait l'élite de la contrée; au delà, la terre jonchée de paille et de feuilles,

les fenêtres tapissées, l'intervalle des pignons aigus, regorgeaient de spectateurs.

Voilà pour le côté du public. La scène n'est pas moins intéressante : on devait, en effet, y représenter à la fois une foule de lieux divers, paradis, enfer, temples, habitations, palais, chaumières, places publiques, campagnes et déserts. « Le moyen le plus simple de réaliser ce cadre dramatique, c'était de disposer toutes ces décorations sur une seule ligne, comme les tableaux divers composant une galerie. Mais les proportions démesurées de cette forme de théâtre et la nécessité, pour l'intérêt du sujet aussi bien que pour la commodité des spectateurs, de concentrer l'action dans l'espace le plus restreint possible, firent que, généralement, on adopta la division par étages de galeries superposées, en retraite les unes des autres, ou perpendiculaires, s'élevant à une grande hauteur. Chaque étage était affecté à une ville ou à une province, telle que Rome, Jérusalem, la Judée, et se subdivisait au moyen de cloisons, en un plus ou moins grand nombre de scènes partielles

qui représentaient les diverses localités, telles, par exemple, que le temple, le prétoire, le palais d'Hérode, etc. Qu'on se figure une maison, haute de cinq à six étages, subdivisée en un grand nombre de pièces, et dont la façade, totalement enlevée, laisse voir du haut en bas tout l'intérieur diversement décoré, on aura une idée exacte de la forme de théâtre que nous venons de décrire. »

Naturellement, au cours de ces représentations, il y avait des *pauses*, qui se passaient soit en musique, soit en parades ; et au milieu du spectacle une grande pause pour aller dîner. Il y en avait aussi qui n'étaient que des suspensions de l'action, et qui, probablement ménagées pour donner quelque relâche aux acteurs principaux, étaient remplis par des intermèdes plaisants. Tantôt ce sont des argotiers qui disputent, des aveugles, des niais; souvent aussi ce sont des scènes infernales, des branles dansés par des diables. « *Hic saltus loquitur* (ici commencent les bélistres) » disait le programme.

Les *Mystères* commencent à disparaître dans

le xve siècle ; ils furent formellement interdits à partir de 1545, à cause du mélange de plus en plus inconvenant de religion et de bouffonnerie qu'ils offraient aux spectateurs.

Alors la parole fut aux *Moralités*.

L'analyse sommaire d'une de ces pièces en résumera l'esprit.

Quatre joyeux compères, Sans-Eau, Mangetout, Lasoif et Bois-à-vous, sont invités à dîner par Banquet, « gros et gras amphitryon » ; plusieurs dames sont de la partie, entre autres Gourmandise et Friandise. On se met à table ; tout va bien d'abord ; mais voilà qu'au beau milieu du festin, la salle est envahie par Lacolique, Lagoutte, Esquinancie, Hydropisie, etc., etc., lesquels sautent à la gorge et aux jambes des convives. Le plus grand nombre reste sur le carreau. Quelques-uns trouvent un refuge dans les bras de Sobriété, qui appelle Remède à son secours. Quant à Gros-Banquet, l'amphitryon, Expérience le condamne à mort, et ce sera Ladiète qui l'exécutera.

Telle était la *Moralité*, qui fit bientôt place

à la *Farce* et à la *Sottie*, plus mouvementées et mieux proportionnées, au point de vue scénique.

Les *Sotties* avaient pour auteurs et pour acteurs les *Enfants Sans-Souci*, qui donnaient leurs représentations sur les places publiques, à l'exemple des confrères de la Passion.

Le scénario suivant donnera une idée de la tolérance qui présidait à ce genre de spectacle.

Huit personnages prennent par à l'action :

LE MONDE

ABUS	SOT CORROMPU
SOT DISSOLU	SOT TROMPEUR
SOT GLORIEUX	SOT IGNORANT

SOTTE FOLLE

Au début de l'action, le *Monde* se plaint de ce que sa puissance diminue chaque jour, *Abus* qui a écouté ses lamentations, lui donne le conseil de suivre dorénavant *Plaisance mondaine*, et lui dit qu'il s'en trouvera bien. Il l'invite en même temps à tâcher de dormir.

— Vous me semblez fatigué, lui dit-il d'un air patelin ! Dans le repos vous retrouverez les forces qui vous manquent.

— Mais, qui prendra soin de mes affaires, si je me livre au sommeil ?

— Soyez sans inquiétude, je veillerai à votre place.

Le *Monde* se laisse persuader et s'endort. Aussitôt *Abus* appelle *Sot dissolu*, *Sot glorieux*. *Sot corrompu*, *Sot trompeur*, *Sot ignorant* et *Sotte folle*. Cette joyeuse bande entre en poussant des exclamations de joie, et *Sot dissolu*, dès qu'il aperçoit *Abus*, adresse à ses compagnons ces paroles :

Ribleurs, chasseurs, joueurs, gormens,
Et autres gens pleins de tormens,
Seigneurs dissolus, apostates,
Ivrognes, napleuz, à grand hastes
Venez, car votre prince est né.

Sotte folle, après avoir examiné le *Monde*, qui dort, demande à *Abus* quel est cet homme-là. Il lui répond que c'est le *Vieux Monde*.

Sotte folle propose alors de le tondre, pour passer un moment agréable. Cette proposition est acceptée et exécutée sans tarder.

Ils réveillent alors le *Monde* et le chassent, en déclarant que jamais tête tondue ne fut plus laide. Alors on entreprend de construire un *Nouveau Monde*, qu'*Abus* propose d'établir sur *Confusion*, qu'on affermira sur les piliers que chacun désignera à sa fantaisie.

Sot dissolu se présente le premier, et dit :

> Ne suis-je pas le sot d'église?
> Or sus, qu'on fasse mon pilier.

On essaie de placer pour pilier du clergé *Dévotion;* mais, comme il ne peut convenir, on y substitue *Hypocrisie*, qui s'ajuste à merveille. *Sot glorieux* veut placer à côté *Chasteté*, mais alors *Sotte folle* lui dit :

> Que chasteté et gens d'Église
> Ne se cognoissent nullement.

Chasteté est donc remplacée par *Ribaudise*,

sur la présentation de *Sot glorieux*, et *Sotte folle* ajoute :

> C'est le vrai armet de l'Église.
> Par Saint-Jean! ah! tu es bon homme!

On continue le pilier du clergé, et, pour achever la pyramide, on y place encore *Apostasie*, *Lubricité*, *Simonie* et *Irrégularité*.

Les autres piliers s'élèvent de la même manière et avec les mêmes plaisanteries. Le roi lui-même n'est pas à l'abri des traits mordants des Enfants-sans-souci; c'est ainsi que lorsqu'on élève le second pilier, on y place *Avarice* au lieu de *Générosité*, pour faire pièce à Louis XII, bien que ce roi fût présent à la représentation.

Lorsque le *Nouveau Monde* est entièrement construit, les *Sots* se disputent et finissent par en venir aux mains. Dans la bagarre, l'édifice s'écroule. Alors le *Vieux Monde* reparaît et la pièce finit par une longue dissertation morale sur le sort des *Sots*.

Voilà pour la *Sottie*. La *Farce* n'était pas moins railleuse.

Celle-ci avait pour parrains les clercs de la Basoche, auxquels on était déjà redevable des spectacles précédents.

On désignait sous le nom de Basoche — de *Basilica*, salle d'audience — la corporation des Clers du Palais. Cette Société jouissait de privilèges fort étendus, qui lui avaient été conférés par Philippe le Bel. Les *Bazochiens* avaient une juridiction spéciale; leur *roi* portait une toque semblable à celle du roi de France, il avait son chancelier, ses maîtres de requête, son procureur général; de plus, la Basoche avait son drapeau et une cocarde tricolore : les couleurs de la corporation étaient le jaune et le bleu, auxquelles chaque capitaine ajoutait une couleur spéciale qui servait de ralliement à la compagnie. A certains jours de l'année, les Basochiens organisaient de superbes revues; ils formaient des cortèges marchant au son des tambours et des trompettes; ils allaient ainsi faire des plantations d'arbres,

et donnaient des représentations théâtrales.

Au hasard, quelques titres des *Farces* les plus connues :

Farce nouvelle, contenant le débat d'un jeune homme et d'un beau gendarme, par devant le dieu Cupidon, pour une fille fort plaisante et récréative.

Farce joyeuse et récréative d'une femme qui demande des arrérages à son mari.

Farce joyeuse et récréative du Badin qui a fait le coup.

Cette *Farce* commence ainsi :

Il estoyt une fillette
Coincte et joliette,
Qui voulait scavoir le jeu d'Amours...

Le badin fait des propositions déshonnêtes à la chambrière, mais celle-ci refuse, non par vertu, mais par crainte que la chose soit découverte par sa maîtresse.

.....Mais sy récité
Estoit, mon maistre, à ma maistresse
Vous congnoissez qu'en ma vieillesse
A jamais seroys diffamée.

A quoi le badin répond :

Testoy, testoy : ta renomée
Te sera gardée, par ma foi!
Touche-la ; je te faictz octroy
De te donner ung chaperon.

La chambrière se laisse vaincre par cette promesse.

Et, grâce à la licence qui accompagnait alors les représentations théâtrales, le public ne tarde pas à se convaincre que le Badin a fait le coup. C'était là la partie « récréative » du spectacle.

Comme nous l'avons dit, la foule ne tarda point à délaisser les *Mystères* pour ces spectacles de joyeuse allure, lesquels comptèrent de

nombreux souverains parmi leurs protecteurs.

Louis XII, notamment, leur fut particulièrement favorable. Il autorisa les clercs à donner leurs représentations sur la vaste table de marbre qui se trouvait dans la salle du Palais, et, de plus, il leur permit de diriger leurs satires « contre les abus qui se commettoit, tant à sa cour comme en tout son royaume, pensant par là apprendre et savoir beaucoup de choses, lesquelles autrement il lui étoit impossible d'apprendre ».

On a vu, par la *Sottie* précitée, que cette autorisation fut largement mise à profit, puisque Louis XII fut lui-même visé par la malice des basochiens. Mais ce souverain ne fit que s'en amuser : « Laissez-les faire, dit-il, j'aime mieux les voir rire de mon économie que pleurer de mes profusions. » Il disait aussi : « Je leur donne toute liberté pourvu qu'ils respectent l'honneur des dames. »

Par contre, François Ier se montra moins tolérant. Dès le début de son règne, les *Farces* et les *Sotties*, jugées trop hardies, furent pour-

suivies impitoyablement. Défense fut faite aux basochiens de parler dans leurs pièces *des princes et princesses* de la cour et « de faire monstration de spectacle ni écriteaux taxans ou notans quelques personnes que ce soit, sous peine de prison et de bannissement ».

Clément Marot, qui avait fait partie de la corporation, intercéda pour elle auprès du roi :

Pour implorer votre digne puissance,
Devers vous, syre, en toute obéissance,
Bazochiens à ce coup sont venuz
Vous supplier d'ouïr par le menuz
Les points et traits de notre comédie ;
Et, s'il y a rien qui pique ou mesdie,
A vostre gré l'aigreur adoucirons.

Ce fut en vain. Voyant que les ordonnances restaient sans effets et que les comédiens parvenaient toujours, par leurs subterfuges, à les éluder, le Parlement prit une mesure décisive : le 22 janvier 1538, il rendit un arrêt par lequel on exigeait que les *Bazochiens* et les *Enfants-sans-souci* « soumissent à la cour leurs pièces manuscrites quinze jours avant la

représentation, et supprimâssent en jouant les passages rayés, sous peine de prison et de punition corporelle. »

Mais, en dépit de ces mesures répressives, les clercs de la basoche et les Enfants-sans-souci conservèrent leurs représentations jusqu'aux premières années du dix-septième siècle, époque à laquelle ils passèrent la main aux entrepreneurs de spectacle forains, dont nous parlerons en temps voulu.

CHAPITRE TROISIÈME

Entrées d'Isabeau de Bavière et de Marie d'Angleterre.

Entrée d'Isabeau de Bavière : — Le cortège. — L'itinéraire et ses surprises. — Les anges de la porte Saint-Denis et de la fontaine du Ponceau. — Le pas du roi Saladin. — La couronne d'or. — Au Châtelet. — Le lit de justice. — L'engigneur des tours Notre-Dame. — Le roi, roué de coups, dans la foule. — Les présents de la ville de Paris. — L'épilogue de la fête. — Entrée de Marie d'Angleterre : — La petite reine. — Le navire d'argent. — Le jardin des roses. — Les pucelles de la Porte-aux-Peintres. — Le roi David et la reine de Saba. — Le vergier de France. — Tableaux vivants. — Dame Justice. — Notre mère l'Université. — Le *Te Deum*.

De tout temps le peuple a compté parmi ses plus grands plaisirs celui de voir passer ceux qui le gouvernent.

Plus la pompe qui les accompagne est fastueuse, plus il se montre satisfait. Aussi n'est-il

pas de spectacle qui ait plus passionné nos pères que celui de l'entrée des rois et des reines dans leur bonne ville de Paris.

Il faut dire que dans ces occasions, on ne comptait ni de l'un ni de l'autre côté, les souverains ne regardant à aucune dépense, si excessive qu'elle parût, et le contribuable ne se plaignant point de ce qu'il lui en coûterait, pourvu qu'on lui en donnât pour son argent.

Parmi les plus remarquables spectacles de ce genre, il convient de citer l'entrée d'Isabeau de Bavière. La description en a été faite par Froissart.

La reine, accompagnée des duchesses de Berry, de Bourgogne, de Touraine, de Bars, et d'autres dames et demoiselles, vint à cheval de Saint-Denis. Douze cents bourgeois de la ville formaient la haie, à cheval, vêtus d'un parement de gonne de baudequin, — c'était un tissu fait de fil d'or et de soie. A la porte Saint-Denis, la reine et les dames de sa suite montèrent en litière, « après avoir aperçu un ciel tout estellé (tout étoilé) et en dedans de jeunes enfans,

appareillés et mis en ordonnance d'anges, qui chantoient moult mélodieusement et doucement. »

Alors le cortège s'avança, fendant la foule qui encombrait la rue Saint-Denis, toute couverte d'un drap de fin azur semé de fleurs de lis d'or. Les piliers qui environnaient la fontaine étaient armoriés des armes des plus hauts seigneurs de France. Là étaient groupées des jeunes filles « magnifiquement vêtues et qui portoient sur leur chef chapeaux d'or, bons et riches ». Elles aussi chantaient très mélodieusement « de douces choses à ouïr ; en leurs mains elles tenoient hanap d'or et coupe d'or et offroient à boire à qui vouloit ».

Au moulin de la Trinité s'élevait un échafaud où l'on exécuta le *pas du roi Saladin*. Des guerriers chrétiens et infidèles s'y livrèrent, en outre, à quelques passes d'armes devant un groupe qui représentait le roi et ses douze pairs.

Après un coup d'œil donné à ce spectacle, la reine continua son chemin et arriva à la seconde porte Saint-Denis, qu'on appelait communément la porte aux Peintres, d'où descendirent

deux anges tenant à la main une très riche couronne d'or garnie de pierres précieuses qu'ils mirent sur la tête de la reine en chantant :

Dame enclose entre fleurs de lys
Roine estes vous de Paris,
De France et de tout le pays,
Nous en rallons en paradis.

A la porte du Châtelet de Paris, la reine trouva un châtel « ouvré et charpenté de bois et de guérites; faites aussi fortes que pour durer quarante ans, et là avoit à chacun des créneaux un homme d'armes armé de toutes pièces, et sur le châtel un lit paré et ordonné, et courtiné aussi richement de toutes choses comme pour la chambre du roi. Et étoit appelé ce lit, Lit de Justice ; et là, en ce lit, par personnage et par figure, gissoit Madame Saint-Anne ». Un cerf blanc gardait ce Lit de Justice et paraissait le défendre contre un lion menaçant.

Après une nouvelle halte à ce point, le cortège se remit en route par le grand pont de Paris qui était tout au long couvert et estellé de blanc

et de vert cendal, — c'était une étoffe de soie fort estimée. Puis la reine entra, seule, à Notre-Dame.

Quand elle en sortit, la nuit était venue. Plus de cent cierges répandaient une lueur fauve sur la litière de la reine. C'est à ce moment qu'un hardi personnage, un maître-engigneur (ingénieur), dont le souvenir est demeuré légendaire, descendit du haut des tours Notre-Dame, porté sur une chaise qui était mue par une machine de son invention. La corde sur laquelle glissait cet appareil « comprenoit moult loin et par-dessus les maisons, et s'envenoit tout haut et étoit attachée sur la plus haute maison du pont Saint-Michel, et ainsi comme la roine et les autres dames passoient et étoient en la grand'rue Nostre-Dame, cil maistre, pour ce qu'il étoit tard, portant deux cierges ardens en ses mains, issit hors de son eschaffaud, lequel étoit fait sur la haute tour Nostre-Dame, et s'assit sur celle; et tout chantant, sur la corde, il s'en vint au long de la grand'rue dont cils et celles qui le veioent, s'émerveilloient comment se pouvoit faire; et

cil toujours portant les deux cierges allumés, lesquels on pouvait voir tout au long de Paris et au dehors de Paris deux ou trois lieues loin, moult fit d'appertises: tant que la légèreté de lui et de ses œuvres furent moult prisées. »

On a pu remarquer que le roi ne figurait pas dans le cortège. L'étiquette à cette époque ne permettait point aux souverains de se rendre au-devant des reines.

Mais si Charles VI se montrait observateur fidèle de l'étiquette, quand on avait les yeux fixés sur sa personne, il ne lui déplaisait point de lui faire faux bond, lorsqu'il était certain de n'être point observé. C'est ce qui arriva, pendant l'entrée de la reine, où, grisé par le son des cloches et les bruits de la liesse populaire qui arrivaient jusqu'à lui, il lui prit une envie folle, en attendant l'heure de paraître, de se mêler à la foule, pour prendre sa part du spectacle, incognito. Il s'en ouvrit à un de ses familiers, qui s'empressa de favoriser son désir.

« Au roi fut rapporté, est-il dit, qu'on fesoit les dites préparations; et dit à Savoisy, qui

étoit un de ceux qui étoient le plus près de lui : « Savoisy, je te prie que tu montes sur mon » bon cheval, et je monterai derrière toi ; et » nous habillons tellement qu'on ne nous con- » noisse point ; et allons voir l'entrée de ma » femme. » Si fit Savoisy et si monta sur un fort cheval, le roi derrière lui, et ainsi s'en allèrent par la ville et se avancèrent pour venir au Chastelet à l'heure que la roine passoit, et se bouta Savoisy le plus près qu'il put. Et y avoit foison de sergens de tous côtés à grosses boulaies, lesquels pour défendre la presse, frappoient d'un côté et d'autre de leurs boulaies, et bien fort. Et s'efforçoient toujours d'avancer le roi et Savoisy, et les sergens qui ne connaissoient ni le roi ni Savoisy frappoient de leurs boulaies sur eux, et en eut le roi plusieurs cous et horions sur les épaules pour bien assez. Et au soir, en la présence des dames et damoiselles fut la chose sue et récitée, et s'en commença-t'on bien à farcer, et le roi même se farçoit des horions qu'il avoit reçus. »

Le festin et la fête qui suivit eurent lieu au

Palais-Royal — le Palais de Justice actuel. Puis on se rendit par eau, à la lueur des flambeaux, à l'hôtel Saint-Pol, résidence favorite du roi.

Le lendemain, les bourgeois furent admis à l'honneur d'offrir eux-mêmes les présents de la Ville à Leurs Majestés.

— Très cher sir et noble Roy, dirent-ils, vos bourgeois de Paris vous présentent au joyeux avènement de votre règne tous ces joyaux qui sont sur cette litière.

— Grand merci, bonnes gens, ils sont beaux et riches, répondit le roi.

Et ce fut tout.

Les bourgeois se retirèrent, après force génuflexions, ravis d'avoir pu contempler les traits augustes de Leurs Majestés.

Quand ils furent partis, le roi, qui, en leur présence, avait observé une attitude assez digne, dit à la reine :

— Allons voir de plus près les présens quels ils sont.

Or, ceux-ci n'étaint point à dédaigner, car ils

se composaient de quatre pots d'or, de quatre trempoirs et de six plats du même métal, le tout pesant cent cinquante marks.

Mais ils furent trouvés misérables. La reine entra, dit-on, dans une grande colère à propos de la ladrerie de ses nouveaux sujets. Aussi dès le lendemain promulgua-t-on de nouveaux impôts.

La façon dont on s'y prit pour annoncer au peuple cette fâcheuse nouvelle mérite d'être relatée. Elle forme l'épilogue bien typique des réjouissances de l'avant-veille. Un crieur arrive aux Halles; on s'attroupe : « Bonne récompense... », dit-il, comme s'il allait annoncer un objet perdu. Soudain, il déclare en deux mots que le lendemain on percevra double droit, et s'enfuit à bride abattue, dans la crainte d'être assommé.

Après l'entrée d'Isabeau de Bavière, celle de Marie d'Angleterre, seconde femme de Louis XII, est celle qui a laissé les plus vivaces souvenirs dans la chronique festoyante du Vieux-Paris. Aussi bien, le mariage du vieux

roi — il avait 72 ans — avec la sœur d'Henri VIII, assurait la paix, au lendemain des désastres de Navarre et de Térouanne. De plus, la nouvelle reine rayonnait de jeunesse et d'éclat, ce qui n'a jamais gâté rien, en France : elle avait seize ans, la pauvre, et sa beauté était telle que le duc de Valois lui-même oublia un instant, dit-on, que cette toute gracieuse souveraine pouvait lui ravir son trône.

Quoi qu'il en soit, voici, d'après un témoin oculaire, le cérémonial qui fut observé à son entrée :

La reine était assise « en une litière somptueusement et richement acoustrée et vestue d'une robe d'or couverte et brodée de pierrerie et de fines pierres précieuses en ses dois, ung carcan au col, que homme vivant ne scaurait nombrer ne priser. »

A l'entrée de la ville, la reine fut reçue par les échevins et les bourgeois de Paris, qui se relayèrent pour porter au-dessus de sa tête un ciel de drap d'or broché, semé de fleurs de lys et de roses vermeilles.

Le cortège s'avança solennellement, et au milieu d'une indescriptible joie, par les rues tendues de riches broderies et de tapisseries aux couleurs voyantes.

Sur tout son parcours, des surprises avaient été préparées qui ravirent d'aise la jeune souveraine. Ce fut d'abord un grand navire d'argent, emblême légendaire de la ville de Paris, « dedans lequel le roi Bacchus tenant un beau raisin dénotant plante de vins, et une reine tenant une gerbe dénotant plante de blés, et aux trois mâts dudit navire, au plus haut, étoient trois grosses hunes dans lesquelles étoient trois personnages, tenant chacun un grand écusson et celui du milieu un écusson de France, et aux quatre bouts de la mer qui le portoit étoient quatre grands monstres soufflant, dénotant les quatre vents nommés Subsolamus, Auster, Boreaus et Zephyrus, et dedans ledit navire étoient matelots et autres personnages, lesquels chantoient mélodieusement, et aux deux bouts dudit navire étoient les armes de l'hôtel de ladite ville. »

A la fontaine du Ponceau, il y avait un jardin orné de lis et de roses vermeilles, et « dedans ledit jardin étaient trois jeunes pucelles nommées l'une Beauté, Lyesse et Prospérité. »

A la porte aux Peintres se trouvaient cinq autres pucelles. « C'est assavoir France, Paix, Amitié, Confédération et Angleterre. » A l'arrivée du cortège, le roi David parut parmi ces filles, les plus belles qu'on eût trouvées, et qui étaient nues. Il donnait la main à la reine de Saba, « laquelle reyne portait la Paix à baiser au roy, lequel la remerciait humblement. »

Cette allusion n'était point la seule qui figurât au programme décoratif de cette entrée mémorable. Devant Saint-Innocent, l'on avait représenté, dans des proportions gigantesques, Dieu le Père, rapprochant un lys et une rose vermeille, « dedans laquelle était une jeune reyne nommée Franc-Vergier montant au trône d'honneur. » De même, en avant du Palais, se trouvait un jardin planté de lys et de roses, qu'un écriteau spécifiait : le Vergier de France, et de ce jardin s'échappèrent, à l'approche de

la reine, des oiseaux en si grand nombre que le ciel en fut obscurci.

Si l'on ajoute à tous les divertissements qui précèdent les représentations de tableaux vivants, organisés à chaque carrefour, on aura l'idée de la diversité qui présidait à la mise en scène de cette entrée. Or, ces représentations ne composaient pas la moins curieuse partie du spectacle. Elles tenaient tantôt de l'ordre religieux, tantôt de l'ordre profane, et parfois des deux à la fois, de telle sorte qu'on pouvait voir, sur une même place, des sirènes toutes nues, fredonnant des *bergerettes*, à deux pas d'un théâtre où le Christ expirait entre les deux larrons.

Et à chaque échafaud, la litière royale s'arrêtait pour jouir de la représentation, autant que pour rendre hommage à l'initiative privée des habitants qui en étaient les organisateurs. Aussi le cortège n'avançait-il que lentement, pour la plus grande joie du peuple, qui ne pouvait se lasser de contempler la jeune reine. Puis ce fut le tour des hautes corporations. Au Châtelet,

par un mélange d'allégorie et de réalité qui présidait à l'ensemble de la fête, Dame-Justice descendait entourée des douze pairs de France, qu'accompagnaient les magistrats des diverses cours. Devant Sainte-Geneviève-des Ardents, dans la Cité, « trouva ladite Dame Notre Mère l'Université, lesdits docteurs ayant leurs habits fourrés en belle et honorable ordonnance. » Enfin, sur le parvis, se tenaient les corps de métiers et les délégations marchandes.

Le *Te Deum* fut chanté, selon l'usage, en grande pompe à Notre-Dame. Puis la reine « s'en retourna sur sa litière et s'en alla souper au palais du Roy nostre sire. »

Les bourgeois firent de même. La journée avait été fournie. Ils avaient grand besoin de réfection.

CHAPITRE QUATRIÈME

Entrées d'Henri II et de Charles IX.

L'Allégorie.— Francus. — Les quatre Etats. — La voie triomphale. — Les monuments décoratits. — La Minerve lactée. — Entrée de Charles IX : — La Renaissance dans la rue. — Les décorations de Bernard Palissy. — La statue du Dieu Hyménée. — Les arcs du pont Notre-Dame. — La bourgeoisie parisienne. — Le cortège. — Les ordres mendiants. — Le clergé. — L'Université. — Le corps de ville. — Les arquebusiers, archers, arbalétriers. — Les Enfants de la Ville. — Les quartiniers et maîtres de la marchandise. — Les chevaliers du guet. — Le prévôt de Paris et sa maison. — Messieurs de la Justice. — La Maison du roi. — Le Scel royal. — Le chancelier. — Le grand prévost de France. — Les Chevau-légers et les Guides. — La maison du duc d'Alençon. — Le groupe royal. — Le roi et sa suite..... — Le roi au palais.

De même que les entrées d'Isabeau de Bavière et de Marie d'Angleterre personnifient le moyen âge, de même celles d'Henri II et de Charles IX marquent d'un stygmate bien caractérisé l'époque de la Renaissance.

Les *Mystères* ont cédé le pas à l'*Allégorie*. Les arts et la poésie président aux décorations. La mythologie et le symbolisme font les frais de tous les ornements. C'est le temps où l'on imprime très sérieusement que François Ier descend en droite ligne de Francus, fils d'Hector.

Ce Francus, on le retrouve surmontant l'arc de triomphe élevé à la porte Saint-Denis, lors de l'entrée d'Henri II. « Y avoit un Roy eslevé représentant le feu Roy de France, dit un auteur satyrique du temps, et à l'entour de luy quatre effigies représentant les Estats de l'Eglise, de Noblesse, de Justice et Labour, qui tenoient chacun un fil d'archal sortant de la bouche du Roy, qui a été interprété *que le Roy mangeoit les quatre Estats.* »

De plus, on pouvait lire au fronton du même monument ce quatrain, qui établit le passage de l'un à l'autre règne :

Par ma doulce éloquence et royale bonté
Chacun prenoit plaisir à m'honorer et suivre ;
Chacun voyoit aussi mon successeur m'ensuivre,
L'honore et suit, contraint de franche volunté.

Quant au chemin parcouru, il est le même. Les rois de France entrent à Paris par le chemin par lequel ils le quittent pour retourner à Saint-Denis. La rue du même nom, les Halles, le Châtelet, forment la voie triomphale, qui, aux jours de deuil, se transforme en chemin funèbre.

Mais ne nous occupons que de la première. Partout des tapisseries, partout des fleurs. Devant Saint-Jacques-l'Hôpital se dresse un arc de triomphe d'ordre corinthien, surmonté d'une *Gallia* couronnée de trois tours, représentant l'Aquitaine, la Belgique et la Celtique. Devant l'église du Saint-Sépulcre, un rhinocéros supporte une pyramide de soixante-dix pieds de haut, au sommet de laquelle figure une France armée à l'antique. Enfin, devant le Châtelet, on a élevé un portique, sous lequel on aperçoit une statue allégorique de Lutèce, avec l'inscription : — *Lutetia nova Pandora* — Lutèce nouvelle Pandore !

A l'entrée du Palais, nouvel arc de triomphe. En avant se dresse une Minerve « tant exquise

en sa forme que si elle eût été telle en Ida le berger phrygien n'eût pas adjugé la pomme d'or à Venus. » De sa main droite la déesse présentait des fruits, de l'autre « elle espreignait sa mamelle d'où sortait du lait signifiant la douceur qui provient des bonnes lettres. » Sur le couronnement, deux nymphes tenaient un amas de fleurs suspendues au-dessus des armes de France.

Voilà pour l'entrée d'Henri II.

Celle de Charles IX est plus caractéristique encore. On l'a intitulée non sans raison « la Renaissance dans la rue, » et de fait, jamais il n'y eut un étalage aussi complet des hardiesses ornementales qui spécifient cette époque.

Un seul nom donnera la mesure des effets obtenus. Bernard Palissy, le grand Bernard Palissy, avait été chargé de la partie décorative de la fête. On se figure avec quel empressement il mit son imagination fantaisiste au service des travaux qui lui étaient commandés.

La porte Saint-Denis, suivant un contemporain, « ressemblait bien fort le naturel, à cause

des herbes, limaces et lezards entremeslez dont le spectateur était en singulière admiration. » Il en était de même de la fontaine du Ponceau et de la porte aux Peintres. Puis, proche la fontaine des Innocents, se dressait la statue du dieu Hyménée, couronnée de marjolaines et de myrtes, et « embelli d'une petite barbe follette crespelée et longs cheveux » Il élevait dans sa main droite un flambeau, tandis que quatre autres cierges brûlaient autour de lui, « pour ce que le nombre cinq est dédié à ce Dieu ».

Enfin, deux arcs de triomphe rustiques, œuvres du même, avaient été construits à chaque extrémité du pont Notre-Dame. Sur le couronnement de l'un d'eux, on avait placé le vaisseau symbolique de la Ville de Paris, et de chaque côté, comme apports de la corniche, on admirait deux statues, « l'une d'un vieil homme chenu aïant longue barbe couronnée de roseaux et de joncs ; et l'autre d'une femme aïant grands cheveux, s'appuïant l'un et l'autre sur une cruche jectant eau en abondance, pour représenter les fleuves de Marne et de Seine, à l'endroict de

laquelle eau respendue, estoient force petits arbrisseaux et quantité de mousse, entremeslés avec plusieurs petits lézards et limax gravissans».

Quel triomphe pour le roi que cette journée; mais aussi quel triomphe pour le grand artiste! Combien il était payé de ses quinze années de déboires et de misères! Aussi bien, il représentait, lui, l'artisan parvenu, le peuple admis pour la première fois à jouer un rôle prépondérant dans la cérémonie triomphale. De spectateur, le peuple était devenu acteur, et pour ses débuts, il s'affirmait, traitant de luxe à luxe et de puissance à puissance avec la cour, jusque-là seule privilégiée du faste et de l'apparat.

Veut-on se rendre compte de ce qu'était la bourgeoisie de Paris en ce temps-là? Le récit qu'on va lire nous la montre sous un jour de magnificence, en même temps qu'il nous donne une idée des splendeurs déployées dans le cortège qui défila devant le roi, placé sur un échafaud en avant de l'hospice de Saint-Ladre, — à l'endroit où se trouve actuellement Saint-Lazare.

« Sitôt que Sa Majesté y fut arrivée, commencèrent à marcher au devant les quatre ordres mendiennes qui sont les Cordeliers, Carmes, Augustins et Jacobins : et après eux toutes les autres Eglises et Paroisses, vestuz de leurs surplis, marchant tous à pied en ordre de dévotion et humilité.

« L'Université de Paris suivait après à pied avec bon nombre d'hommes de chacune des facultés d'icelle, accompagnés des Lecteurs du Roy tant ès lettres hébraïques, grecques, latines, mathématiques, que autres parties de philosophie, vestuz de leurs chappes, et habitz acoustumez, suivis du Recteur portant robe d'escarlate et chaperon de menu verd, aiant ses douze bedeaux devant Eux portants masses d'argent doré. Après lequel estoient les procureurs et messagers des nations qui estoit une belle chose à voir, vu le grand nombre d'hommes doctes en toutes langues et sciences remarquez en cette compagnie.

« Ceux-là passez vint le corps de la ville en l'ordre d'esquipage qui s'ensuit. C'est à sçavoir

de dix-huict cens hommes de pied choisis de tous les métiers, conduicts par leurs cappitaines, lieutenans, et enseignes, dont furent faicts trois bandes, avant-garde, bataille et arrièregarde, tous habillez des couleurs du Roy, tous armés de corselets et bourguignottes, la plupart gravez et dorez, accompagnez de fiffres et tambourins en bon nombre marchants sept à sept, et tenant si bien leurs rangz, qu'il n'estoit possible de mieux.

« Cest avantgarde, bataille et arrièregarde passees venoient après les menus officiers de la dite ville jusques au nombre de cent cinquante, portant robes miparties de rouge et bleu, les chausses de même, chacun tenant un baston bleu en sa main.

« Après eux venoient les cent harquebuziers à cheval, aiant trois trompettes devant eux vestuz de leurs hocquetons d'orfèvrerie aux devizes dudit Seigneur et armes de la dite Ville, et portant tous la longue harquebuze à l'arçon de la selle, le feu en la main, et aiant tous manches de maille.

« Sous autant de drappeaux marchoient les cent Archiers de ladicte ville de mesme ordonnance et parure, portant chacun la couple de pistolet à l'arçon de la selle.

« A leur queue estoient les cent Arbalestriers ainsi armez, conduicts et esquippez que les précédents.

« Ces trois compagnies passees marchoient de cent à six vingt jeunes hommes enfans des principaux Bourgeois et marchans de la dicte Ville, habillez de casaques à manches pendantes de veloux rouge cramoisi haulte couleur, si fort chamarrez de parremens, cordons et canetille d'argent, qu'il restoit bien peu de vuide. Ils portoient chappeaux de veloux noir garnis de panaches des couleurs du Roy : dont les cordons faicts de grosses perles entremelees de diamans, rubis et autres pierres précieuses estoient de valeur inestimable et n'y avoit celuy d'entr'eux qui ne s'eust monté sur cheval d'Espaigne, ou autre beau cheval de service... »

« Les seize quartiniers venoient après, habillez de robes de damas noir : et après eux les

maistres de la marchandise, à sçavoir quatre gardes de la drapperie, portant robbe de veloux noir ; quatre de l'espicerie et de l'appotiquererie, de veloux tanné ; quatre de la grosserie et mercerie, de veloux violet ; quatre de la pelleterie, de veloux fers fourré de loups cerviers ; quatre de la bonneterie, de veloux tanné ; et quatre de l'orfebvrerie, de veloux cramoisi brun, accompagnez de trente-deux des principaux bourgeois et notables marchant fort honnestement habillez.

« La compagnie du chevalier du guet venoit après, estant de cent cinquante hommes, vestus de mandille de broderie des couleurs du Roy, et d'une mesme parure, accompagnez de bon nombre de tabourins et fiffres. Et cinquante à cheval, à la tête desquels estoit le seigneur Testu, chevallier du guet, armé d'un fort riche corps de cuirasse, revestu par dessus d'une casaque de veloux rouge cramoisi haute couleur, chamarré de cordon d'argent, aiant ses pages et laquais et ses autres lieutenans et guidons, et tant lesdicts hommes à cheval que de pied

avoient leur devise accoustumée, qui est une estoille devant et derrière.

« Venoient après les onze vingtz sergens à pied, tous habillez des couleurs du Roy. Et consécutivement les cent notaires, suiviz des trentedeux commissaires du Chatelet, vetuz de robbes longues et de saies de veloux ou satin noir. Et après eux les audienciers dudit Chatelet à cheval.

« Les sergens de la douzaine de la garde du prevost de Paris venoient apres à pied, habillés de leurs haulquetons d'orfèvrerie à la devise du Roy.

« Le Prévost de Paris venoit apres fort bien monté et richement armé et habillé, aiant deux pages devant luy, portant l'un son armet, et l'autre ses ganteletz, et son escuier au milieu, tous montez sur braves chevaux d'Espaigne.

« Ledict Prévost estoit suivi des trois lieutenantz civil, criminel et particulier, portant robbes d'escarlatte, et dessus chapperons de drap noir à longues cornettes. Comme aussi faisoient les deux Advocats, et Procureur du Roy. Les-

quels marchoient le premier rang : avec les vingquatre Conseillers dudict Chastelet : à la suite desquels estoient aucuns des plus notables et fameux Advocats et Procureurs dudit siège.

« Tous suivans estoient les sergens à cheval avec leurs enseignes et guidon devant eux.

« Ceux-là passez, venoient messieurs de la justice !... »

Nous faisons grâce à nos lecteurs des « robbes d'escarlatte ou de veloux noir, longues et courtes, fourrées de menu-verds, » qui émaillèrent cette partie du cortège, ainsi que des mortiers et bonnets carrés « bandés de toille d'or en la teste, comme il est accoustumé », — « les dessusdictez, montant sur l'échafaud audict lieu de Saint-Labre pour faire leurs harangues au Roy en toute révérence d'humilité. »

Le défilé en fut long, — pas si long cependant que celui de la maison du Roi.

C'étaient d'abord les maîtres des requêtes, les grands audienciers et contrôleurs. « Et puis estoit le scel du Roy en son coffret couvert d'un grand crespe, posé sur un coussin de veloux

pers semé de fleurs de liz d'or, porté par une haquenee blanche caparassonnee, et couverte d'une grande housse de veloux trainnant à terre, toute semee de fleurs de liz d'or, et à costé estoient à pied les quatre chauffecires qui tenoient les couroyes dudict sceau aian les testes nues. »

Le chancelier de Birague suivait, vêtu d'une robe de velours cramoisi brun et monté sur sa mule enharnachée à la même couleur. Sa maison l'accompagnait. Puis venait le grand Prévost de France, à la tête des chevau-légers et des guides « entretenus à la suite du Roy. » Après, les pages des gentilshommes de la Chambre, capitaines, comtes et autres seigneurs, « montez sur coursiers, roussins, chevaux d'Espaigne, et turqs, portant en leur teste, les uns les armetz et lances de leurs maistres garnies de banderolles et les armetz de beaux et riches pânaches. » Puis, la garde du duc d'Alençon, frère du roi, « fort bien armez et montez, et vestus de casaques de veloux gris fort richement bandees de passement d'argent et de soie orangé. » Puis, les gentilshommes de la Cham-

bre, « et avec eux aucuns grands seigneurs. » Puis, les chevaliers de l'ordre, « tous richement armez : ayant casaques de drap d'or, et d'argent, et fort bien montez sur grands et braves chevaux. » Puis, les gardes suisses, « précédés des haultz bois et trompettes, sonnant de leurs instrumentz, revestuz et habillez de veloux rouge. »

Maintenant, c'était le tour du groupe royal. Venaient d'abord treize hérauts d'armes, précédés du roi d'armes. Les pages suivaient : pages du duc de Lorraine, pages du duc d'Alençon, pages du duc d'Anjou, pages du roi. Puis, le seigneur du Puizet, écuyer d'écurie, portant le manteau royal ; le seigneur du Riveau, également écuyer, portant le chapeau royal ; le seigneur de Bauvau portant les gantelets, et le seigneur des Roches portant l'armet royal couvert du manteau de velours pers, semé de fleurs de lys, fourré d'hermine, et couronné d'une grande couronne close.

Après eux marchaient les maréchaux de Dampville et de Tavanes, et leurs maisons, aux-

quelles s'attachaient les sommeliers d'armes du Roi. Ceux-ci précédaient de peu le cheval de parade de Sa Majesté « entièrement couvert d'un grand caparasson de veloux pers semé de fleurs de liz d'or traict trainnant en terre, et portanct au costé droict de sa selle la masse du dict seigneur Roy. »

« Le conte de Charny, grand escuier de France marchoit apres, armé et monté sur un autre grand et brave cheval du Roy, couvert de mesme capparasson. Il portoit en escharpe l'espée de parade du Roy, et avoit aucuns des autres escuiers et cavalcadours auprès de lui. » Le duc de Guise, grand-maître de France, se tenait à sa droite.

Puis venait le Roi.

« Ledict seigneur Roy estoit armé d'un harnois blanc curieusement poly, gravé et enrichi, et paré pardessus d'un saie de drap d'argent frigé, excellent et très richement garny de canetilles et frigé d'argent. Le reste de son habillement estant de mesme, fort somptueux. Son chappeau de toile d'argent aussi bordé, et enri-

chy, et davantage garny d'un cordon où il y avoit grand nombre de pierres précieuses d'inestimable valleur, avec un panache blanc semé de grand nombre de belles perles, estant monté sur un parfaictement beau, excellent et brave cheval, bardé et caparassonné de mesme pareure que son saie, allant Sa Majesté et maniant ledict cheval fort dextrement : ayant devant luy ses laquais richement habillez, et escuiers de son escuirie estant a peine vestuz tous d'une pareure de veloux cramoisi, enrichi de broderies d'argent, bottez de bottes blanches et esperons dorez.

« Autour de Sa Majesté estoient sur les deux costez à pied les vingt et quatre archers de la garde du corps avec leurs hallebardes et hocquetons blancs faicts d'orfevrerie aux devises du Roy : et à sa dextre un peu sur le derrière du dict poisle estoit monsieur le marquis du Maine, grand chambellan de France, estant très richement armé et vestu, monté sur un beau grand cheval, enharnaché et caparassonné de mesme son habillement.

« Derriere le Roy près de luy estoient mondict seigneur le duc d'Anjou son frère et lieutenanct général et monseigneur le duc d'Alençon aussi son frère... Après estoient monseigneur le duc de Lorraine beau frère du Roy, et a costé de luy aussi à main gauche monseigneur le Prince Dauphin... Apres, messieurs les ducz de Nemours et d'Aumalle...

« ... Et en cet ordre, compagnie et magnificence Sa Majesté entra en ladicte ville et cité de Paris, où il fut veu par les habitans d'icelle avec une joye et allegresse incroiable, crians à haulte voix, vive le noble Roy de France, et lui soubhaitant tout bonheur, accroissement, prospérité et longue vie.

« Lequel parvenu jusques à la porte de l'Eglise Nostre Dame, descendit pour aller faire son oraison, comme il est de bonne et louable coustume, et ensuite passa en la rue de la Callendre pour aller au Palais, où il entra par le grand escalier qui conduit en la salle des Merciers : et trouva ledict Palais paré et orné non seullement de treis belles et riches tapis-

series, mais aussi de plusieurs singularitez.

« Le soir en la grande salle dudict Palais fut faict le soupper royal, où Sa Majesté se rendit avec autres habits que ceux de ladicte entrée : ayant la robbe et chausses de satin quarnadin, tout faict de broderie, couvert de perles; icelle robbe fouree de loups cerviers. Le collet perfumé, le bonnet de veloux noir, garny de fort riches pierreries et d'une plume blanche. »

Au dehors, la liesse était grande. Cette apothéose demeura longtemps dans la mémoire du peuple.

CHAPITRE CINQUIÈME

Une Fête à la cour de Charles IX.

Fiançailles d'Henri de Navarre et de Marguerite de Valois. — Le Mariage. — Le Festin et le Bal. — La Mascarade. — Le roi en Neptune. — Le divertissement de la salle de Bourbon. — Le Paradis et l'Enfer. — Moyen expéditif de renvoyer les spectateurs.

Le dimanche 17 août 1572, on célébrait au Louvre les fiançailles d'Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, sœur du roi. Aussitôt après cette solennité, la princesse avait été conduite en grande pompe à l'évêché, pour y attendre la célébration du mariage, qui devait avoir lieu le jour suivant.

Le lendemain, quand l'heure fut venue de se rendre à la cathédrale, Henri de Navarre partit du Louvre pour aller rejoindre la princesse. Il

était conduit par les ducs d'Anjou et d'Alençon, frères du roi ; les princes de Condé, de Conti, les ducs de Guise et d'Aumale... tous superbement vêtus de satin jaune pâle, couverts de broderies d'argent, relevées en bosse et enrichies de perles et pierreries ; une foule de seigneurs huguenots et catholiques marchaient confondus à la suite du cortège.

Marguerite avait une robe de velours violet, semée de fleurs de lys, avec un manteau royal à queue traînante, et la couronne impériale sur la tête. La reine mère, la reine régnante, l'accompagnaient, ainsi que toutes les princesses et les dames de la cour, revêtues de toile d'or et d'argent. Cent gentilshommes, hache au poing, ouvraient la marche.

Une galerie couverte avait été dressée le long de Notre-Dame, depuis l'évêché jusqu'au portique de la cathédrale ; là s'élevait un échafaud sur lequel Henri de Navarre et Marguerite furent unis par le cardinal de Bourbon. Cela fait, le nouvel époux se retira dans une cour, pendant que la princesse allait seule entendre la messe.

La relation des fêtes qui suivirent est consignée dans les *Mémoires de l'Estat de France sous Charles Neufiesme.*

On y lit :

« Le soir, le roi festoya en la grand'salle du Palais avec les princes et princesses, les courts du parlement, des aydes, chambres des comptes et monnayes. Après le souper fut commencé le bal. » Mais le grand attrait de la soirée était une mascarade où devait figurer le roi lui-même.

On vit d'abord s'avancer trois chariots figurant des rochers argentés et sur lesquels se trouvaient des musiciens « jouant de diverses sortes d'instruments qui rendoyent une grande mélodie. Deux desdits chariots marchoyent accouplés ensemble ; l'autre marchoit seul à la queue ; à la cîme duquel estoit le chantre tant renommé, Etienne le Roy, qui faisait retentir sur toute la salle de sa voix harmonieuse. » Venaient ensuite sept autres chars, représentant toujours des rochers, au sommet desquels une sorte de temple abritait un dieu marin, entouré

d'animaux moitié lions, moitié poissons, et dont la queue, terminée en coquille, soutenait d'autres dieux vêtus de robes de drap d'or. Sur le dernier char se tenait le roi, qui, sous la figure de Neptune, guidait ses sujets, qui étaient les frères du roi, le roi de Navarre, le prince de Condé, le prince Dauphin, le duc de Guise.

« Voilà quel estoit le mélange de ceux de la religion avec les catholiques, dont plusieurs furent autant estonez qu'après les massacres, ou peu s'en faut. »

Mais le plus beau divertissement fut donné le 20 août, en la salle de Bourbon : « Il y avoit le Paradis dressé, l'entrée duquel estoit défendue par trois chevaliers armez de toutes pièces qui estoyent le roy et ses frères. A main gauche estoit l'enfer, dans lequel il y avait un grand nombre de diables et de petits diabloteaux, faisant infinies singeries et tintamarres, avec une grande roue tournant dans ledit enfer, tout enenvironnée de clochettes. Le Paradis et l'Enfer estoient divisés par une rivière qui estoit entre deux, dans laquelle y avoit une barque conduite

par Charon, nautonier d'Enfer... A l'un des bouts de la salle estoyent les Champs-Elysées, assavoir un jardin embelly de verdure et de toutes sortes de fleurs.

« Cette roue tournant constamment faisait aussi tourner ce jardin, dans lequel estoient douze nymphes...; » des groupes de chevaliers errants, conduits par les princes, s'efforçaient d'entrer dans le Paradis, pour s'approcher des nymphes, mais trois chevaliers en défendaient l'accès; « l'un après l'autre se présentoyent à la lisse et ayant rompu la picque contre lesdits assaillants et donné coups de coutelas, les renvoyant vers l'enfer, où ils estoyent traités par les diables. »

Leur délivrance terminait le divertissement. Pour avertir les spectateurs que tout était fini, on mit le feu à des traînées de poudre répandues autour d'une fontaine qui occupait le milieu de la salle, et d'où sortit un bruit et une fumée tels, qu'en un instant, tout le monde vida la place.

CHAPITRE SIXIÈME

Le retour de la Rochelle.

Les fêtes sous Louis XIII. — Le retour de La Rochelle. — Les sections sous les armes. — Le Roi à Berny. — Compliment d'un nourrisson des muses. — Le petit cheval blanc du Roi. — La revue. — Décoration de la Porte Saint-Jacques. — A Notre-Dame. — Les *Rencontres*. — Le Temple de la Force. — Sa description. — Les chars de la Ville de Paris.

Louis XIII était ennemi du faste. Aussi son règne ne fut-il point marqué par des fêtes dans le genre de celles qui précèdent.

Il convient cependant de faire exception pour le carrousel dont la Place Royale fut le théâtre, à l'occasion du mariage de ce prince avec Anne d'Autriche, et pour la réception faite, le 29 décembre 1628, par la ville de Paris au vainqueur de La Rochelle, à son retour de cette expédition.

Du carrousel il sera parlé plus loin. Pour le moment, ne nous occupons que des réjouissances qui marquèrent la seconde circonstance. Elles ont été consignées dans les termes suivants par un contemporain :

« Le prévôt des marchans et les eschevins de la ville métropolitaine sachant le jour de l'arrivée du Roy enjoignent aux colonels et capitaines des quartiers de mettre des hommes en armes et de prendre par chacun quartier trente hommes, tellement que cela feraict sept mil hommes. Mais au lieu de sept il se trouva au moins douze mil à la monstre générale qui se fit au pré aux Clercs. Et ensuite midy les compagnies se joignirent en la plaine qui est de là la Tour hors du faubourg Saint-Jacques.

« Cette infanterie fuct séparée en deux bastions où les piques dressées sembloient une pépinière. Dans chaque bastion six drapeaux et sur les ailes de chacun d'iceux quatre pelotons outre les enfans perdus qui estoyent campés à une portée de mousquet.

« Sa Majesté lors disnoit à Berny au logis de

monseigneur le Chancelier près le Pont Antony. Chose étrange, les chemins estoient tellement remplis de peuple que langue humaine tant capable qu'elle peust être ne pourroit tomber qu'en admiration.

« La Noblesse qui lors estoit de retour à Paris devancèrent le Roy jusques au dict Berny. Plus arrivèrent les troys compagnies d'arquebusiers, arbaleitriers et archers, de cent hommes bien montés et équipés avec leur casaque, qui s'arrestèrent à my-chemin de Paris à Bourg-la-Royne. En suitte de ces trois compagnies estoyent Monseigneur le gouverneur de la ville, Monsieur Miron, prévost des marchans, et les Echevins de cest année en habits descends. Au paravant eulx marchoient les Huissiers de l'Hostel de ville, aussi en habits descends.

« Sy tost que les Trompettes de ces troys compagnies advisèrent, le dict sieur prévost des Marchans et Echevins descendirent de cheval, vont au-devant du Roy qui estoyt dans un carosse, auquel le sieur Miron fit une harangue

brève, laquelle ne peut estre qu'eloquente, estant nourriçon du parnasse.

« Le Roy désirant sortir de son carosse, le temps se montrant clair après la pluye, on envoya quérir un petit cheval blanc, sur lequel il monta : devant luy cheminoient les compagnies d'ordonnance, de laquelle Monsieur de la Curce, enfant de Mars, est capitaine, à la teste de laquelle estoit la cornette blanche. Cette compagnie est composée de cent hommes qui cheminoient armez de trois en trois, ayans tous l'écharpe blanche, personnes d'eslite, prets à bien faire pour la conservation de la personne de Sa Majesté ; en suite une infinité de Princes et Seigneurs, tellement qu'à l'entour du Roy, tant à la teste qu'à la queuë y avait deux mille chevaux.

« Sa Majesté voyant cette infanterie qui estoit proche du pavé, traversa le grand chemin, et vint à la teste d'icelle, où le colonnel général descendit de cheval, avec la demy-pique vint saluer le Roy, ensemble tous les capitaines et soldats.

« Sa Majesté curieuse de voir les deux bastions, fit le tour d'iceulx, saluant les compagnies, et regaigne le grand chemin, où estoient en hayes les archers du guet, avec une grande confusion de peuple, qui à haute voix crioient vive le Roy, lequel estant à deux portees de mousquet de l'infanterie fut faite une escoupterie admirable qui dura une demy heure, qu'il semblait que le tonnerre tomboit de toutes parts.

« Arrivé qu'il fut à la porte Saint Jacques, il contempla un tableau qui estoit attaché sur icelle, où estoit peint un navire, estant sur la marine, qui sont les armes de la ville ; à un des bouts d'icelle était peinct sa Majesté, qui tenant un sceptre en main se rendoit maistre d'un vent contraire, qui s'efforçoit à périr le vaisseau : à l'austre bout estoit peincte la Royne Régente, tellement que l'un et l'autre ballançoient le vaisseau et guidoient iceluy malgré ce vent tempestueux.

« Proche de la dicte porte estoit dressé un théâtre tapissé où estoit une musique excellente

qui donna un parfait contentement à Sa Majesté qui entra dans sa ville où il y avoit par toutes les bouticques et chambres tant de peuple que je ne puis l'exprimer, et vint dans l'Eglise Nostre Dame, où il fut chanté un *Te Deum* qui animoit tellement les cœurs des assistans, qu'ils sembloient estre dans la voulte céleste. »

Après cette cérémonie, le cortège reprit sa route à travers les rues de la cité où se pressait une foule considérable. De nombreux arcs de triomphe ou portails, des *Rencontres*, comme on disait à l'époque, s'y dressaient, ornés de devises et d'inscriptions à la louange du souverain. *A la clémence du Roy*, — *A la prudence du Roy*, — *A la renommée piété du Roy*, lisait-on au fronton de ces monuments, décorés avec un goût qui faisait honneur aux architectes de la ville.

Mais où la partie pittoresque de cette réception se fit particulièrement remarquer, ce fut sous la voûte du Petit-Châtelet. On y avait érigé, entre deux arcs dédiés *à la Majesté* et *à*

la Vertu militaire du Roy, le Temple de la Force, dédié à ses *Prouesses*.

Ce temple, qui est demeuré légendaire dans l'histoire des fêtes parisiennes, avait quatre parties considérables.

La première consistait en un grand nombre de statues de rois et de capitaines anciens « qui rendoient à Sa Majesté l'honneur que ses prouesses et sa vaillance méritoient. » La seconde en deux sortes de feux, « les uns représentés par des emblèmes pour faire éclater davantage la force et la vertu du Roi par les hiérogliphes du feu, les autres vrais et naturels qui brillant sur les flambeaux de cire blanche, chassoient l'obscurité de ce lieu et les ténèbres de la nuit. » La troisième en deux voûtes ornées et enrichies de quatorze figures, sept chacune. La quatrième et dernière en un théâtre « dont on entendait une musique si charmante, que d'un lieu de peines et de supplices tel que de sa nature est celui-là, tout ce jour il devint un paradis de délices et de merveilles. »

C'est dans ce palais improvisé qu'eurent lieu

les présentations et les génuflexions d'usage. Puis, le Roi se dirigea vers le Louvre, où il s'enferma, fort satisfait de l'accueil que lui avait fait sa bonne ville de Paris, mais aussi fort content d'en avoir terminé avec la représentation dont il avait été l'objet et qui contrastait avec son éloignement pour tout apparat.

Pendant ce temps, trois chars immenses parcouraient la ville. Le premier représentait l'Age d'Or; le second un Cirque romain, avec ses douze portes et ses vingt-quatre bornes, que dominait une statue du Roi; enfin, le troisième n'était autre que le Vaisseau allégorique de Paris, monté par une Victoire en or, qu'entouraient trois déesses, personnifiant : la Piété, pour la Cité, la Justice, pour la Ville, et Minerve, pour l'Université.

Ces trois chars furent promenés jusque fort avant dans la nuit, au milieu des illuminations et des fusées, encore qu'on eût enjoint au peuple de modérer ses transports d'allégresse, afin de ne point troubler le repos du héros de la fête.

CHAPITRE SEPTIÈME

Les Carrousels.

Le Cartel des Chevaliers de la Gloire. — Le Palais de la Félicité. — Sa défense. — Le défilé. — Paris illuminé. — Couplets satiriques. — Le Carrousel de 1662. — Le défilé. — Le maréchal de camp, général et son train. — Les maréchaux de camp des quadrilles. — La Quadrille du roi, ou romaine. — Le Roy. — Description de son costume. — La Quadrille des Persans. — Costume de son maréchal de camp. — La Quadrille des Turcs. — Costumes de leurs timbaliers et trompettes. — La Quadrille des Indiens. — Costumes de leurs estafiers et palefreniers. — La Quadrille des Américains. — Costume de ses écuyers et pages. — Les passes-d'armes — Promenade par la ville. — Jacques Bonhomme.

Après le tragique événement qui coûta la vie à Henri II, les tournois disparurent des programmes habituels des fêtes de la Cour.

Ils furent remplacés par les Carrousels, spectacle importé d'Italie, où l'art de l'équitation était tenu en grand honneur.

Donc, à l'approche du vingt-cinquième jour de Mars de l'an mil six cent douze, s'étalait aux piliers de la Place Royale, le cartel suivant :

LES CHEVALIERS DE LA GLOIRE

à tous ceux qui la recherchent.

Ayant appris des Oracles, que l'Hercule François, après ses travaux avoit bâti le palais de la FÉLICITÉ, et que les destins nous en réservoient la première entrée, et à nos lances l'épreuve de ceux qui méritent la seconde. Nous y sommes venus au bruit des mariages des plus grands Rois de l'Univers, pour avoir plus de tesmoins de notre victoire, et l'estre nous mesme des Chevaliers dignes de nous imiter. Car, sans perdre jamais le titre d'Invincibles, que nos exploits nous ont acquis; nous voulons garder ce Palais, et soustenir contre tous :

Que la Beauté que nous reverons est sans pareille, et ses actions sans défaut; Que nous seuls méritons d'en publier la gloire, et que nul ne doit aspirer à la nostre.

Toutefois, celle des Assaillans ne sera pas petite, ayant de tels Autheurs de leur défaite, soit qu'ils se présentent à nous comme ennuyez d'estre au monde, ou comme ambitieux d'en sortir par nos mains, puisque l'honneur de nous combattre est plus grand que celui de vaincre tout le reste ensemble.

Nous, Almïdor, Léonide, Alphée, Lisandre, Argant, Soustiendrons ces Courses à la Place Royalle de l'abrégé du Monde, le 25 jour du mois, qui porte le nom du Dieu qui nous inspire.

Le palais de la Félicité, dont il est parlé dans cette pièce, faisait face à l'estrade royale.

« Il estoit, — au dire des *Annales de Paris*, —

basty de bois revestu de plastre et peint en forme de pierre de taille et briqueterie, ayant quatre tours quarrées aux quatre coings, en l'amortissement des quelles il y avoit des creneaux et des pyramides au-dessus, avec des banderolles de taffetas blanc et rouge. Le Donjon excedoit de quinze pieds en hauteur les dites tours; il estoit fait en quarré, et au-dessus en hexagone, ayant à sa cime une belle pyramide de toile peinte, avec une grande banderolle de taffetas blanc. »

La défense du palais de la Félicité fut le principal morceau de cette fête hippique et chevaleresque qui se prolongea jusqu'au soir et fut marquée par des passes où la fine fleur de la noblesse fit montre d'adresse et de grâce. Puis, lorsque le roi et la reine se furent retirés, l'on se réunit en cortège, pour donner aux Parisiens le spectacle des *Quadrilles* qui avaient figuré fort luxueusement dans les exercices de la journée.

L'éclat du défilé fut doublé par les circonstances qui l'accompagnèrent. La nuit était venue et, ce fut à la lueur des torches, — le canon de

la Bastille grondant, et les feux d'escoppeterie crépitant de toutes parts, — qu'on se mit en route. Partout, aux fenêtres, aux balcons, et jusque sur les toits des maisons, des guirlandes de lanternes en papier rouge se profilaient, dessinant les arêtes, courant au long des murs, s'accrochant en grappes à toutes les saillies. De chaque carrefour partaient des fusées et des pièces d'artifice. C'est au milieu de cet appareil que le cortège s'avança, serpentant par les rues Saint-Antoine, de la Verrerie, de la Pourpointerie, pour gagner, par la rue Saint-Denis, le Châtelet, le pont Notre-Dame, où le couple royal était venu l'attendre pour le voir passer. Puis, l'on avait poussé jusqu'au carrefour Saint-Séverin, pour, de là, par le Pont-Neuf, gagner le Louvre, où l'on parvint à minuit, et « d'où chacun en son hostel se retira. »

En vérité, ce fut un admirable spectacle que celui de ces fringants seigneurs, tout empanachés et cavalcadant à la lueur des torches et des lanternes. La foule battait des mains à leur passage ; elle fut éblouie par le luxe qu'ils avaient,

à cette occasion, déployé ; mais, comme la malignité ne perd jamais ses droits en France, le dernier écuyer n'était point passé que déjà couraient, dans les groupes, ces petits vers, sortis d'une presse clandestine :

Que les Chevaliers de la Gloire
Ayent sur dix mille victoire,
Cela se peut facilement.
Mais qu'ils sortent sans nulles debtes
Après tant de dépenses faites,
Cela ne se peut nullement.

Que les chevaliers très fidèles
Trompent tous les jours quelques belles,
Cela se peut facilement.
Mais qu'ils trompent sur leur créance
Les marchands sans donner finance,
Cela ne se peut nullement.

Cette satire tombait juste ; car les acteurs de cette figuration, les *assaillans*, pour parler le langage des carrousels, s'étaient ruinés, ou à peu près, pour paraître avec avantage dans les *quadrilles* de ce mémorable divertissement.

Mais qu'était-ce que ce luxe à côté de celui

qui fut déployé cinquante ans plus tard, en 1662, lors du carrousel célèbre, donné en la place qui s'étendait devant les Tuileries, et qui en a conservé le nom ?

Là, ce fut un éblouissement. On en jugera par cette description, qui accompagne le merveilleux ouvrage où sont représentés les divers acteurs de cette fête unique :

« A peine les Reynes avoient pris leurs places qu'on vit parroître à l'entrée de l'Amphitheatre le commencement de la marche.

« C'était le Mareschal de camp général, précédé du premier Aide de camp, d'un Timbalier, de deux Trompettes, d'un Ecuyer et de six Pages, et de huit chevaux de main, menez chacun par deux Palfreniers, de deux autres Timbaliers, de quatre Trompettes et de dix Estafiers.

« Il étoit vétu à la Romaine, d'un habit en broderie d'or et d'argent sur un fonds de satin couleur de feu, lès brodequins de même ; le tout garny d'une quantité innombrable de rubis, son casque étoit enrichy de pierreries et ombragé d'un grand bouquet de plumes, aussi cou-

leur de feu, avec une aigrette noire au milieu : il portoit en sa main le bâton de commandant qui étoit d'or, le harnois de son cheval étoit pareillement en broderie d'or et d'argent, avec de grandes Aigles, et garny d'une infinité de rubans, ainsi que les crins et la queue.

« Il étoit suivy de quatre Aides de camp superbement vétus, et qui étoient encore de son équipage.

« Le comte de Noailles, capitaine des Gardes du Corps, venoit ensuite en qualité de Mareschal de camp de la quadrille du Roy, vétu aussi à la Romaine, comme tous ceux de cette quadrille : devant luy marchoient deux Trompettes, un Écuyer, quatre Pages, quatre chevaux de main menez chacun par deux Palfreniers, huit Estafiers et deux Aides de camp.

« Le marquis de Varde venoit ensuite comme Mareschal de camp de la quadrille de Monsieur, vétu à la Persane.

« Après luy parut le Duc de Luxembourg, mareschal de camp de la quadrille de Monsieur le Prince, habillé à la Turque.

« Il étoit suivit du général Coquet, équipé à l'Indienne, et faisoit la charge de Maréchal de camp de la quadrille de M. le Duc.

« Le chevalier de Gramont faisant l'office de Mareschal de camp de M. le Duc de Guise et représentant un sauvage de l'Amérique, étoit le dernier des cinq Mareschaux de camp des quadrilles, qui tous avoient même suite, et gardoient même ordre que celui de la quadrille du Roy...

« La quadrille du Roy fut celle qui se présenta la première. Un Timbalier et deux Trompettes tout couverts de broderies d'or et d'argent, avec des Aigles d'or en broderie sur les banderolles de leurs trompettes, et sur les housses de leurs chevaux précédoient l'Ecuyer ordinaire du Roy, qui étoit suivy de vingt chevaux de main des Chevaliers de la quadrille, menez chacun par deux pallefreniers.

« Ensuite venoit l'Ecuyer de la grande Ecurie, suivy de vingt quatre pages, portant tous des javelines et conduits par deux écuyers. Après eux marchoit l'Ecuyer de la petite Ecurie, à la teste

de cinquante chevaux de main du Roy, menez comme les précédens, chacun par deux pallefreniers : puis venoient trois Timbaliers et huit Trompettes, suivis de cinquante valets de pied, avec des faisseaux d'or ; enfin, deux Ecuyers de la grande Ecurie fermoient ce riche et nombreux équipage, le premier portant la lance de Sa Majesté, et l'autre l'Ecu de sa devise, qui étoit un Soleil dissipant des nuages avec ces mots : *Ut vidi, vici.*

« Le comte de Noailles venoit après immédiatement devant le Roy, qui marchoit seul, vêtu à la romaine, et dont la mine haute et majestueuse convenoit parfaitement à l'habit des maistres du monde...

« Cette quadrille magnifique, après avoir fait le tour de l'amphithéâtre par le dehors de la barrière et ensuite la comparse devant l'échafaud des Reynes, entra dans le grand carré de la course, où elle se posta en formant un grand demy-cercle, dont Sa Majesté occupoit le milieu, pour laisser libre aux autres quadrilles l'entrée de l'amphithéâtre qu'elles devoient ensuite occuper.

« Le Roy estoit vétu à la romaine, d'un corps de brocart d'argent rebrodé d'or, dont les épaules et le bas du busq étoient terminés par des écailles de brocart d'or rebrodé d'argent, avec de gros diamans enchassés dans la broderie, et bordés encore d'un rang de diamans. Aux extrémités de la gorgerette de même parure que le corps, et composée de quarante-quatre roses diamans, se joignoient par des agraffes de diamans, les épaulettes de même étoffe et broderie que le corps, et au bout de chacune desquelles pendoit une campane de diamans remplie de pendeloques de même. Au milieu de l'estomac pendoit une autre grosse campane de même sorte. Trois bandes de même étoffe et broderie que le reste, couvertes de 120 roses de diamans extraordinairement larges, et jointes par dedans avec trois grandes agraffes de diamans, ceignoient cette magnifique cuirasse. Au bas du tonnelet de même étoffe et broderie que le corps étoient des écailles comme les précédentes, chacune ayant sa campane à l'extrémité. Les lambrequins des épaules et du bas du busq

qui tomboient sur ce tonnelet, étoient de brocart d'or brodé d'argent avec de gros diamans enchassés dans la broderie, et des campanes. Les manches, de même étoffe et broderie que le corps, étoient chargées de 52 pièces de chaînes; sur le haut, 24 roses de diamans sur du brocart d'or faisoient le tour des bouts de manche, et ce tour étoit encor orné par des écailles comme les précédentes. De cette manche sortoit une manche bouffante de toille d'argent, qui finissoient par la manchette de même étoffe brodée d'or, et liée sur le poignet par un bracelet de diamans. La ceinture qui détachoit le corps étoit composée de 54 pièces de chaines de diamans d'une extraordinaire grosseur.

« Il avait un casque d'argent à feuillages d'or enrichy de deux grands diamans, de douze roses de diamant sur les costés, et d'un cordon de douze autres roses. Ce casque était ombragé d'une creste de plumes couleur de feu, de laquelle sortoient quatre hérons.

« Les bottines étaient de brocart d'argent rebrodé d'or, reliées et entourées de bandes

de brocart d'or brodé d'argent, enrichies comme celles cy-dessus. Le revers de ces bottines était brodé d'or et coupé en écailles, desquelles pendoient de petites campanes de diamant ; le bas de soye étoit couleur de feu.

« Son cimeterre étoit couvert d'un si grand nombre de diamans, qu'à peine voyoit-on l'or dans lequel ils étoient enchassez.

« Il montoit un cheval Isabelle doré, dont la fierté naturelle étoit encore augmentée par la magnificence de ces habillemens. La selle du cheval étoit de brocart couleur de feu brodé d'argent ; tout le caparaçon du col, du poitrail, du flanc et de la croupe, n'étoit que des bandes de brocart d'or rebrodées d'argent, garnies de diamans, et noüées de rubans couleur de feu avec des roses de diamans à chaque jointure ; la queue étoit ornée de mêmes bandes : sur la croupe étoient de grosses campanes de même étoffe et broderie que ces bandes, et à leur extrémité comme au-dessus de chaque nœud, couleur de feu ; dans tout le caparaçon, il y avoit deux campanes de cartisane et argent mêlé de diamans.

« Au haut de la testière étoit attaché, par une enseigne de huit grands diamans autour d'un plus grand, un bouquet de plumes couleur de feu, duquel sortoient quatre aigrettes de diamans, au-dessus desquelles s'élevoit une autre aigrette encore de diamans, le tout à jour, et composé de 150 pendeloques. Cette testière, de même que les resnes et les estrivières, étoit de brocart d'or brodé d'argent, et enrichy de diamans, et l'extrémité des resnes et chanfrein étoit ornée de campanes et de pendeloques de diamans. »

Les quadrilles qui suivaient celle du roi, et qui étaient aussi nombreuses que la sienne, formaient des oppositions de couleurs des plus pittoresques. Les Persans, nous l'avons dit, venaient en seconde entrée. Ils étaient tout en rubis et brocart d'incarnat. Voici le costume de leur maréchal de camp :

« Le bonnet étoit de satin incarnat doublé de brocart d'argent, brodé d'or et de pierreries, avec des plumes des couleurs de la quadrille.

« La veste de satin incarnat brodée par bandes de brocart d'argent, et bordée d'hermine.

« La soûveste et les manches de dessous brodées d'or.

« Les manches pendantes étoient de satin incarnat brodées d'argent, et doublées de toile d'argent.

« Le caparaçon du cheval étoit de satin incarnat brodé d'argent, et bordé d'hermine. »

Les Turcs n'étaient pas moins chamarrés, et cela depuis le chef de la Quadrille jusqu'au moindre figurant, témoin la tenue des Timbaliers et des Trompettes qui accompagnaient ce groupe :

« La coiffure étoit un turban de toile d'argent rayée de bleue, et les revers de satin bleu brodé d'argent.

« Les plumes étoient à trois rangs, noires, bleües et blanches.

« La veste de satin bleu bandée de satin noir aux extrémités, et frangée d'argent; elle étoit doublée de toile d'argent.

« La soûveste et les manches de dessous étoient de satin blanc, bandé de satin brodé d'or.

« Les brodequins étoient de satin bleu chamarrés de blanc et de noir.

« Le caparaçon du cheval et les banderolles étoient de satin bleu bandé de satin noir brodé d'or, et tous les croissants étoient d'argent. »

Puis venaient les Indiens.

Pour ceux-ci nous prendrons pour types les estafiers et palfreniers qui menaient les chevaux de main.

« Le bonnet tant des estafiers que des palfreniers étoit d'or orné de plumes de toutes couleurs avec un bouquet de couleur de la Quadrille.

« Le juppon étoit de couleur de chair brune bandé de noir, brodé d'or, croisé d'une double écharpe de satin noir brodé d'or et couvert de perles.

« La ceinture étoit de gaze d'argent, et des plumes de toutes couleurs marquoient les extrémités.

« Le caparaçon du cheval étoit de satin noir tout brodé d'or, bandé de satin jaune brodé d'argent, et bordé de perles : toutes les extrémités des lambrequins étoient ornés de plumes de toutes couleurs. »

Enfin, le cortége des Américains fermait la marche, précédé de Mores portant des singes et menant des ours. Ces Mores avaient chacun un collier d'argent et un vêtement d'hermine, qui ne tenait que sur une épaule, et, ceint par le milieu du corps, le couvrait jusqu'aux genoux; ce vêtement était bordé par le bas d'une bande de broderie.

Cette portion du défilé n'était en rien au-dessous de celles qui l'avaient précédée. Au contraire, une pointe d'originalité plus grande encore s'y faisait remarquer, comme on peut s'en rendre compte par cette description des écuyers et des pages qui s'y trouvaient :

« Le casque des Ecuyers étoit d'or en forme de teste de dragon, d'où pendoit une longue crinière par derrière. L'habit étoit fait de lames d'or où étoient enchassez des yeux de dragon,

et les lambrequins qui tomboient sur le saye étoient de fourures chargez de lames d'or, où étoient aussi des yeux de dragon.

« Le saye étoit de satin couleur de chair, avec une bande de velours vert en broderie d'or, et une frange aussi d'or.

« Le caparaçon du cheval étoit une peau de tigre, bandée de velours vert en broderie, avec des lambrequins de fourrures chargés d'yeux de dragon.

« La coiffure des pages étoit un bonnet de fourure, chargé d'une peau de singe : ils avoient le corps couvert d'une peau de tigre, et le saye étoit fait de diverses écailles.

« Le caparaçon du cheval étoit une peau de poisson de mer, avec des lames d'or clouées dessus. »

Et maintenant, se figure-t-on cette foule étincelante, cavalcadant sur la vaste place, aux rayons ardents du soleil d'août? Chacun a sa place marquée, dont il ne se dérange que pour courir en lice ou former les figures. La course des têtes remplit la première journée. Puis c'est

le tour de la javeline et de la bague. Trois jours durant, tout cet or, et tous ces diamants, et tous ces rubis étincellent, se croisent, s'enchevêtrent, au bruit des fanfares et de la mousqueterie. Ce sont des cris d'admiration, sans fin... Jamais on n'a vu tel spectacle.

Et Jacques Bonhomme est content aussi. Car on ne l'a pas oublié. Le second jour, le cortège s'est formé devant l'Arsenal; et tout cet éblouissement a passé devant ses yeux.

Il ne demande point compte encore de ces folies qu'il paye, sans sourciller.

Mais le temps est proche où son logis lui semblera froid et nu, au retour des parties royales.

Pour le moment, il se contente de gouailler le seigneur, qui porte sur son dos ses châteaux et ses moulins.

CHAPITRE HUITIEME

L'entrée de Marie-Thérèse d'Autriche.

Les fêtes sous Louis XIV. — Réjouissances publiques lors de sa naissance. — Les libéralités du sieur de La Rulière. — Les ambassadeurs étrangers. — L'entrée du roi et de la reine. — Le programme. — L'attente. — Les monuments décoratifs. — Requête présentée à M. le prévôt des Marchands par cent mille provinciaux ruinés, attendant l'entrée. — Les anagrammes royaux. — Le Cardinal. — Les réceptions à la place du Trône. — Le cortège. — Description détaillée du cortège et des costumes de ceux qui y ont figuré. — Le corps de ville. — Le Châtelet. — Le train du Cardinal. — Le train de Monsieur, frère du Roi. — Le chancelier Séguier. — La Maison du Roi. — Cavalcade de noblesse. — Le Roy et sa Cour. — La Reine. — La Reine-Mère chez Mme de Beauvais. — La première maîtresse de Louis XIV. — Fête de nuit. — La Flèche du Parthe.

Aussi bien, sous Louis XIV, le plaisir des yeux fut, à mainte reprise, satisfait.

La naissance de ce prince, attendue depuis vingt années, avait déjà donné lieu à des mani-

festations joyeuses, qui se traduisirent, à Paris surtout, par de bruyants ébats. « Cette réjouissance, a écrit un contemporain, fut si universelle que les plus tristes furent remarqués avoir renoncé à leur humeur, surpassant les autres en un excès de gaîté ; et les plus avaricieux tenoient chacun en admiration par les effets de leur prodigalité non-attendue. »

Ce trait visait-il un certain sieur de La Rulière, qui, en cette occasion, fit preuve d'une générosité sans pareille ? Il est permis de le penser ; car le nom de ce personnage se présente à peu de distance, accompagné de la description de ses largesses.

Il fit ouvrir chez lui, paraît-il, une fontaine à quatre canaux, dont les ouvertures avaient un pouce de diamètre ; il fit couler par ces fontaines, depuis midi jusqu'à deux heures, des vins excellents et très recherchés ; il avait aussi fait placer dans la rue, au-dessous des canaux bienfaisants, deux longues tables chargées de comestibles de toute espèce, particulièrement des cervelas, des jambons, des pâtés et des

gorges de porc ; enfin, non content de ces libéralités, il fit promener par la ville deux carrosses pleins de musiciens pour accompagner la joie des particuliers qui festoyaient dans leurs maisons. Un chariot suivait, d'où l'on distribuait, en passant, des pâtisseries, du vin et des viandes à tous ceux qui circulaient dans les rues.

Mais ce n'est là qu'un coin des réjouissances qui eurent lieu à cette occasion. Le soir, il y eut des feux d'artifice et des illuminations par toute la ville, et les étrangers eux-mêmes s'associèrent aux liesses générales, au point que les hôtels des légations d'Angleterre, de Venise et de Gênes furent les plus remarqués pour leurs lampions : l'ambassadeur d'Angleterre et ses gentilshommes jetaient, dit-on, des poignées d'argent par les fenêtres.

Le règne de Louis XIV fut donc propice aux fêtes de tous genres. Mais aucun spectacle, même le carrousel dont nous avons raconté le menu, ne dépassa, en somptuosité, celui auquel les Parisiens assistèrent en 1560, à l'occasion de l'entrée de Marie-Thérèse.

Le programme des fêtes projetées pour rendre hommage à la nouvelle souveraine avait été publié longtemps à l'avance. Il indiquait des magnificences sans pareille. Aussi la foule s'empressa-t-elle d'accourir de tous les points de la France, pour jouir de la vue des splendeurs annoncées.

« Jamais les peuples qui sont privez six mois de l'année de la veüe du soleil, n'attendent avec plus d'impatience le retour de sa lumière que nous attendons le grand jour du Triomphe », disait un auteur du temps.

La ville s'était, en effet, surpassée dans ses préparatifs. Et à dire vrai, les monuments de circonstance qui décoraient la voie triomphale valaient seuls le déplacement. Depuis les halles du faubourg Saint-Antoine, par où devait se faire l'entrée, jusqu'à la place Dauphine, point extrême du défilé, ce n'étaient que portiques et amphithéâtres garnis des plus somptueux ornements. On disait merveille surtout de la décoration du Pont-Neuf, où figuraient tous les rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XIV,

ainsi que de la pyramide, haute de cent pieds, qui s'élevait au milieu de la place Dauphine, sans préjudice du pavillon, faisant face à la Croix de Pique-Puce, où l'on accédait par vingt degrés, et au haut duquel s'élevait un trône si magnifique, que le nom en a été donné à l'emplacement où il se trouvait. Quant au cortège même, sa description dépassait de beaucoup tout ce que l'imagination la plus inventive peut se figurer en ce genre.

Ils étaient donc cent mille provinciaux venus à Paris pour assister à l'entrée de la reine. Mais un retard, auquel la malignité publique ne manqua pas d'attribuer une origine intéressée, vint contrecarrer les projets de nombre de ces visiteurs, et empoisonner la joie que la plupart d'entre eux se promettaient des magnificences annoncées. La vérité est que la cour était établie depuis deux mois à Vincennes, et que l'on remettait de semaine en semaine la solennité de sa venue à Paris. Aussi le mécontentement allait-il croissant, comme on en peut juger par la très originale supplique qu'on va lire.

REQUESTE

présentée à Monsieur le Prevost des Marchands par cent mil provinciaux ruinés, attendant l'entrée

Illustre Prévost des marchands,
Qui le serez encor deux ans,
Et puis après deux ans encor,
Tant vos vertus Paris honore ;
A vous cent mille Provinciaux,
Venus par Coches, par Batteaux,
A cheval, à pied, sur mazette,
En poste, en carosse, en charette,
Angevins, Manceaux et Normans,
Champenois, Picards et Flamans;
Gens de Bresse, et gens de Bourgogne,
Gens de Languedoc et de Gascogne,
Limousins, Basques, Dauphinois,
Poictevins, Bretons, Rochelois,
Ceux de Touraine la fleurie,
Les braves de Beausse, et de Brie,
Les Provencaux, les Bearnois,
Les Auvergnats, les Lyonnois ;
Et pour le mieux dire en substance,
Gens de tout endroits de la France,
Venus à Paris chaudement,

Logez dans Paris chèrement,
Pour voir la triomphante entrée,
A notre Reyne préparée,
Qu'on diffère depuis long-temps,
Au grand malheur des supplians,
Dont par une longue souffrance
On pousse à bout la patience,
A vous s'adressent humblement,
Pour mettre fin à leur tourment.
A mesure que l'on diffère,
On voit augmenter leur misère,
Qui d'abord avoit cent écus,
Aujourd'hui n'en a presque plus.
Cependant l'Hoste impitoyable
Veut toujours voir argent sur table :
Les auberges n'avancent rien,
Il faut toujours payer, ou bien
Au premier môt, sans répartie,
Il faut songer à la sortie.
Ce leur serait un grand chagrin,
D'avoir fait un si grand chemin,
Avec tant de frais et de peine,
Et que leur dépense fut vaine ;
Ils seroient tous au désespoir,
S'ils s'en retournoient sans rien voir.
Dans cette estat triste et funeste :
D'un seul poinct dépend leur secours,
Si tout est prest dans quatre jours :
Autrement leur bourse ectant nette,
Le cinquième ils feront retraite
Et porteront cinq pieds de nez
Dans le pays dont ils sont nez.
Veuillez empescher la disgrace
Dont le bruit qui court les menace.
Ainsi puissiez estre longtemps
Illustre prevost des marchands,

Cette pièce, dont la forme plaisante cachait un réel dépit, eut le don de hâter l'événement. En effet, le 24 août au soir, des hérauts d'armes parcoururent les divers quartiers de la ville, annonçant l'entrée de la reine pour le surlendemain.

Aussitôt les ateliers se fermèrent, les bourgeoises préparèrent leurs plus beaux atours, et Paris prit cet air de fête qui de tout temps lui a été particulier. Dans la foule qui, par avance, se délectait de la vue des préparatifs auxquels on mettait la dernière main, des industriels de toute sorte allaient et venaient, proposant des souvenirs et des chansons de circonstance, des vers à foison, et aussi des anagrammes sur les noms des époux royaux. Ce jeu d'esprit était alors fort à la mode et, en vérité, l'on parvint, dans la circonstance, à des combinaisons tout à fait curieuses. C'est ainsi que l'on tira :

De MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE :

Tu seras admirée et chérie.

Tu seras riche de mérites.

Astre très chéri de ma vie.

De LOUYS QUATORZIÈME, DOUÉ DE DIEU :

O le doux roi que Dieu m'a destiné.

De MARIE-THÉRÈSE D'AUSTRICHE, REYNE :

Sera aimée du roy très chrétien.

De MARIE-THÉRÈSE D'AUSTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE

Ange si hautement désiré de France et Paris.

Ne mérites-tu pas d'estre reine de France.

Ah! sage esprit : tu m'as destiné reine de France.

Ce dernier anagramme était à l'adresse de Mazarin. Et de fait la foule mêlait dans une même admiration le nom du cardinal à celui du roi et de la reine. On savait que le mariage qui avait eu pour résultat une paix ardemment souhaitée était son œuvre, et on lui savait gré d'avoir mené l'aventure à bonne fin. Il se tint à l'écart, cependant, lui, le grand acteur des drames qui venaient de se dénouer. Mais s'il ne parut point dans le cortège, il y fut représenté avec un éclat qui attira particulièrement l'attention dans le détail du merveilleux spectacle offert à l'admiration des Parisiens, en cette mémorable journée du 26 août 1660.

L'arrivée du roi et de la reine était annoncée pour sept heures du matin. Dès six heures, le chancelier, la magistrature, le clergé, les religieux, l'université, le gouverneur, le corps de ville, les six corps des marchands et d'autres corps de métiers se trouvèrent réunis à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine. Leurs Majestés prirent place sur le trône et procédèrent à la réception de ces divers groupes, dont il leur fallut écouter les enthousiastes mais interminables harangues. On se rendra compte de la proportion que prirent ces hommages quand on saura que la cérémonie, commencée, comme nous l'avons dit, à la première heure du jour, ne se termina que dans l'après-midi.

Ce n'est, en effet, que vers deux heures que le cortège se mit en marche, cortège si considérable que la moitié de ce livre ne suffirait pas à le détailler. Quant au luxe qui s'y déployait, il dépassa tout ce qu'on peut imaginer en pareille matière. La description succincte qui suit en donnera le très pâle reflet, encore que nous y ayons, à dessein, fait paraître des frag-

ments éclos sous la plume enthousiaste d'un témoin oculaire.

Les maîtres de cérémonies et les introducteurs des ambassadeurs furent les premiers qui parurent dans ce triomphe. Les archers de la ville suivaient au nombre de plus de deux cents, vêtus de casaques bleues chamarées d'or et d'argent et ornées du vaisseau de la ville, ayant les trompettes de leur compagnie à leur tête, habillés de velours gris, pareillement chamarés de galons d'argent par bandes. Le maréchal de Gramont et sa maison formaient le second rang. Il montait un cheval orné d'une housse en broderie d'or semée de canetilles, avec brides et croupières semblables.

Au troisième, marchait une compagnie de gardes à cheval au nombre de plus de soixante, avec leurs casaques jaunes, à croix d'argent devant et derrière, et galonnées de galons de la même matière. Puis venait le corps de ville et les poëles des marchands, parmi lesquels on remarquait tout particulièrement les foureurs, avec leurs robes de satin fourées de précieuses

hermines, et les tailleurs, vêtus de pourpoints de toile d'argent, précédés de cinq trompettes de front, habillés de satin blanc couvert de rubans et de plumes de diverses couleurs. Tout ce monde, à cheval, dans un ordre bien réglé, faisait le nombre de deux cents hommes.

Ensuite venait le chevalier du guet, suivi de ses quatre lieutenants, auxquels faisaient cortège les archers avec leurs hocquetons bleus tout neufs fleurdelysés d'or et d'argent, et les sergents à verge, tout de noir habillés, le manteau sur l'épaule et l'épée au côté, tenant à la main un bâton bleu fleurdelysé.

Puis c'était le tour du Châtelet, en robe, rouge ou noire, doublée de velours, — chaque corps précédé de ses huissiers et de ses massiers, vêtus de costumes chamarés d'or et montés sur des chevaux richement caparaçonnés.

Ensuite s'avançait le train de « Monseigneur le Cardinal. » Vingt-quatre mulets ouvraient cette marche, chargés de bagages et parés de housses rouges avec les armes de Son Eminence. Vingt-quatre autres marchaient en queue, plus

richement parés que les premiers ; et vingt-quatre autres encore « qui étaient la magnificence même, puisque les couvertures et les armes de Son Eminence n'étaient que broderie d'or et d'argent relevée en bosse, que plaques d'argent plus larges que la main, à côté des mords, des brides et sur les croupières, que plumes, aigrettes et resnaux de soie mêlés de fil d'or qu'on voyait flotter sur leurs têtes, et que grelots et sonnettes de fin argent, d'un prix inestimable. »

Quant à la maison même du cardinal, elle dépassait en luxe tout ce qu'on avait vu jusque-là. Vingt-quatre pages de la chambre venaient d'abord, « dont les dentelles étoient belles au possibles », montés sur les plus beaux chevaux de Son Eminence. Puis s'avançaient les gouverneurs, écuyers et gentilshommes « si superbement habillés, que les yeux se perdoient dans la confusion de ces magnificences. » Suivaient aussi douze chevaux de main, conduits chacun par un palfrenier, lesquels étaient parés de housses traînant jusqu'à terre, avec houppes d'argent et de

soie pendantes à fond de velours rouge garnies d'or, « qui opposées aux rayons du soleil rendoient un éclat le plus admirable du monde. » Après eux venaient les carrosses de parade, à six chevaux; puis, la calèche de parade, tirée par huit chevaux fringants et tachetés de rouge sur leur poil blanc, que suivait le carrosse ordinaire de Son Eminence, enrichi de broderie d'or et d'argent sur un fond de velours couleur de pourpre, et tiré par six chevaux « galantisés », dont les crins « plus déliés que les cheveux et plus blancs que la neige », semblaient former des aigrettes sur leurs têtes. Les gentilshommes et officiers du cardinal formaient le point principal de cette portion du cortège : « ils esclattoient avec tant de pompe que la veüe en estoit tout à fait éblouye. » Les gardes de Son Eminence venaient ensuite, au nombre de plus de cent, avec leurs superbes casaques rouges, brodées et galonnées d'or et d'argent, et croisées de riches croix de même matière.

Cette troupe fermait la première partie du défilé. Après un intervalle parurent les bagages

du roi et de la reine. « Trente mulets alloient, conduits par autant de gens de livrée, après quoy en marchoient encore trente autres enrichis de grandes couvertures à fonds de velours violet, où tout ce qu'on peut imaginer d'or, d'argent, de soye, d'entrelassement d'escailles d'or et de cantilles, se voyoient avec un ravissement général des yeux et de l'esprit. » Les mules de la reine étaient à l'avenant : « Les mors estoient d'argent, et toutes les plaques du poitrail, des croupes, des sangles et des brides estoient de vermeil doré aussi bien que les grelots et sonnettes, où les armes et panonceaux, ciselés et de relief, se faisoient remarquer de toutes parts. »

Une nouvelle pause. Puis apparaissait, plus éblouissant encore que tout ce qui avait précédé, le train de Monsieur, frère du roi. Mais ce n'était encore que l'avant-garde du cortège proprement dit.

Le chancelier Séguier s'avançait en tête du Conseil. Il était monté sur un cheval blanc tacheté « dont les crins frisés et plus déliés que

la soye charmoyent les yeux », et portait une longue robe de brocart d'or à fleurs, « qui sembloient autant de soleils à la veüe. » C'était une chose curieuse, ajoute le narrateur de ces merveilles, « de considérer ce fameux ministre, dans un éclat si triomphant, ombragé de deux parasols voutez qu'aux deux costez du cheval on lui portoit sur la teste et qui estoient de satin violet bordez de franges d'or. » Devant le chancelier marchait un autre cheval, houssé et caparaçonné comme le sien, qui portait les sceaux de France :

Pour le reste, nous laisserons la parole à l'écrivain auquel nous avons emprunté les détails qui précèdent.

« Marchoient encore ensuitte une compagnie de mousquetons à cheval, quatre de front, les pages de la petite Ecurie du Roy, fleuris de rubans blancs et lestes au possible, avec 12 chevaux de main richement caparaçonnés, les Pages de la Reyne, suivis pareillement de 22 chevaux de main, ornés de couvertures de velours violet parsemé de fleurs de lis, les Pages

de la grande écurie, montés sur 24 chevaux magnifiques, et qui bondissoient plus de quatre à cinq pieds en l'air au graud étonnement de tout le monde. Les mousquetaires, au nombre de près de 300, se firent voir ensuite, portant des casaques neuves et bleues, à la tête desquels étoient trois trompettes et les tambours : leurs plumes étoient jaunes, blanches et noires, et leurs casaques ornées de croix fleurdelisées aux quatre extrémités des traverses. Davantage suivoit une autre compagnie de gens d'armes du Roy avec des casaques rouges brodées d'or, d'argent et des écharpes blanches, tous bien montés et au nombre de plus de 180 ou peu s'en faut.

« Les Pages de la Chambre et Messieurs les Escuyers suivoient ces compagnies avec leurs manteaux ou casaques à manches pendantes d'un velours rouge cramoisy vif, brodées de cinq rangs de passement d'argent et doublées de moire bleue mêlée d'argent et de soye, lesquels estoient au nombre de 12 superbement montés et couverts de plumes, dont les couleurs estoient diversifiées.

« Une nombreuse compagnie de seigneurs des plus qualifiez de la Cour marchoient en suite, qui faisoient éclater l'or de leurs habits et les ondes flotantes de leurs galons et de leurs pennaches...

« Après venoit la compagnie des Hocquetons, suivie d'une cavalcade de noblesse au nombre de plus de cent, si leste, si brave, si brillante d'or, d'argent, de plumes et d'aigrettes, de pierres précieuses, de chevaux de tout poil, frisez, galantisés, et richement caparaçonnéz que l'extase estoit la seule occupation de tout le peuple et de toute la bourgeoisie sous les armes.

« Suivoit encore une seconde compagnie de grands de la Cour qui ne montroit que des profusions d'or et d'argent sur elle, que pierres précieuses et que richesses qu'on ne peut pas exprimer en un si petit espace.

« Monsieur de Grammont, fils de Monsieur le Mareschal, suivy de son train magnifique parut après cette pompeuse cavalcade. Et Monsieur le comte de Saint-Aignan vestu d'un habit

de brocard d'or couvert de broderie d'or et d'argent, monté sur un cheval d'élite, esclattoit magnifiquement aussi dans cette marche, et après eux tous les officiers considérables de la Maison Royalle. . »

Le détail de cette Maison remplit plusieurs pages de la Relation de l'Entrée du Roi et de la Reine. Nous les passerons pour arriver plus promptement aux personnages en l'honneur desquels tout ce luxe se développait.

« Après tant de magnificences, — continue notre auteur, — il semblait qu'on n'avait plus rien à voir ; toutefois dès que le Dais du Roy parut, de toille d'or avec quatre bouquets de fin or aux quatre coins, les pentes, les molets et les crespines d'or et les armes du Roy et de la Reyne eslevées en bosse de broderie, on jugea qu'on n'avait rien vu encore au prix de ce qui s'offroit à la vue. En effet, quand les quatre Eschevins qui le portoient furent passez, le Roy comme l'Astre du jour qui sort du sein de l'Aurore parut sur un cheval d'Espagne noir, vestu somptueusement et royallement, ayant autour

de sa Personne sacrée les gardes du corps avec leurs hocquetons neufs battus d'or et d'argent, les pertuisanes dorées à houpes de filets d'or et de soye pendant, et vestus comme des personnes qui sont destinées pour être incessamment auprès de ce grand Monarque; après luy marchoit Monsieur son frère unique; et dans le rang suivant estoient Monsieur le Prince de Condé au milieu, Monsieur le Prince de Conty à l'un de ses costez, et Monsieur le Duc d'Enghien à l'autre. Tous les princes suivis et environnez d'un train superbe et magnifique.

« Une compagnie de cent Gentils-hommes au Bec-de-Corbin suivoit cette Royale Assemblée et le Dais de la Reyne porté par quatre Eschevins de la ville, semblable à celuy du Roy précédoit le grand char de triomphe. C'est icy où ma plume se perd, où les termes me manquent, et où mes yeux sont véritablement éblouys. A la veüe de ce char vermeil doré tiré par six chevaux couverts de housses d'orfévrerie, bordées de diamants et de perles, fleur de lysées d'or dedans et dehors, couvert d'un pavillon

Royal, porté sur quatre pilliers d'argent et de broderie, je ne puis plus rien dire, sinon que ce fut le ramas de toutes les richesses imaginables de l'Europe. »

Malgré cette déclaration, notre auteur n'en continue pas moins, pendant plusieurs pages encore, la description des groupes qui se succédèrent, pour fermer la marche. De nouveaux carrosses non moins relevés d'or et d'argent s'échelonnent à intervalles rapprochés, accompagnés de nombreuses compagnies de mousquetaires, de gens d'armes et de chevau-légers. Mais c'était là la petite pièce après la grande. Aussi ferons-nous comme la reine-mère, Anne d'Autriche, qui, le couple royal passé, se retira de la fenêtre, d'où elle avait assisté au défilé. — Cette fenêtre appartenait à l'hôtel de madame de Beauvais, première femme de chambre de la reine-mère, celle-là même qui, bien que borgnesse et quinquagénaire, avait eu les prémices du cœur et des sens du jeune roi.

Après la magnifique entrée que nous venons de décrire, chacun se reposa. Au Louvre,

aussi bien que dans le plus humble logis, on s'endormit de bonne heure. On était las de plaisirs et l'on avait besoin de reprendre des forces pour le lendemain, car on n'était pas à bout de fatigues, encore que la fête fût, ce lendemain, de nuit et non de jour, si l'on en excepte un *Te Deum*, qui fut chanté vers cinq heures.

Le soir, donc, on illumina, et un feu d'artifice fut tiré sur la Seine, dont le principal appareil représentait Jason à la conquête de la Toison d'or, dans l'île de Colchos. « Paris, écrit un spectateur, vit alors tout ce qui se peut voir de magnifique. La nuit estoit un jour, et le temps qu'on employe au sommeil servoit aux agréables veilles. Ce n'estoient que réjouïssances par tout, les feux esclairoient les rües, les lanternes esclattoient aux fenestres, et tout ne respiroit que la joye dans cette fameuse ville. »

Ce chroniqueur enthousiaste était-il un de ces infortunés provinciaux dont il est parlé plus haut? C'est peu probable, car ceux-ci exhalèrent, dès le lendemain, leur mauvaise humeur, dans un sonnet qui fut répandu à profusion.

Ce sonnet fait pendant à la *Requeste* qui précède. Le voici :

SONNET

SUR LA VILLE DE PARIS

—

Un amas confus de maisons,
Des crottes dans toutes les rues,
Pons, Eglises, Palais, Prisons,
Boutiques bien ou mal pourvues.

Force gens noirs, blancs, roux, grisons,
Des prudes, des filles perdues,
Des meurtres et des trahisons,
Des gens de plume aux mains crochues.

Maint poudré qui n'a point d'argent,
Maint homme qui craint le sergent,
Maint fanfaron qui toujours tremble.

Pages, laquais, voleurs de nuict,
Carosses, chevaux et grand bruit,
C'est là Paris, que vous en semble?

CHAPITRE NEUVIÈME

Les hôtes de la Ville de Paris.

Louis XI, bourgeois de Paris. — Il s'invite à souper chez le Prévôt. — Même démarche, de Marie d'Angleterre. — La foule. — Entrée du roi et de la reine par les cuisines. — Une vision de François Ier. — Réception de l'archiduc d'Autriche. — Les échevins refusent de recevoir le duc de Ferrare. — Réceptions d'Alphonse de Portugal, de Jacques V d'Ecosse, de Charles-Quint. — La collation d'Elisabeth d'Autriche. — Interprétation des histoires faites de sucre pour la collation de la Reine. — Louis XIV à l'Hôtel de Ville. — Le discours du prévôt. — Louis XIV en belle humeur. — Présentation de la duchesse de Bourgogne. — Le Service. — Visite du roi Louis XV.

En toute occasion la ville de Paris fut hospitalière aux rois et aux reines de France.

Louis XI, qui se faisait gloire de son titre de Bourgeois de Paris, fut le premier souverain qui vint s'inviter chez le prévôt :

« Le Roy, dit la Chronique, souppa en l'hos-

tel d'icelle ville, où il y eut moult beau service de chair et poisson, et y souppèrent avec luy plusieurs gens de grant façon, invitez et mandez avec leurs femmes. »

Le repas fut cordial et tout à la convenance du roi. Aussi déclara-t-il, en prenant congé de ses hôtes, « que Paris lui étoit tout, et que, s'il plaisoit à Dieu qu'il y fût toujours avant ses ennemis, il étoit sûr de conserver sa couronne, ce qu'au contraire il n'oseroit espérer, s'ils le prévenoient en se rendant maîtres de cette ville. »

Louis XII, moins populaire, malgré son surnom de *Père du peuple*, ne fut point un hôte assidu de la maison aux piliers, — on appelait ainsi l'ancien Hôtel de Ville.

Par contre, la jeune épouse de ses vieux ans, cette Marie d'Angleterre, dont la « rose vermeille » fut si cordialement acclamée par les Parisiens, déclara, dans la joie de son triomphe, au prévôt des marchands, qu'elle viendrait lui demander à dîner.

Aussitôt, on se mit à l'œuvre pour répondre à la gracieuse démarche de la petite reine.

Mais le temps manquait, car, en enfant gâtée, la fille des Tudor s'était invitée du jour pour le lendemain.

Et la place manquait aussi, la maison aux piliers étant de proportions restreintes.

Aussi se produisit-il une grande confusion, lorsque le couple royal se présenta devant la demeure municipale.

La foule en encombrait les abords, aussi bien que les issues, au point que le roi et la reine durent prendre le parti d'entrer par les cuisines, afin de ne point retarder le repas.

Mais le désordre n'était pas moindre à l'intérieur. Les porteurs de plats ne purent faire leur service. On manqua de tout, à la table royale, aussi bien qu'aux autres tables.

Ce qui n'empêcha point la jeune souveraine, toute enjouée, de déclarer qu'elle n'avait, en aucun temps, aussi agréablement dîné.

Son nouveau cousin, d'Orléans, était, il est vrai, près d'elle. Ce fut lui, qui, dans la suite, commença l'Hôtel de Ville. Combien de fois, trônant parmi les bourgeois de sa bonne

ville, ne dût-il point, devenu roi, tourner son esprit vers cette petite anglaise, qui avait eu un coin de son cœur.

Sous Louis XII également, la réception faite à l'archiduc d'Autriche, comte de Flandre, par la ville de Paris, fut des plus convenables, ce qui ressort des « comptes à cause des frais faits par ordre du Roy pour la venue et entrée nouvelle de M. l'archiduc et de madame sa femme, où furent donnés et représentés des *mystères*, montant à 229 livres, 10 sous, 8 deniers parisis. »

Pour les hôtes de son successeur, messieurs les Echevins se montrèrent de composition variée. Lors du passage à Paris du duc de Ferrare, ils refusèrent net de le recevoir, bien que le roi ne demandât de leur bon vouloir que quelques « mômeries morisques » et quelques petits présents, le tout ne devant s'élever au plus qu'à la somme de cinquante écus. En cette occasion, la ville ne fit même point ce qu'elle avait fait antérieurement, lors du voyage d'Alphonse de Portugal, en novembre 1476. Alors,

elle avait envoyé hors des murs, au-devant de ce souverain, « le prevost des marchands et des échevins, qui, pour la dite venue, furent vestus de robes de damas blanc et rouge fourrées de martre, et conduisirent le roy portugais à la rue des Prouvaires en l'hostel de maistre Laurent Herbelot, marchand et bourgeois, où il fut recueilli. »

Pour le roi d'Ecosse, Jacques V, dont l'alliance était importante, et qui devint le gendre de François Ier, la municipalité se montra moins ménagère de ses écus. L'Entrée de ce prince et le souper qui lui fut offert à Cluny atteignirent la somme de 8,200 livres.

Mais ce fut mieux encore, lors du séjour de l'empereur Charles-Quint à Paris, lequel s'était remis au roi « de lui faire bailler potagers, cuisiniers et autres officiers de sa bouche. »

François Ier s'était adressé, suivant l'usage, à la ville, et cette fois il fut plus favorisé que pour le duc de Ferrare.

— L'argent est court à la ville, ... enfin, on

fera ce qu'on pourra, avait répondu le premier magistrat.

Et, de fait, on fit largement ce qu'on pouvait faire.

A la Porte Saint-Antoine, l'empereur trouva le prévôt des marchands et les échevins qui tinrent le dais au-dessus de sa tête jusqu'au Palais des Tournelles. A la Porte Baudoyer, on représenta un *Mystère*, qui prônait symboliquement les avantages de la paix. Enfin, le lendemain, la Ville offrit à son hôte un Hercule en argent, qui pesait près de 10,000 livres.

Charles-Quint fut très sensible à cette manière d'agir. C'est à cette occasion qu'il prononça la phrase bien connue :

— Paris n'est pas une ville, c'est un monde.

Parmi les successeurs de François Ier, Charles IX se montra particulièrement agréable à la ville de Paris. Aussi celle-ci, désireuse de ne point demeurer en retard avec un souverain aussi bien disposé, ne négligea-t-elle aucune occasion de lui en témoigner sa reconnaissance. On a souvenir de la somptueuse Entrée que la

bourgeoisie parisienne fit à Charles IX. Celle de la reine, Elisabeth d'Autriche, ne fut pas moins digne de remarque. Nous n'en relèverons, pour ne pas tomber dans des redites, que la collation qui en fut le couronnement.

Cette collation eut lieu à l'Archevèché. Là se dressait une table garnie de friandises de toutes sortes, parmi lesquelles dominaient six pièces montées, en sucre, qui demeureront le chef-d'œuvre de la confiserie passée, présente et future. Qu'on en juge :

INTERPRÉTATION

DES

Histoires faites de sucre, pour la collation de la Royne.

« La première histoire contenoit la naissance de Minerve, laquelle naît du cerveau de Jupiter, et est reçue par deux Déesses ou Nymphes. Le tout étoit enveloppé d'une nüe, d'où

sortoit une pluie d'or comme une largesse du ciel, la Minerve signifie la sapience, laquelle ne vient que du ciel, et n'a père que Dieu, qui la départ aux Roys et Roynes et toutes gens de conseil selon qu'il lui plaît. La pluie d'or signifie la grande abondance de tous biens qu'apporte la sapience. Minerve naît toute grande, car la sapience qui vient de Dieu est toujours parfaite. Le sens allégorie est tel, mais pour le présent, l'Histoire représente par Minerve notre Royne Elisabeth, laquelle comme toute céleste et divine, a été, par la singulière faveur de Dieu, mise en terre pour être épouse d'un roi de France, et causer le bonheur, paix et prospérité des Français.

« La seconde Histoire contenoit la nourriture de Minerve estant assise au milieu d'un jardin de plaisance, auquel y avoit une vigne entrelassée de roses et plusieurs autres sortes d'arbres et fruits, comme oliviers, myrthes, cyprès et fleurs de lis. Près cette Minerve étoit trois nymphes, qui la servoient, portant plats pleins de fruits d'une main, de l'autre, l'une des trois

portoit un globe, la seconde une balance, la troisième un compas, pour montrer les trois parties de la divine science. Celle qui tenoit le globe étoit la Théologie, celle qui tenoit la balance, la Politique, ou administration des affaires publiques, la troisième qui tenoit le compas, signifioit tous arts, engins mestiers, et inventions artificielles pour l'usage et service des hommes. Bref, les trois nymphes représentoient toutes sciences et vertus entre lesquelles a été nourrie Minerve.

« La troisième Histoire contenoit l'apparition de Minerve, quand elle se montra près du Palus, ou lac Tritonien, avec sa hache et trague, comme preste à exécuter quelque grand ouvrage et exploit de sa main, signifiant que la sapience divine, après avoir été nourrie et entretenue en bon exercice et discipline de jeunesse, a puissance de faire quelque grand effet pour perpétuelle mémoire. Ainsi qu'a fait nostre Royne, laquelle venue à la connaissance de notre Roy si bien né, nourrie, instruite et comme choisie de Dieu, et préparée pour un tel mariage, nous

a causé un si grand bien à sçavoir d'avoir remis la paix en France à sa venue.

« La quatrième Histoire contenoit comme Minerve armée avec son bon chevalier Persée, tua la Gorgone, qui avoit trois testes, et un seul œil servant aux trois. Signifiant que le Conseil de Pallas ou Minerve mis en exécution par la force de Persée rompt tout effort de guerre, sédition et trouble provenant d'aveuglée ignorance. Ainsi qu'a fait notre Roy, lequel soustenu comme Persée, et favorisé de Minerve, a chassé et abattu tous les troubles et séditions qui étoient en ce Royaume.

« La cinquième contenoit comme Minerve avec son Persée fait son entrée triomphante en la ville d'Athènes, la Gorgone étant abattue aux portes de ladite ville, qui signifioit l'entrée du Roy, et de la Royne en cette ville de Paris, ville excellente en toutes bonnes disciplines, et diverses langues, comme jadis Athènes. Le Roy étoit monté sur le Pégase cheval aislé né du sang de Gorgone, pour signifier que la renommée du Roy volera par tout le monde pour ses vertueu-

ses prouesses : tant par la bouche des hommes, que par les écrits des historiens et poètes, qui ont la plume à la main, comme le Pégase aux flancs. Aux costés de Persée sont plusieurs hommes tournez en pierre par le regard de Gorgone, qui signifioit l'épouvantement qu'auront et ont déjà tous les ennemis du Roy, étonnez de sa gloire, magnificence, et prospérité en toutes affaires, qu'il conduira par le bon conseil de sa Minerve.

« La sixième contenoit la ville d'Athènes, où Neptune d'un costé, Minerve de l'autre débatant le nom de la ville, qui n'étoit encore imposé, fut accordé celui qui inventeroit le don le plus profitable aux hommes nommeroit la ville : Neptune de son trident frappa contre une roche, d'où sort un cheval d'armes ; Minerve frappe de sa hache sur la terre, et fait sortir un bel olivier qui signifioit paix. Persée est au milieu comme Juge, qui choisit l'olive de Minerve, et méprise Neptune et son présent guerrier. Qui signifie la prudence de notre Roy, lequel par le bonheur et faveur de sa Minerve la Royne, a

planté la paix en ce Royaume, et pour ce mérite, que non seulement la ville de Paris comme Athènes, mais toute la France soit nommée et renommée du nom d'icelle très heureuse et très vertueuse Minerve, Elisabeth, Royne de France. »

Henri IV, Louis XIII, vécurent en communion sympathique avec la ville. Mais les fêtes municipales, pendant leurs règnes, ne furent point empreintes du cachet de bonhomie des temps antérieurs. Henri IV ne put jamais se débarrasser d'un reste de levain qui avait pour origine la défense de Paris, et Louis XIII — nous l'avons déjà dit — ne sortait guère de son logis. Louis XIV, lui, avait sur le cœur la Fronde et ses barricades. Son entrée triomphale, et la réception qui lui avait été faite, ainsi qu'à la reine, en cette occasion, avait inauguré dans son esprit un salutaire revirement. Mais la réconciliation n'avait jamais été complète, encore que l'éloignement de la cour, fixée à Versailles, avait mécontenté nombre de Parisiens.

A l'occasion de sa convalescence, à la suite d'une maladie, qui, par le fait, n'était point une maladie, car il s'agissait d'une simple fistule, le roi résolut de faire cesser cet état de choses.

Le dimanche 26 janvier 1687, Louis XIV fit donc annoncer inopinément au prévôt des marchands qu'il comptait aller entendre le *Te Deum* à Paris le jeudi suivant, et qu'en sortant de Notre-Dame, il irait dîner à l'Hôtel de Ville.

Aussitôt, grand émoi parmi messieurs de la Ville. Les officiers de la bouche et du gobelet font enlever à Paris et à plusieurs lieues aux environs tout ce qui se trouve de plus délicat, de plus exquis et de plus rare ; on envoie à Rouen pour se procurer des veaux de rivière : « On eût souhaité, dit le *Mercure*, que la terre produisît quelque chose de nouveau pour l'offrir au roi. »

Le grand jour arrive trop vite au gré des magistrats. Dans les cuisines, c'est un remue-ménage tel qu'on n'en vît jamais ; les officiers servants, qui ne sont autres que les échevins,

répètent avec ardeur le rôle qu'ils devront tenir ; et le prévôt des marchands travaille sans relâche au discours qu'il devra prononcer.

Ah ! ce discours ! Comme il voudrait que le moment de le débiter fût passé. C'est que ce n'est point aisé de trouver des termes admiratifs pour un souverain qui a épuisé tout le néologisme louangeur. Heureusement, les circonstances se mettent du côté de l'orateur. Comme il ouvre la bouche pour souhaiter la bienvenue au roi, une telle clameur s'élève de la place de Grève, qu'il est impossible de faire entendre un mot. Alors, le prévôt, serrant sa harangue :

— Sire, la plus vive éloquence n'est pas capable de mieux exprimer à Votre Majeste la joie de tous ses peuples que les cris qui nous interrompent.

Louis XIV fut charmé de cet impromptu. Un sourire se dessina sur ses lèvres, et comme il ne voulait point demeurer en arrière d'à propos, il présenta la duchesse de Bourgogne à la femme du prévôt, en lui disant :

— Madame la Prévote des Marchands, voilà

une grande princesse que je vous amène.

On se figure le succès de cette parole, alors que le moindre mot sorti de la bouche du roi était un événement. Du coup, la trame des relations affectueuses entre la cour et la ville était reprise, et ce fut de bon cœur qu'on se mit à table.

Louis XIV jouissait, on le sait, d'un grand appétit. Il fit honneur au festin, qui se composait de trois services, de copieuse apparence.

Le premier comportait 21 grands potages, 22 grandes entrées et 24 autres petits potages relevés par autant de hors-d'œuvre.

Au second, il y avait 22 grands plats de rosts, 22 petits plats de rosts, 21 grands plats d'entremets, 36 salades, 12 sauces.

Enfin, le troisième, qui formait le dessert, présentait trois lignes de réjouissant aspect : celle du milieu était de 23 grands carrés de fruits crus, et les deux autres, l'une de 56 plats en porcelaine, de toutes sortes de confitures sèches et liquides, ornés de fleurs, et garnies, dans les vides, de quantité de compotes, d'as-

siettes et de cornets, l'autre de 33 soucoupes de toutes sortes de liqueurs.

Après ce repas pantagruélique, le roi se retira dans une pièce qui lui avait été réservée et où il fit sa sieste, comme un simple bourgeois, de bonne digestion.

Sous Louis XV, les réceptions à l'Hôtel de Ville continuèrent, mais elles furent marquées d'un cachet de réserve, proche la froideur, qui ressort de la relation qu'on va lire et qui a trait à l'une des principales visites que le roi fit au corps de ville parisien, en l'année 1744 :

« Le Roy ayant déclaré qu'il vouloit, à son retour de l'armée, venir passer icy quelques jours, pour reconnoistre le vif attachement que les habitants de cette ville ont marqué pour sa personne durant sa maladie; les prévost des marchands et échevins, aussitost qu'ils ont appris l'intention de Sa Majesté, ont mis tous leurs soins à luy préparer une réception qui répondit aux sentimens de ces habitants...

« Le 15, la feste préparée par la Ville pour le

Roy fut annoncée le matin par une salve de canons et de boëtes et par la cloche de l'Hôtel-de-Ville. Le Roy y arriva vers deux heures de l'après-midi, et le duc de Gesvre, gouverneur de Paris, les prévosts des marchands et échevins, le procureur du roy, le greffier et le receveur du bureau de la ville, en habits de cérémonie, reçurent Sa Majesté à la portière de son carosse. Le compliment fut fait par le prévost des marchands, qui mit un genou en terre, ainsi que les échevins et les autres officiers du bureau.

« Quelque temps après, le prévost des marchands avertit Sa Majesté qu'elle estoit servie.

« Alors le roy se mit à table. Monseigneur le dauphin se plaça à la droite de Sa Majesté, le duc de Chartres à la gauche..... La table était de trente couverts.

« Le prévost des marchands eut l'honneur de servir le roy, et le procureur du roy tenait le chapeau de Sa Majesté, à qui le greffier du bureau de la Ville présenta le fauteuil. Monsei-

gneur le dauphin fut servi par le premier échevin.....

« Pendant le repas, un grand nombre d'instruments exécutèrent plusieurs symphonies, et, après ce concert, deux voix chantèrent une cantate.

« Outre la table de Sa Majesté, il y eut quinze autres tables, servies toutes en même temps, pour les seigneurs qui n'eurent pas l'honneur de disner avec le roy, et pour plusieurs personnes de considération..... »

Toutes les réceptions qui se succédèrent à l'Hôtel-de-Ville ressemblent à celle qui précède. Même table, même service, même cérémonial, et, au dehors, mêmes vivats, mêmes cris, mêmes acclamations.

La foule ne se lasse pas de voir les ombres des grands passer et repasser aux fenêtres illuminées.

CHAPITRE DIXIÈME

Réceptions d'ambassadeurs.

Le corps de ville et les ambassadeurs étrangers — L'ambassade du czar de Moscovie, en 1615. — Son installation à Saint-Denis. — Démêlés pour son entretien. — Entrée à Paris. — L'ambassadeur du Grand Seigneur, en 1742. — Cortège oriental. — Les heiduques. — L'ambassade siamoise. — L'ambassade du Maroc. — L'entrée du légat du pape, cardinal Barberini. — Le prévôt et le corps de ville vont à sa rencontre. — Le train du légat. — Le cortège. — Entrée d'un ambassadeur d'Angleterre. — Description de ses livrées et de ses carrosses. — Les programmes. — Exigences de la foule.

Faute de rois, le peuple se contentait d'ambassadeurs.

C'était là un spectacle toujours nouveau et qui piquait d'avance la curiosité. Comment seraient faits les gens de tel ou tel pays, dont on connaissait à peine le nom? Quel serait leur

costume? Et de quel air salueraient-ils la foule massée sur leur passage.

C'est ainsi qu'une réception d'ambassadeurs était, au temps jadis, une solennité avec laquelle il fallait compter. Le corps de ville rendait les plus grands devoirs aux représentants des puissances amies de la France. Il allait au-devant d'eux comme au-devant d'un souverain, et le précédait en cortège pour lui faire les honneurs de la capitale. En un mot, il en usait avec ces personnages comme avec les souverains qui les avaient envoyés.

Tel ne fut pas le cas, cependant, pour une ambassade très extraordinaire, dont on annonça soudainement la venue en 1615, mais qui, malgré la simplicité de l'accueil qui lui fut fait, n'en excita pas moins la curiosité publique.

Donc, en 1615, l'on apprit qu'une ambassade venait de débarquer au Havre. Elle était envoyée par le czar de Moscovie, Michel Fedorovitch, et demandait que la cour de France voulût bien, suivant l'usage, la défrayer de ses

dépenses et lui fournir les moyens de se rendre à Paris.

Or, personne à la cour n'avait entendu parler de la Moscovie. On alla aux informations et, sur l'avis favorable de diplomates accrédités en France, on fit droit, mais sans enthousiasme, à la requête des Moscovites.

Le messager du czar s'était donc mis en route, et sur l'avis de l'introducteur des ambassadeurs, il était arrivé à Saint-Denis, où il descendit à l'auberge de l'*Epée royale*.

Il y demeura quinze jours, durant lesquels on tint conseil, chez le cardinal, pour savoir quelle somme on octroierait au visiteur. Enfin, après force discussions, il fut décidé qu'on mettrait à sa disposition 2,400 livres pour son séjour à Paris, mais qu'on n'entrerait pour rien dans les comptes des frais antérieurs.

Au jour convenu, l'introducteur des ambassadeurs se rendit à Saint-Denis avec le carrosse du roi et avec celui de la reine-mère. Il fit monter l'ambassadeur avec lui dans le premier et installa son secrétaire avec un

commis des affaires étrangères dans le second.

C'est en cet équipage qu'on entra dans Paris. Huit laquais en costume moscovite, de couleur verte, montèrent derrière les carosses; mais à l'entrée de la ville ils descendirent pour marcher aux portières. Les Parisiens furent ébahis à la vue de ces étrangers à longue barbe et à longs cheveux, revêtus de cafetans et de bonnets de velours bordés de martre. On trouva que les Moscovites ressemblaient à des Turcs.

Des Turcs! La population en put voir, et de très authentiques, mais longtemps plus tard, lors de l'ambassade extraordinaire du Grand Seigneur, Saïd Mehemet Pacha, en 1742.

La suite de l'ambassadeur Begler-bey, de Romélie, se composait d'un personnel aussi nombreux que richement vêtu.

A leur rang, dans le cortège, on vit paraître trente pages de l'ambassadeur escortant un chariot sur lequel était dressée la tente que le Grand Seigneur envoyait au roi, ainsi qu'un brancard couvert de présents divers. Puis venaient neuf chevaux que le sultan envoyait

également au roi, « et dont le dernier avait un harnois très magnifique. » Dix officiers à cheval formaient ensuite un peloton étincelant d'or et de pierreries, précédant le maréchal de l'ambassade, qu'accompagnait le fils de l'ambassadeur. Un écuyer de Son Excellence cavalcadait à une certaine distance, suivi de ses huit chevaux de main, harnachés à la turque et couverts de boucliers. Enfin, six heiduques se tenaient aux côtés du carrosse où se trouvait l'ambassadeur.

Ces six heïduques excitèrent vivement la malignité publique. Ils eurent les honneurs du défilé.

Depuis l'ambassade siamoise de 1686, on n'avait assisté à un aussi étrange spectacle. Et de longtemps on parla des Turcs, comme on avait parlé des Siamois, lesquels, on s'en souvenait, « portaient des bonnets de mousseline, faits en pyramides, au bas desquelles étaient des couronnes d'or, larges de deux doigts, qui marquaient leur dignité et d'où sortaient des fleurs, des feuilles d'or mince ou quelques rubis en

forme de grains, le tout si léger, que le moindre vent les agitait ».

Vers le même temps, le sultan du Maroc, qui portait alors le titre de roi et non d'empereur, avait envoyé à la cour de France un ambassadeur du nom d'Abdallah-ben-Aicha, pour passer avec les ministres de Louis XIV un traité de paix, d'amitié et de commerce.

C'était ce même souverain, Muley-Ismaïl, qui avait fait, — voyez l'impudent, — demander au roi de France la main d'une de ses filles naturelles, mademoiselle de Blois, bien qu'il fût déjà à la tête d'un sérail de huit mille femmes. Muley-Ismaïl était certainement un des plus grands princes du Maroc, et l'on pourrait ajouter le père d'un bon nombre de ses sujets ; mais Louis XIV déclina très poliment l'honneur qu'il voulait faire à sa maison. Il n'en continua pas moins avec lui des relations d'ailleurs fort courtoises. Aussi, quand Abdallah vint, escorté d'une suite nombreuse, apporter à Versailles les présents de son maître, — une selle brodée à la mode de Barbara, une peua de tigre, cinq peaux

de lion et quatre douzaines de peaux de maroquin rouge,—Louis XIV fit-il à cet ambassadeur l'accueil le plus empressé, et voulut-il attacher à sa personne un de ses gentilshommes, M. de Saint-Olon, qui appartenait depuis longtemps à la diplomatie.

De février à juin 1699, époque du départ d'Abdallah, le *Mercure* tint un journal des faits et gestes, des promenades et des bons mots de cet ambassadeur, qui, toujours accompagné de l'inséparable Saint-Olon, était allé rendre visite au rédacteur en chef du *Mercure*.

Cette relation est assurément fort intéressante : on y voit par exemple que les Marocains de 1699, beaucoup moins apeurés que ceux de 1885, ne se faisaient aucun scrupule d'assister aux dîners officiels. Leur chef, s'il faut toujours en croire le *Mercure*, avait infiniment de goût, de bon sens et même d'esprit d'à propos. Quand il voyait de toutes jeunes filles, il disait « qu'il les regardait comme ses filles » ; si elles étaient plus grandes, il les appelait « ses sœurs » ; mais lorsqu'elles étaient fort belles, « il priait Dieu

de le détourner du péché ». Voilà qui est du dernier galant ; mais je soupçonne le *Mercure* d'avoir embelli quelque peu les mots d'Abdallah, vieille habitude d'ailleurs, pratiquée encore aujourd'hui par la plupart de nos journaux, quand les exigences de l'actualité les obligent à parler d'un personnage célèbre.

Nous ne voulons retenir des promenades de l'ambassade du Maroc, faites *intra* et *extra-muros,* sous l'œil vigilant de Saint-Olon, que l'histoire de ses visites aux théâtres, spectacles et divertissements parisiens de la fin du XVIIe siècle.

On conduisit Abdallah chez un certain Benoist, montreur de figures de cire, dont la galerie était fort appréciée, paraît-il, des gens de qualité. L'ambassadeur y reconnut quelques-uns de ses coreligionnaires et se montra peu rassuré sur les destinées de leur vie future : « La loi de Mahomet, disait-il, défend aux fidèles de laisser faire leur portrait ; les musulmans qui se rendent complices d'un tel crime sont certainement des maudits ; à plus forte raison quand les images sont en cire ; et M. Benoist sera plus

damné, à lui tout seul, que les autres peintres. »

Les curiosités de la foire Saint-Germain eurent le privilège d'attirer plus particulièrement son attention. Il y remarqua un éléphant d'une adresse merveilleuse et d'une rare intelligence : « Par Allah ! s'écriait-il, j'ai vu quantité d'hommes beaucoup plus bêtes que cet animal. » Et il ajoutait qu'il comprenait dans cette catégorie les nègres, que le roi, son maître, ne regardait pas comme des hommes. Enfin, n'eut-il pas la fantaisie de vouloir engager les danseurs de corde de la foire pour le sérail de Muley-Ismaïl : « Venez avec moi, leur disait-il ; et quand vous rentrerez en France, vous serez riches. Notre souverain vous comblera de présents. »

Comme on pense bien, Saint-Olon conduisit l'ambassadeur et sa suite à la Comédie-Française et à l'Opéra.

On donnait à la Comédie-Française la *Devineresse*, une pièce de Thomas Corneille et de Visé. Après la représentation, Abdallah lâcha la bride aux fantaisies originales de sa philosophie humoristique. « Il dit qu'il venait de voir tout

« ce que peut une méchante femme, que la « femme surpasse l'homme en malice, comme « elle le surpasse en vertu, et que la femme est « ange ou diable, n'y ayant pas de milieu. »

Les envoyés du Maroc virent à l'Opéra le *Carnaval de Venise*, de Regnard et de Campra : c'était une nouveauté ; la première représentation datait de 21 février 1699. Ils assistèrent également à la représentation de *Thésée* et à celle d'*Amadis*, deux opéras écrits par Quinault et composés par Lulli. « Ce spectacle est royal, « disait Abdallah, et le roy est dans les jeux et « dans les plaisirs le même que dans les affaires « sérieuses. »

Mais où son admiration ne connut plus de bornes, ce fut au bal donné par Monsieur en l'honneur de la duchesse de Bourgogne. Ebloui par la profusion des lumières, par la richesse des costumes et par la magnificence de la fête, Abdallah déclara publiquement « qu'il avoit vu trois choses en France qui ne pouvoient être surpassées, ny mesme égalées, sçavoir : le Roy l'Opéra et le bal de Monsieur ».

Mais qu'est-ce que ces réceptions fantaisistes à côté des entrées magnifiques qu'on faisait aux envoyés des grands souverains?

Deux d'entre elles ont, entre toutes, laissé, à un siècle de date, des souvenirs vivaces.

La première est celle qui fut faite au légat du pape Urbain VIII, le cardinal Barberini, le 21 mai 1625, au soir.

Nous la résumons comme suit, d'après un récit contemporain :

« L'heure sonnée, les six corps des Marchands prirent la voye, puis les Archers de la ville, ensuite le Prévost des Marchands et Echevins, puis Messieurs du Chastelet. Aussitôt les bannières et croix des quatre filles de Notre-Dame passèrent en ordre avec les Ecclésiastiques, couverts de belles et riches chapes, aucuns desquels portant des Reliques précieuses des Saints...

« Le train de Monseigneur le Légat parut en gros, bien monté, entre autres douze petits pages vêtus de satin et velours rose seche, puis quantité de cavalerie, tant Italiens que François. Sept trompettes royales suivoient cette cavalerie

resonnant melodieusement. M. de la Curée monté sur un cheval noir d'Espagne, richement vêtu parut peu avant M. le Légat ; quelques gentilshommes le suivoient à l'écart, après lesquels un seigneur italien accompagné de M. de Luxembourg. Six Suisses, vêtus de pareilles couleurs que les pages, marchoient après M. de Luxembourg, puis douze estafiers du Légat; ensuite deux cavaliers vêtus de violet portoient des masses, et au milieu un autre qui portait une croix.

« Le Légat revêtu à l'ordinaire, monté sur une mule grise, bardée et couverte d'une housse de velours cramoisi, commença de suivre l'ordre ci-dessus faisant la bénédiction de toutes parts. A son côté étoit Monsieur frère du Roi sur un cheval d'Espagne couleur ventre de biche, couvert d'une selle en broderie d'or, ledit seigneur richement vêtu, ayant entre autres choses une écharpe de diamans large de trois doigts, un cordon à son chapeau, aussi de pierreries avec une aigrette blanche, derrière le Légat étoient trois seigneurs françois montez sur des chevaux

d'Espagne, et après eux trente-deux : tant Archevêques qu'Evêques, aussi bien montez et vêtus de violet, portant chapeaux à la cardinale... »

C'est également un contemporain qui nous décrira le train du comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, lors de son entrée à Paris, le 5 février 1719 :

« La marche s'ouvre par le carrosse de M. le chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs, après lequel suit le carrosse de M. le maréchal d'Estrées, vice-amiral de France.

« Ensuite vient à cheval un sous-écuyer de Son Excellence, à la tête de trente-six valets de pied aux livrées de Son Excellence. Cette livrée est d'un drap d'Angleterre orangé, chamarré d'un galon de velours ray bleu, blanc et cramoisi, dont les dessins sont les armes de Son Excellence, avec des nœuds d'épaule brodés d'argent et de soye de couleur, avec des cocardes et plumets bleus blancs, et des bas couleur de feu à coins d'argent.

« Un courrier de cabinet de Sa Majesté le Roi

de la Grande-Bretagne se présente ensuite. Puis viennent six chevaux de main conduits par six palefreniers à cheval. Ces six chevaux de main sont des plus beaux qui se puissent voir, garnis de selles et de housses de différents velours et de différentes broderies d'or et d'argent, toutes des plus riches, avec leurs caparisons en broderie, et aux livrées de Son Excellence, et portant ses armes, ses chiffres et devises dans leurs compartimens.

« Douze gentilshommes suivent, précédant l'Ecuyer de Son Excellence, accompagné de douze de ses pages, tout ce monde à cheval. L'Ecuyer est vêtu de velours jaune garni de belles franges et galons d'argent; la housse et les bourses richement brodées et embellies de même, avec un harnois de tresse d'argent, tout monté de boucles, passans et ornemens d'argent massif. Les pages sont couverts d'un drap d'Angleterre orangé, tout des plus fins, orné d'un large galon d'argent à jour et surbroché, le revers de manche de velours bleu, avec des nœuds d'épaule garnis de campanes et de raiseaux, leurs

chapeaux bordez d'un point d'Espagne avec des plumets blancs et des cocardes jaunes ; toutes les garnitures des harnois d'argent massif.

« Alors s'avance le carosse du roi où a pris place l'ambassadeur ; puis on voit paroître les carosses des princes et princesses du sang, et celui de M. l'abbé du Bois, ministre et secrétaire d'État.

« A trente pas de distance suivent :

« Deux Suisses, aux livrées de Son Excellence, à cheval.

« Le carosse du corps de Son Excellence M. l'Ambassadeur, à huit glaces, attelé de huit chevaux de Frize gris pommelé, avec un valet de pied à chaque portière.

« Le second carosse de Son Excellence, attelé de huit chevaux de Naples poil de souris, avec un valet de pied à chaque portière.

« La calèche de Son Excellence, attelée de huit chevaux d'Espagne, bay brun, à crin noir, avec un valet de pied à chaque portière.

« Le quatrième carosse de Son Excellence, attelé de huit chevaux danois, bay brun, à crin

noir, avec un valet de pied à chaque portière.

« Le cinquième carosse de Son Excellence, attelé de huit chevaux de Frize noirs, avec un valet de pied à chaque portière.

« Le carosse de M. de Cracofurd, secrétaire de l'Ambassade de Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne.

« Ensuite viennent les carosses de plusieurs Seigneurs et Messieurs anglais, qui font cortège à M. l'Ambassadeur.

« Le premier de ces carosses, celui « du corps, » est à huit glaces, doublé d'un velours cramoisi de Perse à fonds d'or. L'Impériale, par dedans, est ornée d'une grande cartisane du plus bel or de Paris, qui en fait le circuit et les cantonnemens. Au milieu est une grande rose pareillement de cartisane d'or, produisant de son centre un riche ornement en forme de cul-de-lampe. Le tour de l'impériale est chargée d'une grande et épaisse campane d'or, garnie de ses crespines, et remplie de graines d'épinards, et de fleurs de jasmin. Les rideaux sont d'un damas de Gênes, cramoisi, brodez en plein d'une riche

broderie d'or, passée et garnie tout autour d'un molet d'or à graine d'épinard. Les coussins et leur pente sont garnis de même. Le corps du carosse par dehors, excepté les montants qui sont de sculpture, est de même que l'impériale, tout d'un velours plein cramoisi, couvert de riches cartisanes d'or avec des ornements de mosaïque d'or trait. Dans les panneaux de devant, de derrière et des portières, sont les armes du Roy de la Grande-Bretagne, d'une broderie d'or en grosses bosses, et dans ceux des quatre coins, les devises des ordres de la Jarretière et de St-André, brodez de même. Le velours du dehors de l'impériale est presque tout caché par les ornemens de cartisanes et de broderie d'or qui les couvrent à compartimens. Au lieu des huit pommes, sont des enfans sculptez et groupez deux à deux, portant d'une main les Armes de la Grande-Bretagne, et de l'autre une aigrette, semée de fleurs cramoisi. La pomme du milieu est pareillement un groupe de quatre enfans sculptez, soutenant la couronne Impériale de la Grande-Bretagne. La goutière est garnie d'un

gros cordon d'or enrichi de broderie, qui au lieu des cloux, forme des roses de relief en or ; de là tombe une magnifique frange à graines d'épinard et jasmin, qui fait tout le tour de l'impériale. Tous les bronzes et les ornemens des ressorts sont d'une riche dorure d'or moulu. Les supentes, fausses supentes, croisées et traversées sont garnies de velours plein cramoisi, garni de galons d'or à jour. Les harnois et la housse du siège du cocher sont à l'avenant. Les guides et les rennes de tresses d'or et de soye cramoisi. Les glands enrichis de graine d'épinard et de jasmin d'or. Les aigrettes des chevaux de très belles plumes, cramoisi, garnies et enrichies d'or d'une manière très particulière, du milieu desquelle sort un bouquet d'or à fleurs cramoisi.

« La calèche est garnie par dedans de velours verd, avec une riche crépine d'or. Dans le panneau de devant est représenté la Grande-Bretagne sous la forme de Minerve, au-dessous d'elle sont trois figures, dont celle de la droite représente la Richesse, celle d'à coté la Libéra-

lité, et la troisième représente la Force avec leurs Attributs. Aux deux côtez du même panneau, sont quatre Nayades, des poupes de vaisseaux, ornées de coquillages, de glaçons, de rozeaux, pour marquer la puissance de la Grande-Bretagne sur la mer. Dans le panneau de la portière à droite, sont représentées la Valeur, la Noblesse, et la Fidélité, portant les armes de Son Excellence M. l'Ambassadeur. Dans le panneau de la portière à gauche, sont représentées la Prudence, la Vigilance et le Secret, tenant aussi les Armes de Son Excellence. Les cotez des deux panneaux des portières sont ornez d'architecture, de fleurs, de boucliers, où sont représentées les forces des quatre Vertus par des symboles différents. Dans le panneau de derrière est représenté Hercule qui a vaincu l'Hydre. Derrière lui est une mer orageuse, et Neptune qui vient commander aux vents et à la tempête de s'apaiser. La Tempête fuit devant le Dieu qui lui commande. Le reste de ce panneau est orné de Nymphes, de coquilles, de roseaux et autres sujets de mer. Les deux petits

côtez représentent l'Equité et la Concorde enrichis d'architecture et de fleurs... »

Nous arrêtons là notre description, pour ne pas fatiguer le lecteur.

D'autant, dira-t-on, que ces détails importaient peu, sans doute, au public, attiré par l'ensemble du spectacle promis.

Erreur ! Les programmes de ces entrées solennelles, ainsi que de celles des rois et des reines, étaient distribués à l'avance, avec toutes les indications descriptives qu'on pouvait souhaiter. De sorte qu'en prenant place aux fenêtres ou sur la chaussée, pour voir passer le cortège, chacun savait, à un galon près, ce qu'il allait voir.

Aussi n'eût-il pas fait bon de priver la foule d'un page, ou d'un galon.

CHAPITRE ONZIÈME

Divertissements populaires.

La fête intime. — Le mât de cocagne. — Le jeu de l'homme armé. — L'aveuglette. — Le Papegaï. — Les arbalétriers. — Les chevaliers de l'arc. — Les joutes sur la Seine. — Le jeu de l'oie. — Le tir aux canards. — Les rois de la fête. — Représentations gratuites. — L'Opéra illuminé. — Le spectacle aux Tuileries. - Joues noires et joues blanches. — Abondance de pièces. — De par et pour le peuple. — Un quatuor gratis.

Après la fête officielle, la fête intime.

Elle avait, celle-là, pour théâtre, la rue, le carrefour.

Tout le soir, on festoyait, à la lueur des flambeaux en cire et des lanternes accrochées aux fenêtres. Les tables, dressées en plein air, pliaient sous le faix des victuailles, et les chansons éclataient à la ronde, au milieu des rires

et des propos galants. Puis aussi, l'on allumait de grands feux, autour desquels on dansait.

Mais ce n'étaient là que les préliminaires de la vraie fête, — du lendemain de la fête; — lequel lendemain durait souvent plusieurs jours.

Alors commençait la série des divertissements, peu variés dans leur composition, mais toujours les bien-venus, puisque leur usage s'en est perpétué, de siècle en siècle, jusqu'à nous.

C'est d'abord le mât de Cocagne, qui remonte bien loin.

« Le jour de Saint-*Leu* et Saint-*Gilles*, est-il raconté quelque part, les habitants de cette paroisse proposèrent de faire un ébastement nouveau. Ils plantèrent dans la rue aux *Ours*, en face de celle *Quincampoix*, une perche de près de six toises de longueur. Ils attachèrent à la cime un panier dans lequel était une oie grasse et quelques pièces de monnaie ; ensuite ils oignirent cette perche, qui était dressée perpendiculairement, et promirent l'oie et l'argent à celui qui serait assez adroit pour grimper

jusqu'au haut. Cet exercice dura long-temps ; les plus vigoureux ne purent atteindre le but; la graisse dont la perche était frottée formait le plus grand obstacle ; enfin, on adjugea l'oie à celui qui était monté le plus haut, mais on ne lui donna pas la perche, ni la monnaie, ni le panier. »

Puis il y avait le jeu de la *Quintaine*, ou de l'Homme armé, en imitation des carrousels. On se précipitait, monté sur les épaules d'un coureur, sur un mannequin habillé en More, et placé sur un pivot, de telle sorte que les coups portés ailleurs que dans le tronc ou dans le visage faisaient tourner ses bras, qui s'appliquaient brutalement sur la figure du maladroit.

Les coups étaient, d'ailleurs, la partie la plus goûtée des divertissements populaires. On se rappelle les joies provoquées par la course aux cochons, où figuraient des aveugles. Ce spectacle était réservé pour le Mardi-gras. Mais, en temps ordinaire, on l'imitait par le *jeu de l'aveuglette*, où les aveugles étaient remplacés

par des joueurs auxquels on bandait les yeux. Les coups de bâton n'en étaient pas moins cruels. Et le public de rire.

Par contre, les jeux d'adresse avaient leurs tenants. Dans cet ordre rentraient les courses de bague, du pot cassé, du sac mouillé, du baril plein d'eau. Mais celui du *Papegaï* avait la prédilection des tireurs adroits. C'était le jeu de l'oiseau de bois, juché au haut d'une perche, tel que nous le connaissons. Il s'agissait d'abattre cet oiseau, à l'arc, à l'arbalète, ou à l'arquebuse. D'aucuns faisaient, paraît-il, merveille à cet exercice, ce qui ne doit point surprendre, car le peuple parisien s'est, en tout temps, passionné pour le tir. La compagnie des arbalétriers, fondée sous Louis le Gros, s'est conservée, avec ses franchises, jusqu'à la Révolution, et les chevaliers de l'arc, qui remontent plus haut encore, jouissaient de privilèges particuliers. Il en était de même des compagnies d'arquebusiers, qui jouèrent un rôle important à la prise de la Bastille.

D'autres spectacles, aussi passionnants, con-

viaient la foule aux abords de la Seine.

Là, des bateliers joutaient, costumés en dieux marins.

Mais un divertissement surtout soulevait l'enthousiame, dans ces parages. C'était le jeu de l'oie.

Aux deux côtés de la rivière on avait placé deux bateaux remplis de pierres. Au milieu de ces deux bâteaux s'élevaient deux manières de mâts, auxquels une corde était attachée. Mais par un mécanisme particulier, il était facile de lâcher et de retendre vivement cette corde, au milieu de laquelle était attaché un oison *vivant*. Ceux qui voulaient avoir la gloire d'en arracher quelque pièce, étaient montés sur un échafaud flottant, qui voguait aux sons de toutes sortes d'instruments. A un signal donné, ils se lançaient sur la bête, qu'ils empoignaient; mais ausssitôt, le balancement imprimé à la corde les forçait à lâcher prise, de sorte qu'ils tombaient à l'eau, tenant à la main, qui une aile, qui une patte. Celui qui emportait le tout, plus ou moins mutilé, était proclamé roi de l'oison.

Plus loin, c'était un jeu non moins cruel. Mais qui s'inquiétait de cruauté au temps où la potence et la roue se dressaient en permanence sur la place de Grève ?

C'était le tir aux canards. Voici comment on procédait.

On attachait un certain nombre de ces volatiles, par la patte, à une longue corde.

Cette corde était ensuite tendue dans l'eau, de manière que le canard, étant à peu près noyé, sa tête seule dépassât.

Les tireurs s'exerçaient sur ces cibles affolées.

Et tout le long de la Seine, c'étaient des réjouissances du même ordre. Et partout, dans la ville, c'étaient de gais ébats, accueillant les prouesses des gymnastes improvisés et les coups de maîtres des viseurs habiles.

Puis, le soir venu, chaque groupe promenait en triomphe son roi. Des cortèges sans nombre se croisaient, se mêlaient. On buvait aux vainqueurs. De toute part éclataient les joyeuses escoppeteries des arquebuses. Et les feux allu-

més, et les flambeaux garnis de cire neuve, la fête de nuit reprenait de plus belle, pour se fondre, à l'aurore, dans les plaisirs renouvelés de la veille.

Ce chapitre ne serait pas complet si l'on n'y parlait de l'une des grandes attractions des divertissements populaires : nous avons nommé les représentations gratuites.

L'origine de ce spectacle affriandissant remonte au dix-septième siècle.

Ce fut à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, en mars 1662, que l'Opéra donna, pour la première fois, une représentation gratuite, sur l'ordre du cardinal Mazarin. Ce spectacle, qui se composait du *Persée* de Quinault et Lulli, obtint un très grand succès.

L'Opéra était alors situé dans l'ancien jeu de paume de la rue Mazarine, proche la rue Guénégaud. Un chroniqueur de l'époque raconte qu'à cette occasion, la façade du théâtre avait été illuminée de plus de mille chandelles, et qu'à l'issue du spectacle on tira plus de soixante fusées !

Malgré la réussite de cet essai, l'usage des spectacles gratuits ne s'établit point. Après la représentation dont nous venons de parler, il faut sauter soixante-trois ans pour lui trouver un pendant. En 1725, à l'occasion de la paix, le Roi fit donner, quatre jours durant, l'Opéra gratis dans le jardin des Tuileries. Un grand seigneur du temps nous a, dans sa désinvolture cavalière, tracé le tableau de cette récréation fantaisiste :

« A l'exception des honnêtes gens, dit-il, tout Paris s'y trouva, d'autant plus que la farce ne commença que lorsque le marchand eût fermé sa boutique, la ravaudeuse plié son pavillon et le laquais servi son maître. Toute la façade et même les parterres, étaient remplis de populace. En attendant l'Opéra, une quarantaine de Jasmins, Champagnes, Bourguignons se sont avisés de préluder ainsi. Une partie de cette troupe joyeuse habillée en fille et l'autre dans leurs habits d'homme déguisez, se font emplir chacun leurs poches, d'un côté de noir de fumée très fin et de l'autre de blanc. Ainsi munis et à la

faveur d'épaisses ténèbres, ils se sont répandus dans la foule où chacun, de ses deux mains, l'une blanche, l'autre noire, a commencé à farder le sexe qui ne hait pas le fard. Les moins fières ont pris cette manière d'avoir pour une caresse, les réservées ne se sont point défiés des enlumineurs travestis, les plus prudes se sont laissé prendre par derrière ; enfin tout a été si bien concerté qu'un tiers de la compagnie est sorti, sans le savoir, avec un visage à deux couleurs. Mais le meilleur de tout cecy, c'est que comme on jouait l'Opéra de *Phaëton*, où se trouvent ces deux vers qui se répètent plus de cent fois en chœur :

O l'heureux temps ! O l'heureux temps !
Où tous les cœur seront contents,

pendant qu'on chantait ces paroles, on entendit, plusieurs voix à l'écho qui répondaient :

O l'heureux temps ! O l'heureux temps
Où les hommes sont noir et blanc.

On donna plusieurs sens à ces paroles, mais on ne comprit le véritable que le lendemain matin, lorsque les faces enluminées paraissant au grand jour attirèrent les yeux. »

La représentation gratuite qui accompagna les fêtes données à l'occasion de l'entrée en convalescence du Roi Louis XV, fut marquée par une prévenance qui alla droit au cœur de la foule. On poussa la gracieuseté vis-à-vis des spectateurs jusqu'à mettre dans la salle quelques pièces de vin destinées à désaltérer le public.

Les pièces furent attaquées et vidées en un clin d'œil. Le spectacle ne fut plus alors sur la scène, mais dans la salle. Il y eut un tel tumulte que les acteurs ne purent terminer la pièce, le rideau fut baissé; et le régisseur, qui ne manquait pas d'esprit, vint faire au public l'annonce suivante :

« Mesdames et Messieurs, quand vous aurez fini votre pièce, nous commencerons la nôtre. »

Sous Louis XVI, les spectacles gratis furent très fréquents.

En 1785, à l'occasion de la naissance du

Dauphin, plusieurs représentations furent données à l'Opéra et à la Comédie Française.

Pendant la Révolution, on organisa, toutes les semaines, des spectacles de ce genre dans tous les théâtres.

En tête du programme était inscrite cette mention : *De par et pour le peuple.*

Une affiche du spectacle gratis donné à l'Opéra le 21 janvier 1794, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, est ainsi conçue :

De par et pour le peuple

GRATIS

EN RÉJOUISSANCE DE LA MORT DU TYRAN

L'Opéra national
Donnera aujourd'hui, 6 pluviôse
an II de la République

MILTIADE ET MARATHON

LE SIÈGE DE THIONVILLE

L'OFFRANDE A LA LIBERTÉ

On abusa tellement du spectacle gratis à cette époque, que le gouvernement révolutionnaire

fut obligé d'indemniser les grands et les petits théâtres, en leur payant une somme équivalente à la recette dont ils étaient privés.

Un décret du 7 pluviôse an II (22 janvier 1794), alloua 100,000 livres pour cette dépense ; mais ce ne fut pas assez, et cette somme fut bien vite absorbée.

Le public qui fréquentait ces représentations se composait surtout de gens du peuple et, pour donner une idée de la naïveté des spectateurs de cette époque, on fit courir, par la ville, ces couplets satiriques :

A l'Opéra *gratis* parmi les spectateurs
Une poissarde était assise ;
Et voyant de quatre chanteurs
Briller en quatuor les talens enchanteurs :
« Ah ! Jérôme, je suis surprise,
Dit-elle à son mari, d'entendre ces acteurs
Brailler tous à la fois. Mon homme que t'en semble ?
Est-ce l'usage ? — Oh ! reprend-il, nenni !
Mais vois-tu c'est gratis ; ils chantent quatre ensemble,
Afin d'avoir plus tôt fini. »

L'Empire, la Restauration, continuèrent la tradition des représentations gratuites, qui fut

interrompue pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe.

La seconde République les rétablit. Puis l'empereur Napoléon III décréta que tous les théâtres de Paris donneraient une représentation gratuite à chaque fête du 15 août.

Actuellement, les représentations gratuites ont lieu le 14 juillet, jour de la fête nationale.

CHAPITRE DOUZIÈME

Les Bals de Bois.

Les Fêtes de quartier. — Le Temple de l'Hymen. — Le Bal du Printemps. — Le Temple de l'Été. — Le Palais de Vertumne. — La Grotte de l'Hiver. — Le Bal de Momus. — Aventures galantes. — Un Factum de l'abbé de Voisenon.

Sous Louis XV, la ville de Paris eut l'idée d'ajouter aux divertissements ordinaires.

A l'occasion du mariage du Dauphin avec l'Infante d'Espagne Marie-Thérèse, elle organisa des fêtes de quartier, en installant sur plusieurs points des salles de danse.

Ces bals, où l'on entrait sans payer, sont connus sous le nom de *Bals de Bois.*

Nom impropre ! Car si le bois faisait le fond de leur construction, le luxe que la municipalité

y avait déployé pouvait les faire passer pour des installations plus complètes que celles qui procèdent d'ordinaire à ce genre de récréations.

Les magnifiques *in-folio* de la Bibliothèque Carnavalet, chefs-d'œuvre de la gravure de l'époque, publiés par la Ville, au lendemain de ces fêtes, en donnent la vraie mesure.

Voici d'abord le Temple de l'Hymen :

Cet édifice, élevé au milieu de la place Dauphine, en répétait la forme triangulaire.

Le Temple, isolé de toutes parts, s'ouvrait par quatorze portiques en arcades, décorés d'une architecture de marbre coloré sur un fond de marbre blanc.

La décoration extérieure des trois grandes faces et celle des deux pans coupés, était en pilastres corinthiens couronnés d'un entablement récoupé. Au-dessus de l'entablement régnait une balustrade, dont les acrotères portaient des groupes de dauphins soutenant des vases de parfums; et, au-dessus des encoignures, les génies de la suite de l'Hymen formaient des groupes d'un autre caractère.

L'arc du frontispice était enveloppé d'un nuage éclatant, au milieu duquel on voyait le dieu de l'Hymen, allumant son flambeau à celui de l'Amour. Deux grandes Renommées, portées sur le haut du nuage, et contenant les armes du Roi, terminaient le frontispice et « paraissoient annoncer à l'univers le sujet de la fête. »

Du milieu du parvis du Temple s'élevaient quatre grands palmiers, dont les rameaux, en se confondant ensemble, formaient un dais sous lequel on voyait le médaillon du Roi, embrassant dans ses rayons les médaillons accolés du Dauphin et de la Dauphine. « Ces derniers se trouvoient soutenus par des enfans entrelassés dans des guirlandes de fleurs. » Tout ce morceau se découvrait à travers la principale entrée du Temple, et faisait accord avec la décoration du frontispice.

L'intérieur du Temple était décoré de grands panneaux de marbre posés sur les piliers des arcades et dans la partie supérieure des pans coupés, les arcades étant garnies de chambranles de bronze doré avec des trophées et lacs d'a-

mour. Dans le milieu, une corniche dorée soutenait le plafond, et de cette corniche pendaient des festons de fleurs naturelles, qui, par leurs divers enchaînements, ornaient tout le tour du Temple.

De grands buffets, en étages de marbre blanc, dressés dans les angles du plan de l'édifice, étaient destinés pour toutes les différentes espèces de rafraîchissements qui devaient être distribués. Les gradins, terminés par des vases à l'antique, étaient fermés dans le bas par une enceinte de marbre à hauteur d'appui, sur laquelle devaient se faire les distributions au public, au fur et à mesure qu'il venait s'y présenter. Enfin, cinq orchestres, détachés les uns des autres, et disposés d'une façon avantageuse, achevaient la décoration de l'intérieur du Temple. Ils étaient formés en gradins et décorés de tapis de velours.

Après le Temple de l'Hymen, il y avait les Bals des saisons.

Celui du Printemps s'élevait sur la place Louis-le-Grand, — la place Vendôme, actuellement.

Deux grands berceaux de treillages, s'élevant à la droite et à la gauche de la place, repésentaient le palais de Flore, et le séjour du Printemps.

Chaque berceau consistait en une galerie isolée, terminée, à ses extrémités, par deux pavillons; quatorze arcades en ouvraient les côtés; les ailes des pavillons étaient pleines, et leurs faces présentaient deux fontispices, qui formaient les entrées principales.

Les berceaux étaient tracés en dedans et en dehors par deux plans de marronniers, dont les tiges, adossées au corps de treillage, tenaient lieu de colonnes; elles se divisaient ensuite en ramures, qui, répétant les ceintres des arcades sur les faces des galeries, allaient former des niches de verdure sur les ailes des pavillons.

Huit grandes fontaines de marbre blanc, placées sur les ailes des pavillons, occupaient ces niches de verdure ; elles représentaient des sujets allégoriques à la fête, et les divinités qui président aux amusements champêtres leur serservait d'accompagnement.

Aux extrémités des galeries, on avait placé deux orchestres, dont les gradins étaient couverts de tapis jetés au hasard ; de grands buffets, garnis de provisions de toute espèce, occupaient le milieu des pavillons : ils étaient terminés par des vases de vermeil, ornés de guirlandes de fleurs naturelles, dont les chutes venaient se répandre sur les gradins et sur les tables de service.

Rien de plus frais et de plus charmant que cet ensemble, auquel la place même qui lui servait de cadre prêtait un supplément de décor réjouissant à l'œil.

Au Carrousel, c'est le temple de l'Eté.

Une grange représente le palais de Cérès : une grande salle croisée en occupe le milieu, et se trouve entourée par quatre galeries disposées aux extrémités du plan.

Les balustres qui tracent la salle croisée portent en dedans une frise garnie de festons de fleurs de prairies.

Les extrémités de la salle sont occupées par deux orchestres, et des groupes de marbre blanc,

représentant Cérès, Diane, Pallas et Cybèle, sont disposés aux quatre angles intérieurs de la grange.

Enfin, en entrant par la grande face, on découvre à travers les balustres du fond, une vaste campagne chargée de moissons et de moissonneurs; dans le milieu s'élève un buffet champêtre, couvert de rameaux d'arbres; et sur les côtés on aperçoit deux grottes, dans lesquelles se fait la distribution du vin.

L'Automne a choisi ses quartiers rue de Sèvres.

Là, le palais de Vertumne se présente sous la forme d'un verger; dix-huit arcades, disposées autour d'un carré long, en font l'ouverture.

Des ceps de vigne, naissant du plein pied des colonnes, les embrassent en forme de guirlandes; d'autres se répandent, en serpentant, sur le nu des murs, entre les cintres et dans la frise de l'entablement; et des guirlandes de fruits, suspendues en festons, couvrent les parties de l'appui, entre les acrotères.

Les massifs qui joignent les façades sont or-

nés, dans toute leur hauteur, d'une table-élégie, dont les bas-reliefs représentent des nymphes de la suite de Pomone.

Enfin, le socle, régnant sur toute la longueur de la corniche, porte un couronnement, au milieu duquel on a peint les amours de Bacchus et d'Ariane : ce couronnement, chantourné, est bordé de rocailles mêlées de fleurs et de fruits, et se termine par un écusson aux armes du Roi.

A l'intérieur, tous les murs sont tapissés d'arbres en espaliers, dont les rameaux accompagnent les cintres des arcades. Un orchestre est placé à chaque extrémité du verger ; dans le milieu, un vaste buffet présente quatre faces percées à jour.

L'Hiver, à première vue, semble d'une mauvaise inspiration pour une salle de bal. La description qui suit montrera le parti qu'on avait su tirer de ce programme imposé, dont la réalisation se voyait à la place Saint-Antoine.

Une grotte, taillée dans une masse de rochers,

représentait le palais d'Eole, dieu des vents et des frimas.

Cet édifice était de figure barlongue, et coupé à pans sur les deux angles du fond. Chaque flanc de la grotte présentait sept ouvertures cintrées ; elles étaient ornées de gros bossages refondus sur le nu des piliers et autour des arcs ; au devant, s'élevaient de grandes figures enfermées dans des gaines de Termes, qui portaient sur leurs têtes des vases de congélation ; une bande de glaçons, régnant au-dessus dans toute la longueur des faces de l'édifice, lui donnait une frise convenable à son caractère, et la décoration se terminait par un gros plinthe, coupé à l'aplomb des pieds droits, dont les enroulements servaient à soutenir plusieurs assortiments de coquilles qui, dans la nuit, devaient faire partie de l'illumination et se changer en brasiers de feu.

Les faces des pans coupés étaient enfermées entre deux pilastres de bossages ; dans le bas, un Fleuve, étendu sur un lit de joncs, s'appuyait sur une urne, dont les eaux étaient glacées. Le

dessus était couronné par les armes des nouveaux époux, que soutenaient deux dauphins couchés sur des glaçons.

L'intérieur de la grotte était, en outre, tapissé de congélations de diverses couleurs ; un grand buffet, taillé dans le roc, en occupait le fond ; deux niches, placées sur les côtés, devaient servir à la distribution du vin ; au milieu, s'élevait un amphithéâtre ovale, destiné pour y placer l'orchestre.

D'autres salles, conçues dans la forme allégorique, s'élevaient en divers autres endroits de la capitale. On remarquait, notamment, à l'Estrapade, l'établissement où les *Jeux*, les *Grâces* et les *Ris* embellissaient le *Bal de Momus*.

Là, la gaieté était chez elle. Mais ce local n'avait pas, seul, le privilège des manifestations joyeuses. Partout on riait, et partout on s'amusait, en dehors des admirations que le spectacle provoquait.

D'autre part, les aventures galantes ne manquaient point au programme. Nombre de

seigneurs musqués et de grandes dames de la cour, affriandés par le pittoresque et la nouveauté de ces divertissements, se dérobèrent aux réjouissances officielles pour se mêler à la foule et prendre leur part des liesses populaires. On vit des marquises se trémousser aux bras de Frontins en goguette, et des vicomtes et des chevaliers compter fleurette à la fille de chambre ou à la femme du drapier. Aussi la malignité ne tarda-t-elle point à s'emparer de ces délassements improvisés. On se conta, sous le manteau de la cheminée, toutes sortes de grivoiseries : l'abbé de Voisenon en a divulgué plusieurs dans un petit ouvrage, devenu bien rare, qui porte ce titre :

QUELQUES AVENTURES

GALANTES ET CURIEUSES

DES BALS DE BOIS

CHEZ GUILLAUME DINDON

1745

Nous y renvoyons nos lecteurs désireux de

connaître les mésaventures de Guillaume l'Engelé, les pudeurs de Jean Pain-Mollet, les égrillardises de la cousine Perrotin avec Cadet-Paulmé, et les extases du cousin Miche-en-Bled, convoité par la princesse Très-Volontiers.

CHAPITRE TREIZIÈME

Les fêtes roulantes.

Deuxième mariage du Dauphin. — La Fête roulante. — Les chars. — Le char de Mars. — Le char de l'Hymen. — Le char de Cérès. — Le char de Bacchus. — Le char de la Ville de Paris. — Admiration des contemporains. — Les Regrets des petites rues.

Le Dauphin, ayant perdu sa première femme, se remaria, sans tarder.

Deux ans après les fêtes dont il vient d'être parlé, la population parisienne fut appelée à se réjouir de nouveau, — cette fois en l'honneur de la princesse Marie-Josèphe de Saxe.

En cette circonstance, la municipalité, en veine d'innovations, créa des divertissements, tels qu'on n'en avait point vus jusqu'alors.

Elle divisa la fête, plus encore que lors des

Bals de Bois, de maligne mémoire, en organisant un cortège, rempli de surprises, qui parcourut la ville en tous sens.

C'est ce qu'on a appelé la *Fête roulante*. Il y en eut, depuis, plusieurs organisées sur le même modèle. Mais celle de 1747 est restée légendaire.

Le cortège se composait de cinq chars, d'un luxe peu commun, et du haut desquels on distribuait, pour la plus grande joie de la foule, du vin, des victuailles et des friandises de toutes sortes.

En tête s'avançait le char de Mars, le plus élevé de tous, construit en amphithéâtre, à plusieurs étages de gradins, et qui, par sa forme, représentait assez bien un char romain retourné, c'est-à-dire ayant sa partie haute à l'arrière.

Des moulures, mêlées de feuillages et de rocailles, naissaient de la partie la plus élevée et couvraient, en descendant, les contours supérieurs. Ces moulures servaient d'appui aux gradins, et venaient, par devant, se perdre dans un grand ornement, dont le milieu portait en saillie

un mufle de lion qui marquait la tête du char.

Les soubassements divisés en cinq grands panneaux, étaient peints en camayeu et représentaient des camps, des sièges, des batailles et autres sujets de guerre. Ceux des côtés étaient encadrés dans des moulures d'ornement qui traçaient les contours inférieurs du char. Un seul panneau, sous la forme d'un grand bouclier, occupait la partie derrière : on y voyait un héros distribuant des récompenses à une foule de guerriers dont il était environné.

Les ornements qui décoraient le dehors étaient dorés ; l'intérieur était couvert d'une étoffe couleur de feu et or.

Le Dieu Mars, placé au plus haut du char, se reposait sur des trophées ; il était entouré de guerriers, d'armes et de drapeaux flottants.

Vingt musiciens assis sur les gradins de l'amphithéâtre formaient par le choix des instruments une symphonie guerrière ; leurs habits étaient de drap écarlate galonné d'or, les chapeaux ornés de plumes, les écharpes, les nœuds d'épaule et tout le reste de la parure

étant assortis à la richesse de la parure.

A ce char étaient attelés huit chevaux de la plus haute taille. Leur harnais était de velours couleur de feu, garnis de boucles d'or et couverts par des peaux de lions agrafées avec des guirlandes de lauriers. Leurs têtes étaient ornées de plumes rouges et blanches. Les crinières, les nœuds d'oreilles et de queue, les guides et les rênes étaient couleur de feu et or.

Puis venait le char de l'Hymen.

Décoré par plusieurs parties d'ornements de sculpture, agrafées les unes aux autres et posées sur des champs canelés, il était construit sur les plus élégants modèles de l'antique.

Du milieu de ce char s'élevait un autel posé sur une estrade entourée de plusieurs rangs de gradins, et dont un amas de nuages colorés, rassemblés à dessein, ne laissait voir la forme que par des échappées de vue, ménagées avec intention.

Le Dieu de l'Hyménée, assis au plus haut du nuage, tenait d'une main les portraits en médaillons du Dauphin et de la Dauphine, et

paraissait allumer, de l'autre, le feu de l'autel. Sur les nuages étaient groupés divers génies de la suite de l'Hymen, qui formaient des jeux et traçaient avec des guirlandes de fleurs le chiffre des deux époux.

Le tout était de bleu céleste et de dentelles. L'aspect en était frais et printanier.

Le char de Cérès, qui suivait, avait la forme d'un chariot plein de gerbes de la plus belle moisson : il était décoré d'ornements relatifs aux travaux de la campagne.

Les gerbes étaient dorées, et ces gerbes, entassées avec art, cachaient une chambre remplie de provisions, qui furent servies au peuple par huit distributeurs vêtus d'habits jonquille très richement galonnés en argent.

A cette couleur qui formait la livrée du char étaient assortis les harnais, les crinières et les panaches des chevaux.

Les pluies de victuailles qui tombaient de ce grenier d'abondance donnaient au peuple grand soif. Heureusement, le char de Bacchus n'était pas loin.

Le Char de Bacchus avait la forme d'un grand plateau chargé de tonnes de différentes grandeurs.

Sa partie postérieure tournait sur un plan cintré, formé d'une seule rocaille canelée et surmontée d'un cartel enchâssé dans des feuillages. Toute cette partie se couronnait par un groupe d'enfants qui jouaient avec un tigre.

Dans le milieu du plateau était un berceau de treillage de seize pieds de hauteur, dont la partie supérieure avait la forme d'un pavillon et portait pour amortissement une corbeille remplie de fruits.

Sous ce berceau paraissait le Dieu Bacchus assis sur une tonne recouverte par des peaux de tigre.

Les ornements du Char qui tournaient autour du plateau se liaient par un enchaînement de pampres. Ils étaient tous dorés ainsi que le berceau, les figures et les tonnes. Le fond était peint en gris de lin et l'intérieur couvert d'une étoffe de même couleur.

La durée des stations de ce char ne parais-

saient jamais assez longues. Heureusement, le char qui venait ensuite ne s'était point imposé l'observation de la tempérance : on y distribuait des douceurs, sous les deux espèces.

Ce char représentait le Vaisseau qui caratérise et symbolise Paris. Ses flancs étaient formés par une seule coquille enchâssée dans une moulure qui régnait d'un bout de la quille à l'autre.

Deux dauphins placés sur la proue, jettaient des bouillons d'eau, dont la chute formait la masse qui paraissait soutenir le vaisseau.

Le bas de la poupe était tourné en cul-de-lampe, et distribué en trois pans d'échelle enfermés dans des feuilles d'eau. La poupe était parcée de fenêtres, et au-dessous de la barre du timon, s'élevait un grand trophée appuyé sur muffle de monstre marin.

Le mât du vaisseau, arrêté sur ses flancs par des rubans de soie, portait à son extrémité une flamme blasonnée des couleurs de la Ville. La voile était relevée sur la vergue avec des guirlandes de fleurs, disposées en chutes de festons.

La chambre de poupe renfermait les provisions destinées au public.

L'ancienne Lutèce, ou Ville de Paris, assise au haut de la poupe, sous un pavillon semé de fleurs de lis d'or en champ d'azur, était accompagnée de deux Nymphes appuyées sur des cornes.

Des chevaux attelés à ce char avaient leurs harnais et leurs crinières ornés de fleurs naturelles ; ils portaient sur la tête des panaches de plumes bleues.

Le char de la Ville de Paris fermait la manche, marche non précipitée, car les éléments qui la composaient se succédaient à intervalles assez éloignés pour laisser le temps à la foule de se rassasier, et de la vue et de la panse, après chaque stationnement, sans préjudice d'un tour de danse dans les salles de bal, qui, pour n'être pas aussi somptueuses que celles du premier hymen, n'en présentaient pas moins, sur toutes les places, l'image de réunions où la gaieté trônait sans partage.

Il faut lire dans les plaquettes du temps les

admirations inspirées par cette fête roulante, encore qu'une pointe de malice s'y montre.

« Quel avantage, est-il dit dans l'une d'elles, d'avoir à peindre l'abondance qui a régné dans Paris. N'avez-vous pas entendu dire cent fois d'un Pays de Fées, que les allouettes y tomboient toutes rôties ? C'étoit bien autre chose ici ; les Dindons y pleuvoient de tous côtés, sans parler des Cervelas, des Andouilles, des Carmes et autres galanteries, les Saucisses comptées pour rien.

« Comme on avoit été obligé de barrer les rues pour la commodité du public, les plaisirs n'en étoient que plus variés. On buvoit, on mangeoit et l'on dansoit dans les grandes salles, on riait ou l'on faisoit autre chose dans les petites ; c'étoit par-tout nôces et festins.

« Quelle intelligence dans la construction des chariots ! C'étoient autant d'Arches de Noé, non seulement par ce qu'on y avoit fait entrer toutes sortes d'animaux, mais encore par les commodités qu'on y avoit ménagées.

« Tous les matelots du Vaisseau de la Ville

de Paris étoient des charcuitieurs, des boulangers, des rotisseurs, des paticiers, tous mieux vêtus que les seigneurs auxquels il présentoient à manger. On remarquoit parmi eux plusieurs beaux esprits qui avoient l'attention de juger sur les physionomies de ce qu'ils falloit à ceux qui les portoient ; ils jettoient des pains de Gonesse, des aloyaux, des gigots, des brioches à ceux qui avoient l'air haves et décharnés, comme qui diroit des Auteurs. Mais en même tems ils avoient la galanterie de faire tomber les saucisses, les andouilles et les cervelats du côté du beau sexe. Cela s'appelle, à ce que je crois, sçavoir faire les honneurs du vaisseau. »

Cependant, la fête roulante eut ses Voisenon : tel le petite livre, *les Regrets des petites rues*, attribué au comte de Caylus.

Mais la pauvreté de l'invention et le débraillé du langage y sont au-dessous du permis.

L'Histoire de la princesse Lacune,

L'Histoire et aventure de mademoiselle Godiche,

L'Histoire de M. Bordereau, commis à la Douanne, avec madame Minutin, n'intéresseraient personne, maintenant.

Et pourtant elles firent les délices du beau monde d'alors.

CHAPITRE QUATORZIÈME

Les spectacles en plein vent.

Les Troubadours. — Les Ménétriers. — Leur confrérie. — Payer en monnaie de singe. — La dissolution. — Le Pont-Neuf. — Tabarin. — Gauthier-Garguille. — Brioché et son singe. — La mort de Fagotin. — La Foire Saint-Laurent. — La Foire Saint-Germain. — Le Tableau de la Foire, par Scarron. — Un passage de Loret, sur le même sujet. — Le Grand Scot romain. — Divertissement comique des forces d'amour et de la magie. — La comédie. — Réclamations des théâtres privilégiés. — Les Monologues. — Les pièces à écriteaux. — Les pièces à jargon. — Le Charlatan. — Les cent drogues. — La Baraque de Gille. — Une parade. — Une troupe de marionnettes. — Nicolet.

En dehors des fêtes traditionnelles et de circonstance, le Parisien avait le spectacle quotidien de la rue — spectacle infiniment varié, dont il ne se lassait point, et qui s'est perpétué jusqu'à nous, à travers les siècles.

L'humble balladin qui soulève des poids ou fait des tours de passe-passe, dans une rue barrée ou sur un carrefour peu fréquenté, a ses parchemins en règle. Noblesse déchue, si l'on veut, mais noblesse très authentique, dont l'origine n'a coûté ni une larme, ni une goutte de sang.

Dès le XIe siècle, les troubadours cheminaient de ville en ville, « le luth sur l'épaule et le lai d'amour sur les lèvres ». Ils se faisaient accompagner par les *ménestrels* ou *ménestriers*, et par les jongleurs ou batteleurs, les quels faisaient « des tours surprenants et périlleux ». Peu à peu, ceux-ci mêlèrent à leurs spectacles des danses de corde, des farces, des pantomimes. Alors ce fut la fin des *sonnets* et des *pastorelles* des doux poètes, et de leurs *chansons*, qui étaient des ballades, et de leurs *sirventes*, qui étaient des satires, et de leurs *tensons*, qui étaient des querelles d'amour.

Dès lors, le ménétrier régna sans partage, et, de fait, il y eut un roi des ménétriers.

Celui-ci tenait sa cour à Paris dans un quar-

tier spécial. La rue des Ménétriers a disparu lors de la percée de la rue de Rambuteau. Elle avait été tout d'abord la rue des *Joueurs-de-Vielle*, puis la rue des *Jongleurs*, et n'avait été baptisée de son dernier nom qu'en 1482.

Jacques Crure et Hugues le Lorrain, deux ménétriers célèbres, avaient, à cette époque, fondé, proche cet endroit, une chapelle dédiée à Saint-Julien et à Saint-Genest. Ils y ouvrirent un hôpital où les ménétriers et jongleurs étrangers passant par Paris étaient reçus et hébergés gratuitement. De plus, ils avaient formé une confrérie dont le règlement fut dressé au Châtelet le 25 novembre 1321. Ce règlement est un véritable privilège en faveur des ménétriers parisiens; il fut signé par trente-sept ménétriers, jongleurs ou jongleuses, au nombre desquels se trouvaient Pariset, ménestrel du roi, Janson, fils du *Moine*, et Marguerite, la *Femme aux Moines*.

Ces surnoms, fort appropriés, paraît-il, donnent une idée de la vie privée de ces irréguliers. Cependant la confrérie des ménétriers fut

en telle odeur de sainteté que saint Louis, voulant lui donner une marque de sa royale munificence, exempta les confrères qui la composaient du droit de péage à l'entrée de Paris, sous le Petit-Châtelet, à condition qu'ils feraient danser leurs singes et chanteraient une chanson devant le péager. Telle est l'origine authentique du proverbe bien connu : « *Payer en monnaie de singe.* »

Mais bientôt les mœurs du royaume des ménétriers devinrent si dissolues, et les plaintes dont ils furent l'objet si nombreuses, que le prévôt des marchands se vit obligé de rendre une ordonnance qui leur « fit défense de ne rien représenter ou rien chanter dans les lieux publics et autres qui pût causer quelque scandale, à peine d'amende, de prison et d'être réduit au pain et à l'eau ».

Alors, désorientés par cette ordonnance, et pensant que leur répertoire ne se prêtait point à composition, les ménétriers renoncèrent volontairement à leurs privilèges. Les uns se firent danseurs de corde ; c'étaient les bateleurs.

D'autres escamotèrent des muscades pour la plus grande joie des badauds. Enfin, une notable portion d'entre eux, que leur dignité d'artistes empêchait de suivre cet exemple, demandèrent asile aux églises pour y chanter au lutrin.

Ces derniers ne sauraient nous intéresser. Pour les premiers, ils furent ce qu'ils sont restés depuis. Mais une période glorieuse marque leur carrière : celle des parades, dont l'immortel Tabarin fut l'initiateur.

C'était sur le Pont-Neuf, du côté de la place Dauphine, qu'était établi son tréteau, qu'il exploitait de concert avec Mondor.

Son costume était celui de Pierrot ; il portait une blouse ample, de couleur verte et jaune, et un large pantalon de même étoffe ; une longue épée de bois pendait à sa ceinture, et, avec un chapeau de feutre gris, un chapeau sans fond, il s'arrangeait toutes sortes de coiffures, depuis le casque romain jusqu'au bonnet d'âne. Son théâtre se composait de quelques mauvaises planches ajustées et de quelques lambeaux de

toile cousus ensemble. Son personnel, c'étaient : sa femme Francisque, en habit d'arlequin, son associé Mondor, un nègre, et le triacleur, qui faisait chanter la viole et le rebec pour faire accourir la foule.

A la vérité, le théâtre de Tabarin n'était pas un théâtre. De pièce point. Mais des parades, toujours renouvelées, naissant de l'imprévu. La foule se pressait autour de Tabarin qui, à force d'esprit, parvenait à faire d'assez bonnes affaires. Il vendait le baume souverain contre la migraine et le vertige, l'onguent contre la brûlure, « dont il avait éprouvé les effets merveilleux lors de sa descente aux enfers » et nombre d'autres drogues non moins fantaisistes.

Dans une gravure ancienne, on voit, au-dessus du théâtre de ces deux joyeux compères, cet écriteau :

Le monde n'est que tromperie.
Ou du moins chalatanerie ;
Nous agitons notre cerveau,
Comme Tabarin son chapeau,

Chacun joue son personnage ;
Tel se pense plus que lui sage
Qui est plus que lui, charlatan.
Messieurs, Dieu vous donne bon an.

Mondor et Tabarin sont les pères de la pièce grivoise moderne. Quelques-unes de leurs farces ont été empruntées par Molière, celle du sac de Scapin, par exemple. Quelquefois les deux compères se posaient des questions, dont la réponse était une épigramme.

— Qu'aimerais-tu mieux, demandait Tabarin à Mondor, être un âne ou un cheval ?

— Un cheval, répondait Mondor.

— Et moi un âne, répliquait Tabarin, par ce que les chevaux ont la peine de courir les *bénéfices*, et les ânes n'ont qu'à les prendre.

Quand ils ont tant d'esprit, les pitres vivent peu.

Tabarin et son associé en firent l'expérience. Sous prétexte « qu'ils chantaient des chansons scandaleuses et faisaient des actions malséantes », ils durent fermer boutique, par ordre du Parlement, en 1634.

Du même coup, les jongleurs et autres marchands de drogues détalèrent du Pont-Neuf, où ils avaient leurs assises. Parmi ceux-ci, plusieurs, sans égaler la renommée du maître, jouissaient d'une faveur marquée, Gauthier-Garguille, notamment.

Gauthier-Garguille était le gendre de Tabarin. Il avait pour accoutrement « une espèce de bonnet plat et fourré, point de cravate ni de col de chemise, une camisole qui descendait jusqu'à la moitié des cuisses, une culotte étroite qui venait se joindre aux bas, au-dessous des genoux, une ceinture à laquelle pendait une gibecière et un gros poignard de bois passé dans la même ceinture. » Gauthier-Garguille se disloquait avec un rare talent. C'était sa spécialité.

Puis il y avait Brioché, le montreur de marionnettes, dont le théâtre était adossé à une maison connue sous le nom de Château-Gaillard, située sur le quai de Conty.

Brioché devait sa célébrité principalement à son singe, Fagotin. Cet animal était, au dire

d'un contemporain, grand comme un petit homme et bouffon en diable. Son maître l'avait coiffé d'un vieux vigogne dont un plumet cachait les fissures et la colle ; il lui faisait porter un pourpoint à six basques mouvantes, garni de passements et d'aiguillettes, « vêtement qui sentait de laqueïsme » ; enfin, il lui avait concédé un baudrier d'où pendait une lame sans pointe.

Cette lame sans pointe fut cause d'un événement tragique. Un jour, pour attirer la foule dans son théâtre, Brioché annonça « le combat de Cyrano de Bergerac contre le fameux Fagotin ». Hélas ! Cyrano de Bergerac avait, lui, une épée pointue. Il attaqua vigoureusement le singe, et comme celui-ci se défendait comme un spadassin, il se fendit à fond et transperça son adversaire. — Pauvre Fagotin !

Après l'arrêt du Parlement, tout ce monde se dispersa. Tabarin disparut d'une façon mystérieuse. On ne le revit plus. Quant aux satellites, qui gravitaient autour de son tréteau, nous les retrouvons aux foires Saint-Laurent et Saint-Germain. Tabarin est mort. Place à Jacques

l'Andouille, à Gros-Guillaume, à Turlupin, à Guillot-Gorgu, à Jean Farine, à Bruscambille, que suivront de près l'Apollon de la Grêve, Jean des Vignes, Gringalet, Bobêche, Galimafré, le marquis d'Argent-Court, tous noms qui sonnent aux oreilles comme les grelots de la folle marotte.

Mais aussi quel cadre à leurs ébats.

Le tableau de la foire a été tracé par Scarron :

Que ces badauds sont étonnés,
De voir marcher sur des échasses !
Que d'yeux de bouches et de nez,
Que de différentes grimaces !
Que ce ridicule Harlequin
Est un grand amuse-coquin.
Que l'on achève ici de bottes !
Que de gens de toutes façons,
Hommes, femmes, filles, garçons :
Et que les c... à travers cottes
Amasseront ici de crottes,
S'ils ne portent des caleçons !

Ces cochers ont beau se hâter,
Ils ont beau crier : gare ! gare !
Ils sont contraints de s'arêter,
Dans la foule rien ne demare.

Le bruit des pénétrans sifflets,
Des flutes et des flageolets,
Des cornets, hautbois et musettes,
Des vendeurs et des acheteurs,
Se mêle à celui des auteurs,
Et des tambourins à sonnettes,
Des joueurs de marionnettes,
Que le peuple croit enchanteurs !

Dans sa *Gazette* du 22 février 1664, Loret, parlant de ces mêmes curiosités, raconte qu'on y trouve :

Citrons, limonades, douceurs,
Arlequins, sauteurs et danseurs,
Outre un géant dont la structure,
Est prodige de la nature ;
Outre les animaux sauvages,
Outre cent et cent batelages,
Les Fagotins et les guenons,
Les mignonnes et les mignons,
On voit un certain habile homme,
Je ne sais comment on le nomme,
Dont le travail industrieux
Fait voir à tous les curieux,
Non pas la figure d'Hérodes,
Mais du grand colosse de Rhodes,
Qu'à faire on a bien du temps mis,
Les hauts murs de Semiramis,
Où cette reine fait la ronde ;
Bref les sept merveilles du monde,
Dont très bien les yeux sont surpris ;
Ce que l'on voit à juste prix,

Quel entrain dans ces quartiers, d'ordinaire si tranquilles, de Saint-Germain et de Saint-Laurent, alors excentriques, au moment de la foire qui s'y tenait une fois l'an, et durait plusieurs semaines. Et quels boniments !

Ici, c'est le grand Scot romain, véritable ancêtre des Cochery, des Victor de Lille, des Leprince, qui lance à la foule, en forme de flèches, ce prospectus irrésistible :

LA TROUPE ROYALE

DU GRAND SCOT ROMAIN

Vous donnera tous les jours les mêmes divertissemens qu'elle a donnés à Sa Majesté Très-Chrétienne, à toute la Cour et à toutes les Têtes couronnées de l'Europe et d'Asie. Le *Grand Scot* boira une quantité incroyable d'eau qu'il convertira en toute sorte de vin, en laict, en bierre, en ancre, en eaües odoriférantes de plusieurs senteurs.

Il fera aussi chaque jour l'une des merveilles suivantes :

Il fera sortir de sa bouche : de la salade aussi fresche que celle que l'on vend aux Halles, deux plats pleins de véritables poissons en vie ; des roses, des œillets, des tulipes et plusieurs autres fleurs aussi belles et fresches qu'elles naissent dans les jardins du Printemps ; et de plus, des oiseaux en vie, trois ou quatre cens pièces d'or, des cravates et des manchettes de point et de dentelles, des rubans et mille autres curiositez que l'on ne peut expliquer, et qui semble aller au-delà de l'imagination.

Vous verez aussi un voltigeur de corde que vous admirerez par son adresse surprenante et inconcevable.

Et outre cela, sa nouvelle troupe Italienne se prépare à vous donner chaque jour une nouvelle *Farce* fort divertissante.

L'on payera deux louis d'or pour une loge

entière, un écu chaque place dans les loges et sur le théâtre, vingt sols aux galeries, dix sols au parterre.

L'on commencera à quatre heures précises.

Deffences sont faites de par Sa Majesté à toutes personnes, mesme aux officiers de Sa Maison, d'y entrer sans payer !

Plus loin, c'est le *Divertissement comique des forces de l'Amour et de la Magie*, représenté par les Sauteurs, établis au Jeu de Paume d'Orléans.

L'avertissement qui l'accompagne n'est pas moins remarquable que celui du Grand Scot :

« Les spectacles, y est-il dit, sont de tous les siècles ; toutes les nations du monde en ont fait voir de différens suivant leurs différentes inclinations et leurs différents génies. Plusieurs endroits qui environnent la Foire Saint-Germain, servent de théâtres à mille

choses surprenantes, que l'on admire tous les ans. Si pourtant la beauté de quelques-unes les a fait remarquer parmy un nombre de médiocres, on peut dire que rien n'a jamais approché de ce qui va paroistre. La Troupe des Forces de l'Amour et de la Magie, dont le sieur Maurice Allemand et le sieur Allard Parisien sont les inventeurs de ses prodiges, que l'on peut appeler troupe à cause du nombre de vingt-quatre sauteurs de tous les Païs, et les plus illustres qui ayent jamais paru en France, et qui doit estre honorée de la présence d'un grand nombre de personnes de qualité, qui sont instruits de toutes les merveilles qui doivent composer ces divertissemens, fera voir des postures et des sauts périlleux à l'Italienne, si extraordinaires, que l'on n'en a point veu jusques-icy de si surprenans. »

Puis ce sont les vastes loges de Jehan Courtin, de Nicolas Poteau, des frères Allard. On y joue

la comédie. Mais les théâtres établis le prennent de haut avec ces confrères passagers : ils font valoir leurs privilèges et obtiennent la suppression des pièces foraines.

Alors on s'ingénie. On se rabat sur les monologues, sur les pièces à écriteaux, sur les pièces à jargon.

Les monologues nous sont connus : ils n'ont jamais été autant à la mode qu'actuellement.

Les pièces à écriteaux étaient encore usitées à l'abolition des privilèges, sous le dernier empire. L'acteur supplémentaire faisait mouvoir, à l'aide de ficelles, des pancartes indiquant les répliques de son rôle.

Restent les pièces à jargon. En voici un fragment :

ARLEQUIN, en robe de médecin.

Il va donc dîner ?

LE COLAO.

Va dinao.

ARLEQUIN.

Et nous allons en faire autant.

LE COLAO.

Convenio, demeurao, medicinao regardao dinao l'emperao.

ARLEQUIN.

Comment, ma charge m'oblige à le regarder faire? *(Le Colao lui baragouine à l'oreille)* Pour prendre garde à ce qu'il a mangé? Et que m'importe à moi qu'il mange trop et qu'il crève de choses nuisibles?

LE COLAO.

Ho! Ho! *(Il lui parle à l'oreille.)*

ARLEQUIN.

Plaît-il? Comment dites-vous cela? *(Le Colao lui parle à l'oreille.)* Eh bien, si le roi venait à mourir?

LE COLAO.

Pendao le medicinao!

ARLEQUIN.

On pend le médecin! Miséricorde! Ah! sur ce pied-là, au diable la charge. *(Il ôte sa robe.)*

Assurément, ce sont là d'intéressants spectacles. Mais la foule garde ses prédilections pour

les pîtres qui lui vendent des orviétans, à la mode ancienne du Pont-Neuf. Un charlatan paraît sur le champ de foire : elle y court. Mais aussi quel programme !

LES CENT DROGUES

admirables du merveilleux opérateur, des îles non découvertes, des royaumes invisibles, arrivé dans cette ville pour la foire.

Aux chalands,

Après avoir couru à pied et à cheval, par mer et par terre, ledit opérateur merveilleux est arrivé en cette ville par batteau, pour la quantitez de ses drogues admirables ; maintenant il les a dépaquetées pour ceux qui en voudront moyennant de l'argent, et verront leurs effets s'ils ne sont aveugles ; beaucoup de gens s'en sont bien trouvez comme il appartient, car, comme dit l'autre, il ne voudroit pas mentir pour si peu de chose ;

il invite les curieux à le visiter et ne verront pas une beste, ou je me trompe ; s'ils ne le trouvent en son logis, ils le chercheront au manège des fous, c'est-à-dire à la foire.

Suit la nomenclature des cent drogues, parmi lesquelles :

L'Eau de mauvaise grâce et de laideur, pour guérir des charmes.

Le Jullep de coquelicot, pour estre vaillant en tout.

La Distillation de pieds de veau, pour scavoir faire la révérence.

Le Mitridat de Naples, pour guérir de la concupiscence.

Le Sirop d'œillade, pour adoucir les âmes farouches.

L'Eau de pistoles, de perles et de diamans, pour acquérir la bonne grâce des dames.

L'Essence de l'estoc de Priape, pour guarir des pasles couleurs.

Le Laict d'amende d'amour, pour désenflammer les reins.

L'Eau de richesse et d'esclat, pou se faire estimer.

La Racine de plume de Coucou, pour guarir es jaloux.

La Graine de cul de poule, pour apprendre aux vieilles à faire la petite bouche.

Poudre de soucy, d'encolies et de pensées, pour oster l'apoplexie.

Les confitures de concombre, pour empêcher la stérilité.

Bourguignotte de Jason, pour esveiller le cœur des poltrons.

Infusion de la contenance des eppousées de village, pour devenir galland et bien apris.

L'Opiate des idées de Platon, lavée dans la concavité du vent de galerne, pour faire aller les esprits à courbette.

Eau de ronces, d'espines et de chardons, mélez en absinthe, pour faire dormir.

L'Huisle de faveur, pour relever les mauvaises mines.

La Quintescence d'escume de marmite et de mousse de broche, passez en l'alambic d'escor-

niflerie, pour acquérir des serviteurs et des amis.

La Poudre de barbe d'Enucque et de crin de cheval de Hongrie, pour augmenter la génération.

L'Ecorce de charité, pour attrapper les niais.

La Pierre tirée de la partie supérieure de la semelle des pieds d'une Tortue, pour faire marcher droit et de bonne grâce.

Le Jus composé de fiel de colombe et de corne de biche, pour sçavoir nager entre deux eaux.

L'huisle de grateux, pour faire avoir bonne contenance.

Le Cirop de vaines promesses, pour guarir de l'impatience.

La gelée de dons et de pensions, pour restorer la débilité des âmes.

L'Huisle de muguet et d'amourettes, pour la collique passion....

Le reste est à l'avenant.

Mais quel est ce traiteau vers lequel la foule se précipite, au premier coup de cloche?

C'est la baraque de Gilles, le dieu de la parade. Ecoutons son boniment :

« Une Beauté de près de six pieds, nommée Fanchon l'Oseille, dit-il, nous fit l'honneur de suivre notre spectacle pendant toute la Foire derniére ; je fis d'même, je la suiva, et vous allez entendre ce qui en arrivit. Elle voulut y'aller voir le fameux joueur de gobelets ; et comme elle avoit de l'esprit, elle lui tint ce discours : — On dit que Monsieur sçait z'escamoter z'un âne ? — A votre service, Mademoiselle. — Ç'a n'est pas de refus, Monsieur, mais je veux sçavoir l'escamotage, parce que je me donnerai le plaisir de jouer le rôle du gobelet... Ça ne manqua pas, elle apprit l'escamotage : elle devint le gobelet ; elle me fit l'honneur de me prendre pour sa muscade. »

Une autre parade : celle-là de Bruscambille :

« Je vous dis que vous avez tort, de ve-

nir depuis vos maisons jusqu'ici pour y montrer votre impatience accoutumée. Nous avons bien eu la patience de vous attendre vous et votre argent qui ne venait pas vite ; de vous préparer un beau théâtre, une belle pièce qui sort de la forge et qui est encore toute chaude. Mais vous ne nous donnez pas le temps de commencer.

« Et puis a-t-on ouvert le rideau, c'est pire qu'auparavant, l'un tousse, l'autre crache, un autre rit, un autre... Et ceux qui se promènent en faisant du bruit pendant qu'on joue ! Action aussi ridicule que de siffler au lit et de chanter à table. Chaque chose a son temps, le lit pour dormir, la table pour boire, notre théâtre pour ouïr et voir, assis ou debout. Si vous avez envie de vous promener, je vous y envoie. Ma foi ! si tous les ânes mangeaient du chardon, je ne voudrais pas fournir la compagnie qui est devant moi pour cent écus... »

Tout près de Gilles, tout près de Bruscambille, c'est Audinot, directeur de la Troupe-modèle, où l'on trouve « des jeunes premiers sans fatuité, des amoureuses sans intrigue, des valets sans prétention. » — Il s'agit de marionnettes.

Et Nicolet donc, avec sa devise : *De plus fort en plus fort!*

Mais arrêtons-nous dans cette nomenclature. On n'en finirait pas si l'on voulait citer tous les pîtres de génie, qui ont semé leur esprit, sans compter, pour la plus grande dilatation des rates joyeuses.

CHAPITRE QUINZIÈME

Au Cabaret.

Les Porcherons. — Le cabaret du *Tambour royal.* — Marquises et grisettes. — Ramponneau. — Un poëte bien inspiré. — Une aventure de madame de Genlis. — A la Courtille. — Les petits rivages. — Au Port à l'Anglais. — A Saint-Cloud. — Chez la Coïffier. — La *Croix de Lorraine.* — La *Pomme de Pin.* — L'inventeur des cabinets particuliers. — Un chevalier de l'ordre. — Voltaire et le cabaret. — Les moines à la taverne. — Enseignes et bouchons. — La brandevinière. — Chez la Roquille.

Voir Paris sans voir la Courtille,
Où le peuple joyeux fourmille,
Sans fréquenter les Porcherons,
Le rendez-vous des francs lurons,
C'est voir Rome sans voir le pape.

Ainsi parlait Vadé, le poëte jovial des *Bouquets poissards.*

Les Porcherons ! Quelle évocation !

On traversait le boulevard ; on suivait le chemin de l'Hôtel-Dieu (la rue de la Chaussée-d'Antin) ; on passait devant la ferme Saint-Lazare : on tournait court à un moulin qui ébattait ses ailes, à peu près à l'endroit où se trouve la rue de Londres, proche un château en ruines, sur lequel couraient de sombres légendes ; et l'on se trouvait soudain devant le cabaret fameux du *Tambour Royal,* tenu par Ramponneau.

La foule y est grande ; car, ainsi que nous l'apprend le même Vadé, dont la foi n'est point suspecte :

Dans tous les quartiers de la ville,
C'est dimanche et fête, une file
D'honnêtes gens de tous métiers,
Cordonniers, tailleurs, perruquiers,
Harengères et ravaudeuses,
Ecosseuses et blanchisseuses,
Servantes, frotteurs et laquais,
Mignons du port ou porte-faix,
Par ci par là soldats aux gardes
Et leurs commères les poissardes,
Qui, n'ayant crainte du démon,
Vous plantent tous là le sermon,
Pour galoper à la guinguette
Où se grenouille la piquette.

Mais ce public ne formait pas l'unique clientèle des Porcherons.

« Si le mousquetaire et la grisette, la petite ouvrière et le garde-française se pressaient par groupes sous les treilles du bonhomme Grégoire, écrivait le marquis de Bièvre, le carrosse de la marquise et le vis-à-vis de la demoiselle du monde ne craignaient pas davantage de s'aventurer dans ces régions. La file des équipages stationnant à la porte de Ramponneau était quelquefois énorme. Que venaient faire là, parmi cette populace en goguette, cette jolie présidente en compagnie de ce jeune conseiller, cette hautaine duchesse mollement appuyée sur le bras de cet abbé pimpant et tout rosé, cette chanoinesse replète qu'escorte ce petit chevalier au sourire libertin ? Boire le vin du bonhomme Grégoire apparemment : il serait odieux de supposer autre chose ; mais il fallait que ce diable de petit vin eût une vertu attrayante bien souveraine pour attirer tout ce beau monde au milieu des boues et des chalands débraillés de la Courtille. Bientôt toute préoccupation pâlit

devant celle-là, et il ne fut plus question, dans le boudoir comme dans l'échoppe, que de l'heureux Ramponneau. »

Heureux, il l'était, en effet, le joyeux cabaretier, dont la figure rubiconde et la panse arrondie s'étalaient sur l'enseigne de sa guinguette. Tout lui réussissait, tout, sauf le théâtre, où mordu de la tarentule scénique, il avait échoué piteusement. Mais le bonhomme s'était consolé de cet échec, en voyant sa clientèle s'agrandir sans relâche. Rien ne lui manqua, pas même l'auréole dont les poètes ceignent les fronts augustes. L'un d'eux déclare, au début de ses vers, qu'il ne s'occupera ni des Dieux de l'Olympe, ni des héros de Troie. Moi, dit-il,

Moi, je me borne à des héros,
Hardis pourfendeurs de gigots,
Intrépides pour les grillades,
Gueulans ragoûts, tripes, salades,
Chacun d'eux pourtant bon vivant,
Qui ne mettent flamberge au vent,
N'ont brin le poing paralytique,,
Lorsqu'on veut leur faire la nique.

Il fallait le voir, le Ramponneau, couronné

de pampres, à cheval sur son tonneau, le broc en main, le verre aux lèvres, marquant la mesure des chansons et des rondes, qui montaient vers lui comme un chœur bachique, et clignant de l'œil aux collerettes chiffonnées des grandes dames. Car elles venaient très réellement chez lui, les marquises et les duchesses. Le tableau du marquis de Biève n'est pas surfait. Les chroniques du temps sont remplies d'aventures galantes nouées sous les treilles du *Tambour royal*, et l'austère madame de Genlis, elle-même, raconte dans ses mémoires qu'étant allée aux Porcherons, en compagnie de plusieurs dames déguisées comme elle en grisettes, elle eut toutes les peines du monde à échapper aux entreprises du coureur de M. de Brancas.

Les grandes dames de 1760, époque de la pleine vogue de Ramponneau, ne faisaient, d'ailleurs, qu'imiter leurs devancières. Sous la Régence, mesdames de Parabère et de Prie hantaient volontiers l'ancienne Courtille, dont les cabarets couronnaient la hauteur de Belleville. On allait aussi à Bagnolet, à Saint-Cloud,

à Meudon, à Vaugirard, partout où il y avait de grands arbres et du vin frais :

Que j'aime, disait un poète,

ces petits rivages
Semés de fleurettes sauvages.
Beaux yeux, à l'amour destinés.
Je vous connais, vous en venez.

Puis il y avait le Port-à-l'Anglais, au delà d'Ivry.

Là,

De la maîtresse à la soubrette,
Et de l'hôtel à la guinguette,
On passe du grand au petit ;
Changement pique l'appétit.

Et Saint-Cloud, donc, avec son cabaret du Petit More,

Qu'à cause du bon vin tout biberon honore,

et surtout son établissement de la Durier, l'amante du beau de Preuil, compromis dans la conspiration de Cinq-Mars et décapité, sous ses yeux, à Amiens.

En 1641, elle avait déjà le plus beau cabaret des environs de Paris, « de grandes salles bien garnies de bancs, de tables de chêne et de hauts buffets chargés d'une brillante vaisselle, puis de nombreuses chambres meublées attendant les hôtes avec leurs larges lits aux blanches courtines. » Il n'y avait, nous apprend Tallement des Réaux, pas moins de quatre-vingts de ces chambres meublées *et fort propres*.

Dans le même temps, le cabaret battait son plein à Paris même. La fine fleur de la plume et de l'épée se réunissait chez la Coiffier, rue du Pas-de-la-Mule, à l'enseigne de la *Fosse aux lions*. On y vendait, disait Beautru, la folie en bouteille, et l'on y travaillait en bon vin de Champagne.

Sur la porte, un des habitués avait écrit :

Profanes, loin d'ici. Que pas un homme n'entre
Qui sort du rang de ceux qui trahissent leur ventre,
Qui fraudent leur génie, et d'un cœur inhumain
Remettent tous les jours à vivre au lendemain.

Quels étaient-ils, ces bons vivants, grands

dévots de la gaie beuverie? Saint-Amand, Cadet-la-Perle, Voiture, l'abbé de Marrolles, Puylaurens, Tallement des Réaux, de Tilly, Franc-Picard à la rouge trogne, et

Châteaupers, gardien des treilles,
Appert à crocheter bouteilles.

Bien entendu, les dames n'étaient point exclues du cénacle. Qui pouvait bien être l'adorable blonde décrite dans ces petits vers?

Qu'elle est aimable,
Quand Bacchus la tient sous ses lois!
Mais bien qu'elle triomphe à table,
L'amour ne perd rien de ses droits.
Qu'elle est aimable!

Tous à la ronde
Vuidons ce verre que voilà!
C'est à cette charmante blonde!
Peut-être elle nous aimera
Tous à la ronde.

Ces gaies compagnies de poètes-buveurs, nous les retrouvons, sous le règne suivant, un peu partout : chez la Boissetière et chez la Guer-

bois, au *Juste pris* (l'enseigne représentait Jésus-Christ au mont des Oliviers), à l'*Épi scié*, aux *Trois forts bancs*, à la *Croix de Lorraine*...

La *Croix de Lorraine!!!*

C'est un lieu, dit Chapelle,

> propre à se rompre le cou,
> Tant la montée en est vilaine,
> Surtout quand, entre chien et loup,
> On en sort chantant mirdondaine.

Mais quelle assemblée !

> Ils sont là bien neuvaine
> De gens valant tous peu ou prou.

Boileau était l'âme de la réunion, et Molière, dussent ses dévots s'en voiler la face,

> Molière que bien connoissez,
> Et qui vous a si bien farcés,
> Messieurs les coquets et coquettes,
> Le suivoit et buvoit assez
> Pour, vers le soir, être en goguette.

Au *Mouton blanc*, proche le cimetière Saint-

Jean, la réunion n'était pas moins choisie. Racine y écrivit *les Plaideurs*. Puis il fréquenta la *Pomme de Pin*, autre cabaret non moins célèbre, et qu'avaient illustré François Villon, Rabelais et tous les poètes et poétereaux qui ouvrirent le XVII° siècle.

La *Pomme de Pin* était située au carrefour de Buci. Panard, les deux Crébillon, Marmontel en étaient les hôtes assidus, ainsi que l'épicier-poète Gallet. Mais ce dernier, bien que l'une des figures les plus originales de l'époque, fut, à la suite d'une indélicatesse, mis à l'index. Marmontel se chargea de l'exécution ; il lui écrivit : « M. Gallet est prié de passer le plus rarement possible dans le carrefour Bucy et d'aller dîner partout ailleurs le dimanche. » Mais Gallet ne tint point compte de cette missive ; il revint, malgré tout, à la *Pomme de Pin*. Alors, le cénacle se dispersa. Les uns allèrent à la *Tête noire*, proche le Palais ; les autres fréquentèrent le *Diable*, situé dans les mêmes parages ; et les plus lurons de la bande donnèrent la préférence aux *Trois cuillers*, aux

Torches, au *Chêne vert*, qui avoisinaient le Temple, et surtout à l'*Echarpe*, dont le maître venait, en un jour de mystérieuse inspiration, d'inventer, tout d'une pièce, les cabinets particuliers.

La liste des cabarets, où se pressaient la cour et la ville, serait longue, si nous les voulions tous citer. Il n'y en avait point un seul qui ne regorgeât de clients — et quels clients ! C'était le temps où le marquis d'Huxelles, recevant le cordon bleu, recommandait au courrier qui le lui remettait, de remercier de sa part M. de Louvois, et de lui dire en même temps que si l'ordre devait l'empêcher d'aller au cabaret, il renverrait cette décoration.

Et ainsi, il en a été à toutes les époques, en France, et disons-le, partout. Voltaire n'a-t-il pas dit :

« C'est par un cabaret, et même par une cabaretière, que les premiers triomphes du saint temple juif commencèrent. La belle Rahab tenait un cabaret à Jéricho, dans le vaste pays de Setim. Elle était Zonah, du mot hébreu *Zun*,

qui veut dire cabaret et rien de plus. Elle reçut les espions du saint peuple ; elle trahit pour lui sa patrie ; elle fut l'heureuse cause que les murailles de Jéricho étant tombées au bruit de la trompette et des voix des Juifs, la nation chérie tua les hommes, les femmes, les filles, les enfants, les bœufs, les brebis et les ânes. »

C'est, sans doute, en vertu de cette pieuse légende que les moines eux-mêmes, et non les moines du temps de Rabelais, mais les moines d'une époque plus récente, se réunissaient, tout comme les marquis et les poètes, autour des tables chargées de brocs toujours pleins, toujours vides. Ils avaient leurs cabarets préférés, leurs tavernes et leurs *gourmanderies*, comme dit l'auteur de *Gargantua*. S'ils y buvaient..... le proverbe qui suit nous le dira :

Boire à la *capucine*,
C'est boire pauvrement;
Boire à la *célestine*,
C'est boire largement;
Boire à la *jacobine*,
C'est chopine à chopine;
Mais boire en *cordelier*,
C'est vider le cellier.

Avec de tels exemples, il n'est point étonnant que la foule, alors fort en communion avec la gente sacrée, ne prît fréquemment le chemin des endroits où elle savait *s'éjouir* et se mettre en belle humeur. « Taverniers mettront enseignes et bouchons », disait l'ordonnance. Et c'était dans les rues une suite non interrompue d'enseignes et de bouchons.

Chacun a ses préférences, mais l'on va un peu partout, en attendant l'heure du couvre-feu; puis l'on rentre, en voyant tout en rose, ce qui ne gâte rien pour la besogne du lendemain. Par contre, les grands seigneurs continuent volontiers à courir la ville. Les cabarets fermés, on s'arrête chez la *brandevinière* ou la *rogomiste* du coin, pour finir la nuit chez la Roquille, au Pont-Neuf. Cette dernière halte est d'obligation :

Marchant toujours, enfin on drille
Jusque chez la mère Roquille,
Dont le commerce en possédé,
Sur tous les autres a le dé.
En brandevin elle a la vogue,
Et quoiqu'elle ait l'air assez rogue,

Elle souffre complaisamment,
La nuit, la maîtresse et l'amant,
Dans sa maison agir à l'aise,
Et de plus elle déniaise
La jeunesse que tout exprès
Elle attire dans ses filets.

Mais le guet impitoyable est signalé. Adieu, verres aux couleurs de rubis. Cette fois, tout est clos, bien clos. Bonsoir, jusqu'à demain.

CHAPITRE SEIZIÈME

Paris illuminé.

Les *Luminoires*. — Les Feux de Saint-Jean. — Le Feu de la place de Grève. — Les compliments de circonstance. — L'administration ordonne d'illuminer. — L'initiative des habitants. — Illumination du Louvre. — La fête des ambassadeurs d'Espagne. — L'Hôtel de Bouillon. — Le jardin sur la Seine. — Le feu d'artifice.

De tout temps Paris a soigné ses illuminations.

Les Mémoires du xve siècle mentionnent de fréquentes manifestations de ce genre. J. Chartier, dans son *Histoire de Charles VII*, à l'année 1458, s'exprime ainsi :

« En quantité de lieux et diverses rues, plusieurs des bourgeois avaient fait parer et orner leurs maisons de draps et de *luminoires*, très

richement et à très grands frais, et dura cette fête trois jours. »

Ces *luminoires* se composaient exclusivement de torches et de lampions. Plus tard on y joignit des lanternes, dont la corne était agrémentée de chiffres et d'attributs. Puis le goût italien mit à la mode les lanternes en papier, de forme et de couleurs diverses. De telle sorte que l'art de l'illumination n'a guère varié depuis des siècles, si l'on en excepte les cordons de gaz et la lumière électrique, d'application récente. Engouffrez-vous, un soir de 14 Juillet, dans les petites rues anciennes, et vous aurez une impression exacte de leur aspect, au temps du Vieux-Paris.

Mais en plus, on avait autrefois, pour surcroît de décor, les feux qu'on allumait au milieu des places et des carrefours, en toute occasion, à l'image de ceux de Saint-Jean.

Ces feux de Saint-Jean méritent notre attention.

Celui de la place de Grève était le plus important. Le Roi seul avait le privilège de l'allu-

mer. Pour le préparer, on élevait un mât de quatre-vingts pieds, hérissé de traverses de bois auxquelles étaient attachées cinq cents bourrées, deux cents cotterets, dix voies de bois et beaucoup de paille. On y plaçait un tonneau et une roue, symbole du disque du soleil. Cette montagne de combustible était, en outre, couronnée et enguirlandée de bouquets que l'on distribuait au Roi et à la Cour, dès leur arrivée. Enfin, on suspendait à l'arbre un grand panier contenant une douzaine de chats noirs et un renard, destinés à être brûlés vifs. Le chat, assistant des *Messes noires*, était regardé comme l'animal domestique du diable ; quant au renard, il représentait l'humanité perverse, et il était naturel qu'on l'immolât, ainsi que les félins, dans cette nuit de Saint-Jean, où suivant la tradition, les sorciers préparaient leurs enchantements et confectionnaient leurs breuvages.

Chaque année, à cette époque, on vendait au public un compliment de circonstance. Voici celui de 1656, qui figure au Musée Carnavalet :

SUR LES FEUX

De Sainct Jean

—

Et multi in nativitate eius gaudebunt.

Et l'on verra plusieurs le jour de sa naissance
Tesmoigner des effects plains de resjouïssance.
Aussi vois-je des feux au plus long jour de l'an
Pour la Nativité de ce grand Sainct *Sainct Jean.*
Sur dix-huict violons j'entends son Hymne artiste.
Dix-huict lettres aussi sont en *Sainct Jean Baptiste.*
Favorisez, grand Sainct, les dix-huict ans du Roy,
Obtenez luy sur eux de bon-heur un surcroy.

JEAN ANTHOINE WARIN,
autrement dit
du Petit Plis.

Mais revenons aux Illuminations.

A l'occasion des fêtes officielles, — entrées royales, anniversaires, etc..., l'autorité prescrivait des illuminations, — comme il ressort de cette ordonnance de police, datée du 2 juin 1739, et ayant trait à la fête organisée pour célébrer la publication de la paix :

Nous, faisant droit sur la réquisition du Procureur du Roy,

Ordonnons... que le soir tous les Bourgeois et Habitans de la Ville et Fauxbourgs seront tenus de faire allumer des feux devant leurs portes et d'illuminer les façades de leurs maisons, et cependant faisons défenses de tirer aucunes fusées ni pétarts, et enjoignons expressément à tous propriétaires et principaux locataires des maisons de faire fermer les fenêtres, lucarnes et généralement toutes les ouvertures des greniers dépendans de leurs dites maisons, comme aussi de faire fermer les fenêtres des angars et écuries, ainsi que les soupiraux des caves, et autres endroits dans lesquels il y auroit de la paille, du foin, du bois, et autres matières combustibles.

Mais le peuple parisien, toujours prêt à se réjouir, n'avait pas besoin qu'on l'y invitât. Son initiative, en cette matière, devançait com-

munément les injonctions de ses magistrats.

A l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, les bourgeois du pont Notre-Dame le firent illuminer, pendant trois jours, avec des lustres et des girandoles de cristal, garnis de bougies, dont la lumière était réfléchie par quantités de miroirs.

Le même soir, la galerie du Louvre fut illuminée par un si grand nombre d'hommes, qu'en un quart d'heure elle parut tout en feu. Cette décoration causa une surprise et une admiration générale, « par ce qu'on ne s'était point encore avisé en France de dessiner tout un grand ordre d'architecture avec du feu ».

Dans une circonstance semblable, la fête de nuit offrit des surprises qui, depuis, n'ont point été dépassées.

Pour célébrer la naissance du dauphin, fils de Louis XV, le roi d'Espagne avait ordonné à ses ambassadeurs à Paris, MM. de Santa-Crux et Barrenechea, de donner une fête à Paris. Celle-ci se composa d'une illumination dont on parla pendant longtemps.

Dès dix heures du soir, l'hôtel de Bouillon, qui s'élevait sur le quai Malaquais, à côté de la façade des Beaux-Arts, fut illuminé magnifiquement. La façade représentait sept portiques de lumière. Partout, des chiffres, des emblèmes, des devises, des vers latins, des guirlandes, se montraient, non seulement à l'extérieur de l'hôtel, mais aussi dans la cour; toute l'architecture était ingénieusement dessinée par des lumières, et ornée de lustres, de guirlandes et de pots à feu. Un dauphin, entouré de lis, se faisait remarquer sur la porte principale de l'hôtel. On lui avait appliqué ce vers d'Ovide :

O sacra progenies digna parenter tuæ.

Le bâtiment était illuminé jusqu'au faîte ; sur les combles une tour lumineuse faisait allusion aux tours de Castille et portait le chiffre de Philippe V.

La surface de la rivière, devant l'hôtel, offrait un spectacle vraiment enchanteur. C'était un vaste jardin, barrant presque le fleuve, de l'un à l'autre rivage.

Deux montagnes escarpées, symbole des Pyrénées, formaient le principal objet de cette pompeuse décoration, au milieu de la rivière : les deux monts étaient joints par leurs bases, et séparés à leurs cimes de près de quarante pieds, ayant chacun 82 pieds d'élévation.

On voyait une agréable variété sur ces montagnes. Dans un endroit, c'étaient des crevasses avec des quartiers de roches en saillie ; dans l'autre, des plantes et des arbustes, des cascades, des nappes et des chutes d'eau, des antres et des cavernes. Tout autour, des sirènes, des tritons et autres monstres marins.

A une certaine distance, à droite et à gauche de ces rochers, on voyait deux parterres de lumières dont les bordures étaient ornées alternativement d'ifs et d'orangers, avec leurs fruits, de douze pieds de haut, chargés de lumières. Le dessin de ce parterre était tracé et figuré par des terrines, du gazon et du sable de diverses couleurs.

Du milieu de chacun de ces parterres s'élevaient des rochers de la hauteur de quinze

pieds. Sur l'un, une figure colossale bronzée, en ronde bosse, représentait le Guadalquivir. sur l'autre se dressait la Seine, avec un coq au bas.

Ce jardin se réunissait au quai par des galeries ornées de décorations rustiques qui aboutissaient à deux terrasses à double rampe, le tout garni d'une si grande quantité de terrines que les yeux en étaient éblouis.

Entre ces terrasses lumineuses et le brillant jardin, vis-à-vis des montagnes, on avait placé deux bateaux d'une forme singulière, ornés de sculptures et de dorures. Du milieu de chacun de ces bateaux s'élevait un temple octogone, couvert en manière de baldaquin et soutenu par huit palmiers, avec des guirlandes, des festons de fleurs et des lustres de cristal. Ces bateaux étaient remplis de musiciens pour les fanfares, qu'on exécutait alternativement.

Enfin, les quatre coins de ce vaste et lumineux jardin étaient terminés par quatre brillantes tours couvertes de lampions à plaques de fer-blanc, qui augmentaient considérablement

la lumière. Elles semblaient s'élever sur quatre terrasses en feu et se terminaient par des étendards aux armes de France et d'Espagne, qu'on y avait arborés à un mât.

C'est de ces tours que commença l'artifice, qui bientôt embrasa tout ce décor flottant. De toutes les crevasses sortirent des gerbes de fusées et des feux chinois. Les cascades, les nappes et les chutes d'eau roulèrent des torrents d'étincelles. De tous les rochers, de tous les arbres, de toutes les plantes s'élançaient des pièces d'artifice qui remplissaient le ciel de pluie d'étoiles. Puis, les deux montagnes elles-mêmes s'éventrèrent avec un fracas de tonnerre, donnant naissance à un bouquet gigantesque, au milieu duquel apparut le temple de la paix. Le tout dura plus d'une heure.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

Les Feux d'artifice.

Le couplet final. — Le château de l'Ile Louviers. — Une pièce politique. — Les feux d'artifice sous Louis XIV. — Jason à la conquête de la Toison d'or. — Les Dauphins volants. — Le feu de 1739, à l'occasion de madame Louise-Elisabeth de France. — Une fête pyrotechnique sur la Seine. — Le feu de 1770 sur la place Louis XV. — La catastrophe. — Extrait de la *Gazette de France*. — Autre feu. — Le Temple de l'Être suprême. — Robespierre et le flambeau de la Raison. — Les nouvelles fêtes.

Ruggieri, le grand artificier, a dit que le feu d'artifice est le complément indispensable de toute fête, quelque chose comme le couplet final de tout divertissement.

Ce sera aussi le couplet final de ce livre, où il a été parlé de fêtes, exclusivement.

Les feux d'artifice ont été importés d'Italie

et d'Espagne au XVIe siècle : ils font partie du bagage de la Renaissance. Mais ils ne furent, dans les commencements, que des distractions privées.

Le premier spectacle pyrotechnique, auquel le public fut convié, date des premières années de Louis XIII.

Ce fut toute une mise en scène.

Un guerrier, monté sur un char tout rempli de trophées, sortit de l'Arsenal. Sur le quai des Célestins, il fut attaqué par huit hommes armés de masses de feu. Lorsqu'elles furent consumées, ils revinrent à la charge avec des rondaches, composées chacune de trente fusées et d'un grand nombre de grenades, *qui faisoient une grande escopèterie*. Le char fit un coup de feu, et les trophées, qui n'étaient qu'un amas d'artifice, jetèrent pendant une demi-heure, un grand nombre de pièces diverses.

Mais ce n'était là que la première partie de la représentation.

Un château se dressait dans l'île Louviers. Quatre fortins, élevés sur la rive droite de la

Seine, lancèrent sur lui des pièces d'artifice, et parvinrent à y mettre le feu.

Ce château avait quatre faces ; haut de 42 pieds, il était couronné de quatre pyramides garnies de lances à feu ; au milieu s'élevait un donjon terminé par une couronne, avec les armes du Roi et de la Reine-mère ; enfin, sur chaque portail, il y avait cent lances à feu, sans compter celles qui étaient tout à l'entour.

Lorsque les artifices qui le garnissaient furent presque consumés, on mit le feu à l'une des rondaches qui étaient dans l'île ; elle se composait de 200 fusées, qui allumèrent une infinité de lances et de saucissons ; en même temps, le char s'approcha du château, et mit le feu aux pyramides, qui tournèrent jusqu'à ce qu'elles fussent réduites en cendre ; enfin, on mit le feu à neuf autres rondaches, dont trois avaient chacune trois cents fusées.

C'était, comme on le voit, un feu d'artifice en règle.

Le même règne vit une fête du même genre, où le bon goût ne présida pas précisément à la

combinaison des motifs. C'était au retour de La Rochelle, après la fête au Petit-Châtelet : Un monstre marin vomissait des torrents de flammes ; mais Persée, monté sur son cheval ailé, ouvrait d'un coup de lance le flanc du monstre, d'où l'on vit sortir un grand nombre de pièces d'artifice qui enflammèrent les attributs : on ne pouvait figurer plus explicitement Louis XIII vainqueur des protestants.

Louis XIV, Roi-Soleil, devait favoriser les feux d'artifice. L'un des plus beaux, sous son règne, termina les fêtes de l'Entrée de Marie-Thérèse. Nous en avons dit un mot déjà. Ce feu, tiré sur la Seine, était disposé sur un vaisseau ; on voyait à sa proue une sirène qui portait un dauphin couronné, et sa poupe était ornée d'un cartouche aux armes du Roi, accolé de deux tritons et surmonté d'un globe soutenu par les génies de la France et de l'Espagne. Une statue, représentant un héros conquérant la Toison d'or, faisait allusion à la conquête que le Roi avait faite par son mariage. Au sommet du grand mât, qui était entouré d'une couronne,

un soleil portait les chiffres du Roi et de la Reine. Tous ces objets parurent dans toute leur beauté par l'exécution de l'artifice qui les remplit de lumière. Une infinité d'étoiles et de serpenteaux brillaient dans les airs, et d'autres feux, se mêlant dans les eaux, semblaient confondre les deux éléments. La dépense faite à cette occasion, par les seuls particuliers, se montait, dit-on, à plus de dix millions.

A la naissance du Dauphin, nouveau feu d'artifice, sur la place de Grève. Il présenta cette particularité que « les fusées, par un effet des plus industrieux aussi bien que des plus agréables, semèrent, en or, les airs de petits dauphins, parmi un nombre infini d'étoiles et autres artifices qui, par leur lumière et leur tintamarre, éclairoyent et chantoyent leur triomphe en faisant part au ciel des réjouissances de la terre. »

Mais, pour avoir une véritable idée d'un spectacle pyrotechnique dans toute sa magnificence, c'est au règne suivant qu'il faut se reporter. Sous Louis XV, l'art des feux a atteint

l'apogée de sa perfection, et la bourse des contribuables est encore suffisamment garnie, pour qu'on puisse lui consacrer tous les subsides désirables.

L'une des plus réussies, parmi ces fêtes, fut celle qui accompagna le mariage de Madame Louise-Elisabeth de France avec Don Philippe, infant et grand-amiral d'Espagne, en 1739, et qui eut pour emplacement décoratif le Pont-Neuf et la Seine.

Sur le terre-plein du Pont-Neuf on avait construit un temple à la grecque, ouvert en forme de péristyle ou colonnade, isolé de toutes parts, et dominant avec avantage sur tout ce qui l'environnait. Quatre rangs de colonnes d'ordre dorique de 32 pieds de hauteur soutenaient ce grand édifice.

D'autre part, entre le Pont-Neuf et le Pont-Royal, précisément au milieu de la Seine, s'élevait sur deux bateaux accouplés, un salon octogone, ouvert de tous côtés par huit arcades ou portiques, séparés par autant de pilastres. Toute l'architecture en était peinte en marbre

blanc, et était enrichie d'une infinité de compartiments variés, entre lesquels on distinguait les figures des muses, peintes en camaïeu, sur un fond de lapis.

Du centre des arcades pendaient de grosses lanternes de toile transparente et colorée, suspendues à des guirlandes de fleurs. L'entablement qui couronnait ces portiques, était surmonté d'un rang de lanternes ; et au-dessus de chaque pilastre était un vase, d'où sortait un drapeau de taffetas bleu fleurdelisé d'or.

L'intérieur de ce salon destiné pour la musique était occupé par des gradins en amphithéâtre, qui s'élevaient de tout sens et sur lesquels étaient placés 180 musiciens conduits par Rébel et Francœur.

Pour que le roi ne perdît rien du spectacle, on avait fait choix pour le recevoir de l'appartement des bains de la reine Anne d'Autriche : Cet appartement, qui occupait le rez-de-chaussée d'une aile du Louvre, se terminait par un cabinet richement décoré, et percé d'une grande croisée à balcon, qui a vue sur la rivière.

Lorsque la nuit fut venue, le salon des musiciens et le Temple du Terreplain s'illuminèrent, ainsi que les pyramides bordant les parapets du Pont-Neuf. Cent quarante lustres furent élevés sur les deux quais et sur les ponts ; puis on vit déboucher de dessous les arches du pont, des bateaux illuminés, au nombre de soixante.

Lorsque ces derniers se furent rangés aux places qui leur était assignées, le prévôt, ayant reçu les ordres du roi, donna le signal du feu d'artifice.

A ce moment, l'on mit le feu à cent boîtes de fonte, qui furent suivies d'une décharge des canons de la ville, placés au pied du quai des Orfèvres. L'hôtel des Invalides y répondit par une décharge de son artillerie.

Alors commença le feu d'artifice.

Trois cents fusées d'honneurs et deux cents caisses de fusées volantes partirent d'abord de tous les points du Pont-Neuf, tandis que les chîffres d'artifice, qui étaient ceux de l'Infant d'Espagne et de madame Louise Elisabeth, brillaient, en feu bleu, aux deux extrémités du

temple. Cette introduction dura plus d'un quart d'heure.

Comme intermède il y eut le *Combat des monstres marins*, sur l'eau ; ces monstres étaient chargés de trompes à feu, genouillères, pôts à feu, serpenteaux et petites fusées volantes.

Alors s'allumèrent des gerbes d'artifice et des nappes de feu qui accompagnèrent l'embrasement général dont la Seine fut l'objet pendant près d'une demi-heure.

Le *feu d'eau* était placé dans huit bateaux, dont quatre de front étaient à quelque distance des arches du Pont-Neuf ; et c'était de là que partait l'artifice qui couvrait toute la partie de la rivière, jusqu'au salon de musique. Les quatre autres bateaux, placés aussi de front, à peu de distance au-dessous de ce salon, fournissaient l'artifice que le cours de l'eau distribuait et entraînait jusqu'au Pont-Royal.

Ces bateaux contenaient une grande quantité de petits tonneaux goudronnés qu'on allumait en les mettant au fil de l'eau, et qui, après en avoir parcouru un certain espace, éclataient

avec grand bruit, et jetaient au loin de l'artifice de toute espèce, dont les différentes parties, après avoir fait un premier effet dans l'air et dans l'eau, se divisaient encore, et se renouvelaient sous des formes toutes différentes.

Les mêmes bateaux fournissaient dans le même temps, et sans cesse, une infinité de gerbes, de genouillères ou dauphins, et de roues tournantes sur l'eau, ce qui achevait d'occuper tout l'espace du Canal.

A ce grand spectacle succéda le *Berceau d'étoiles*. On avait construit au pied du massif qui portait le Temple, deux petits ponts à fleur d'eau, et en avant dans la rivière, parallèles entre eux et éloignés l'un de l'autre d'environ dix toises. Le long de ces ponts on avait mis dans des caisses pleines de sable, des espèces de mortiers de carton au nombre de 160. Ils étaient chargés d'une grande quantité d'étoiles très brillantes, qu'ils jetaient jusqu'aussi haut que le Temple, et qui, pendant un temps assez long, formèrent avec grand bruit une voûte éclatante.

Le *Soleil* éclata aussitôt après. Le centre en

était placé à la hauteur de l'entablement du Temple ; sa face avait huit pieds de diamètre, et le feu en était éblouissant. Les rayons qui en sortaient de toutes parts avaient 32 pieds d'étendue, en sorte que cette machine formait un soleil de 72 pieds de diamètre.

Dans le même moment, les *Cascades de feu* s'allumèrent toutes à la fois, au nombre de 82. Il y en avait 16 de chaque côté de la rivière, depuis le Pont-Neuf jusqu'au Pont-Royal ; leur sommet se terminait par de grosses gerbes paraissant fournir le feu de trois nappes qui retombaient par degrés, jusque dans l'eau même, qui en répétait l'image.

Enfin vint la *grande Girande* et les *deux petites Girandes*.

La grande était d'environ 5,000 fusées volantes, tirées d'un seul coup de feu; elles occupaient tout le plancher de l'attique du temple.

Les deux petites étaient placées sur le Pont-Neuf, à droite et à gauche du temple, dont elles étaient éloignées de trente toises; elles conte-

naient chacune 300 fusées volantes. On les avait ainsi disposées pour garnir la naissance de la grande girande avec laquelle elles partaient.

C'est par ce feu prodigieux, dont le ciel fut tout à coup embrasé, tandis que l'air était ébranlé par une nouvelle décharge d'artillerie, que finit ce féerique spectacle.

Trente ans plus tard, on annonce un feu d'artifice somptueux, qui doit avoir pour théâtre, cette fois, la place Louis XV, afin que tout Paris le puisse voir.

Ce feu a pour objet la célébration du mariage du dauphin et de Marie-Antoinette d'Autriche.

La pièce principale, haute de 130 pieds, représente le temple de l'Hymen. Ce temple, d'ordre corinthien, est posé sur un soubassement décoré de cascades, de fontaines et de groupes allégoriques. La face principale est formée de six colonnes entourées de guirlandes, et portant un fronton sur lequel sont représentés les emblèmes de la France et de l'Em-

pire. L'édifice est terminé par un obélisque, sur les faces duquel différentes figures attachent les médaillons des deux époux. Derrière on a établi un bastion, dans lequel on a placé les batteries qui accompagnent l'exécution du feu, ainsi que la girande qui le termine.

Le programme s'exécute en tous points. Ruggieri s'est surpassé ; mais quelle triste fin !

Le lendemain, la *Gazette France* publiait ces lignes :

« La fête d'hier 30 du mois (mai 1770) a été suivie d'une cruelle catastrophe. Le grand concours du peuple, l'embarras des carrosses, et un fossé ouvert dans la rue royale, qui de la rue Saint-Honoré conduit à la place Louis XV, ont occasionné la perte de 130 à 140 personnes de tout état qui, après le feu d'artifice, se retiroient par cette rue. Le premier qui est tombé dans le fossé en a attiré d'autres et le reflux du monde qui a voulu rétrograder a produit le même engorgement du côté de la place. Les carrosses qui se sont trouvés dans la bagarre ont été brisés, et enlevés de leur train, et par leur chutte ont

écrasé ceux qui étoient dedans et ceux sur qui ils tombèrent. On a trouvé parmi les morts plusieurs cadavres dont les poches étoient remplies de montres et de bijoux, ce qui fait présumer que c'étoient des voleurs.

« On dit qu'il y a eu 3 à 400 personnes blessées, et que plusieurs en sont mortes aujourd'hui. On ne sait encore aucun nom des malheureux qui ont éprouvé ce triste sort. On sait seulement qu'il y avait parmi le nombre des morts deux chevaliers de Saint-Louis et plusieurs dames assez bien mises. »

Cette catastrophe, de mauvais augure, éloigna quelque peu les Parisiens du spectacle des fusées volantes.

Mais vingt ans plus tard, — peut-être vingt-trois, — nous retrouvons la foule pressée sur cette même place Louis XV, devenue la place de la Révolution.

Une pièce gigantesque se dresse dans l'ombre de la nuit. Ce n'est plus le Temple de l'Hymen. C'est le Temple de l'Être Suprême.

Un petit homme, maigre, pâle, s'approche de

cette pièce ; il y met le feu, tenant à la main « le flambeau de la Raison » :

C'est un nouveau monde qui est né.

Et avec ce nouveau monde, de nouvelles fêtes surgissent.

Elles ne nous présenteront pas un moins vaste champ d'observation que celui qui précède.

FIN

DC 715 N48
Neukomm, Edmond
Fêtes et spectacles du vieux Paris

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY